

MENS

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle



Alexandre Dumas

*L'Église et l'État, de Taschereau
à Duplessis : mythes et
constructions historiques*

Éric Bédard

*L'« État français » sans
la jeunesse : Lionel Groulx
et la Révolution tranquille*

Olivier Lemieux

*Léon Dion et sa nation
ou La dernière voix d'une
troisième voie*

MENS

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle



DIRECTEUR

Jonathan Livernois, Université Laval

COMITÉ DE RÉDACTION

Anne Caumartin, Collège militaire royal de Saint-Jean
François-Olivier Dorais, Université de Montréal (comptes rendus)
Karine Hébert, Université du Québec à Rimouski
Jean-François Laniel, Université du Québec à Montréal
Rachel Nadon, Université de Montréal (secrétaire de rédaction)
Philippe Volpé, Université d'Ottawa

COMITÉ CONSULTATIF

Kevin J. Christiano, University of Notre Dame
Ramsay Cook, Dictionnaire biographique du Canada
François Dumont, Université Laval
Lucie Hotte, Université d'Ottawa
Sylvie Lacombe, Université Laval
Yvan Lamonde, Université McGill
E.-Martin Meunier, Université d'Ottawa
Élisabeth Nardout-Lafarge, Université de Montréal
Roberto Perin, York University

Mise en pages : Martin Roy, CRCCF
Révision linguistique : Josée Therrien et Colette Michaud
Révision des épreuves : Colette Michaud, CRCCF

PARTENAIRE



uOttawa

Centre de recherche en
civilisation canadienne-française

Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle est une revue semestrielle dont les numéros paraissent les printemps et automne de chaque année. Les textes publiés dans *Mens* n'engagent que leurs auteurs. Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec : 514 288-1664 / 1-800-717-2022 / licences@copibec.qc.ca.

Pour tout renseignement concernant les modalités d'abonnement se reporter à la dernière page. On peut nous joindre à l'adresse suivante :

Revue *MENS*

Centre de recherche en civilisation canadienne-française
Université d'Ottawa, Pavillon Morisset
65, rue Université, pièce 040, Ottawa (On) K1N 6N5
Téléphone : 613 562-5800, poste 4007 • Télécopieur : 613 562-5143
redaction@revuemens.ca • www.revuemens.ca

ISSN (imprimé) : 1492-8647

ISSN (en ligne) : 1927-9299



TABLE DES MATIÈRES

Présentation..... 5

L'Église et l'État, de Taschereau à Duplessis :
mythes et constructions historiques
Alexandre Dumas 9

L'« État français » sans la jeunesse :
Lionel Groulx et la Révolution tranquille
Éric Bédard..... 37

Léon Dion et sa nation
ou La dernière voix d'une troisième voie
Olivier Lemieux 65

Comptes rendus

Patrick Imbert. *Comparer le Canada et les Amériques :
des racines aux réseaux transculturels*
(*Adina Balint*)..... 103

Linda Kay. *Elles étaient seize : les premières femmes journalistes
au Canada*
(*Mylène Bédard*)..... 107

Claude Cardinal. *Une histoire du RIN*
(*Jean-Philippe Carlos*)..... 110

Jean-Pierre Proulx. *La genèse de l'école publique et de la démocratie
scolaire au Québec : les écoles de syndics 1814-1838*
(*Jean-Philippe Croteau*) 116

Jean-Philippe Warren. *Honoré Beaugrand : la plume et l'épée
(1848-1906)*
(*Patrice Dutil*)..... 120

Olivier Courteaux. <i>Le Canada entre Vichy et la France libre, 1940-1945</i> (Hugues Théorêt)	124
Michelle Landry. <i>L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick</i> (Philippe Volpé)	128

Présentation

Il n'est pas rare en histoire intellectuelle et culturelle du Québec de revenir sur les rapports entre la question nationale, la Grande Noirceur, la Révolution tranquille et les moments référendaires de 1980 et 1995. Les trois articles de la présente livraison en offrent un témoignage éloquent.

D'abord, Alexandre Dumas présente un bilan historiographique des relations entre l'État du Québec et les autorités religieuses catholiques, du gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau au gouvernement unioniste de Maurice Duplessis. Relevant l'état lacunaire de la recherche sur la question, l'auteur soutient qu'à défaut d'incursions historiographiques sérieuses, les interprétations se sont surtout fondées sur quelques approximations, tantôt tirées de préjugés sociétaux hérités du mythe de la Grande Noirceur, tantôt d'un dépouillement partiel des sources, ou encore sur les conclusions discutables des ouvrages, largement cités sur le sujet, de l'historien Robert Rumilly. Revenant sur quatre moments marquants de l'histoire des rapports entre les autorités politiques et ecclésiastiques, Dumas s'appuie sur ses travaux des dernières années pour nuancer les exagérations et les généralités, formulées à partir de quelques cas de figure, qui ont brossé un portrait monolithique de ces relations, présentant l'Église catholique et son corps clérical comme entièrement réfractaires au Parti libéral et « alliés » indéfectibles de l'Union nationale.

Suit un article d'Éric Bédard portant sur les rapports troubles du prêtre-historien Lionel Groulx à la Révolution tranquille. Présenté à certains moments comme un précurseur de la modernisation de l'État québécois, à d'autres comme la figure anachronique du critique d'un Québec en phase de modernisation, Bédard montre que ces deux interprétations recèlent un fondement de vérité. Si le chanoine salue les efforts des autorités politiques du temps pour doter le Canada français d'un « État français », il regrette que cette marche s'effectue hors des cadres du traditionalisme nationaliste dont il s'est fait le champion depuis le début du xx^e siècle. Au-delà d'un désenchantement attribuable à la révolution des mentalités qui se traduit par le

rejet des valeurs chrétiennes et du passé comme points de référence, Bédard montre, à partir des écrits de Groulx, que ce dernier est particulièrement inquiet de l'état « débraillé » de la jeunesse des années 1960. Cette dernière lui paraît bien éloignée de l'idéal patriotique et religieux dont il rêvait, celui d'une jeunesse sur laquelle il fonde ses espoirs de « régénération morale de la nation [et du] rayonnement de l'Église catholique romaine en Amérique ». Groulx est ainsi critique de la Révolution tranquille parce que son projet d'« État français » se fait en l'absence de la jeunesse et se révèle vide de substance, sans portée civilisationnelle et spirituelle.

Enfin, Olivier Lemieux clôt le présent numéro par une étude de la pensée du politologue Léon Dion sur la question nationale québécoise. En six moments, de sa jeunesse au référendum de 1995, l'auteur trace une généalogie des positions de Dion, qui met en évidence les mutations de sa pensée selon les contextes au sein desquels elle s'est façonnée. Passant en revue les écrits sur la nation québécoise du politologue, Lemieux relève les aspects conjoncturels qui amènent le citolibriste antinationaliste des années 1950 à s'ouvrir au « nationalisme de croissance », incarné par les politiques du gouvernement libéral de Jean Lesage, avant de se faire le porte-parole du fédéralisme asymétrique autour des années 1970. Dion croit à cette époque que seules une réforme constitutionnelle canadienne et une reconnaissance du statut particulier du Québec sauront répondre d'une manière québécoise aux problèmes du Québec. Enfin, Lemieux émet l'hypothèse que le manque d'intérêt pour l'étude de la pensée de Dion jusqu'à présent, malgré la place notable du politologue dans l'espace public de son temps, s'explique peut-être par le fait que la marginalisation de son projet d'une troisième voie entre l'option trudeauiste et l'option indépendantiste, n'ayant connu aucun successeur, a placé le fédéralisme asymétrique et son principal défenseur dans l'angle mort des études en histoire intellectuelle du Québec.

L'équipe est également fière d'annoncer que Valérie Lapointe-Gagnon, professeure au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, a remporté le prix Benoît-Lacroix pour son article intitulé

« Les origines intellectuelles de la commission Laurendeau-Dunton : de la présence d'une volonté de dialogue entre les deux peuples fondateurs du Canada au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, 1945-1965 » (vol. XIV, n° 2-vol. XV, n° 1). L'article, qui retrace les premières tentatives de dialogue et d'étude du bilinguisme et du biculturalisme au Canada qui ont précédé la commission Laurendeau-Dunton, est disponible en libre accès sur la plateforme Érudit. Nommé en l'honneur de feu Benoît Lacroix, pionnier de l'histoire intellectuelle et littéraire du Canada français, le prix de 1000 \$ est décerné tous les deux ans au meilleur article paru dans la revue. Nos félicitations à la professeure Lapointe-Gagnon.

En terminant, soulignons qu'avec le présent numéro, *Mens* annonce un renouvellement considérable de son équipe éditoriale. D'abord, Jonathan Livernois succède à Harold Bérubé à la direction du comité de rédaction. Souhaitant un franc succès à son nouveau directeur dans l'exécution de ses fonctions, toute l'équipe tient aussi à adresser ses plus chaleureux remerciements au directeur sortant pour son habile direction et pour le dévouement dont il a fait preuve et qui a favorisé l'épanouissement du périodique durant son mandat. C'est également avec enthousiasme que le comité de rédaction annonce l'arrivée de deux nouveaux membres. Il s'agit de Rachel Nadon, candidate au doctorat en littérature à l'Université de Montréal, qui occupera les fonctions de secrétaire de rédaction, et de Philippe Volpé, candidat au doctorat en histoire à l'Université d'Ottawa.

Trois de nos membres ont aussi quitté la revue dans la dernière année : Damien-Claude Bélanger, Michel Bock et Mathieu Noël. Avec le départ de Bélanger et de Bock, *Mens* assiste au départ de ses derniers « artisans de la première heure ». C'est donc avec reconnaissance que le comité de rédaction adresse ses plus sincères remerciements à ces fidèles membres pour leur dévouement et pour l'énergie qu'ils ont consacrée au rayonnement de la revue et de l'histoire intellectuelle et culturelle en Amérique française.

Philippe Volpé
Pour l'équipe de Mens



L'Église et l'État, de Taschereau à Duplessis : mythes et constructions historiques¹

Alexandre Dumas
Université McGill

Résumé

La recherche sur les relations entre l'Église catholique et l'État québécois à l'époque de Maurice Duplessis est, à ce jour, encore embryonnaire. Maintes perceptions contemporaines ont été élevées au rang de réalités historiques sans que des recherches aient d'abord été menées. À défaut d'avoir accès aux sources, nous avons accepté les récits contestés de Robert Rumilly et de Conrad Black lorsqu'ils présentaient une certaine vision de la réalité conforme à nos préjugés. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'opposition du clergé à Louis-Alexandre Taschereau, son soutien à Maurice Duplessis et l'entente supposée entre l'Union nationale et l'épiscopat. Le présent article vise à faire le bilan historiographique de cette question.

Abstract

Current research on the relationship between the Roman Catholic Church and the Quebec State during the Duplessis era remains in an embryonic state. Contemporary perceptions related to Duplessis and the Church rarely rest on historical research, but they have nevertheless been elevated to the rank of facts. In the absence of accessible primary sources,

¹ Cet article a bénéficié du soutien financier du Fonds de recherche du Québec en société et culture (FRQSC).

the debatable accounts of Robert Rumilly and Conrad Black have been accepted as fact because they correspond to widely accepted prejudices. This is particularly the case when it comes to the clergy's opposition to Louis-Alexandre Taschereau, to its support for Maurice Duplessis, and to the supposed agreement between the Union nationale and the episcopate. The present article seeks to give a historiographic overview of these issues.

La Révolution tranquille et les décennies qui la précèdent sont des périodes qu'on peine encore à évaluer avec recul et objectivité tant elles sont fortement ancrées dans la mythologie populaire québécoise. Les travaux des dernières décennies pour démystifier le régime de Duplessis, à l'abri des jugements implacables d'un Pierre Elliott Trudeau aussi bien que des panégyriques d'un Robert Rumilly, ont fortement contribué à améliorer notre connaissance de cette période. On déconstruit plus difficilement dans le grand public l'idée bien ancrée d'une « Grande Noirceur ». Les historiens eux-mêmes n'échappent pas à certaines idées préconçues.

La vision noire longuement entretenue du passé d'avant 1960 a été fortement remise en question. Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard ont voulu montrer la « normalité » de l'évolution du Québec, dont la modernité n'apparaît pas subitement en 1960². Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin ont cherché à prouver que la société « duplessiste », loin d'être purement traditionaliste, était au contraire essentiellement libérale³. Plus récemment, Xavier Gélinas constatait l'aspect fragmentaire des recherches historiques sur l'Union nationale et invitait ses collègues à évaluer Maurice Duplessis en comparaison avec ses homologues contemporains et non en fonction des regrets que nous

² Paul-André Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, t. 1 : *De la Confédération à la crise*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1979 ; t. 2 : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1986.

³ Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste, 1944-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994.

avons d'une société québécoise qui n'a pas su être suffisamment moderne pour être conforme à notre idéal⁴.

Malgré toutes ces reconsidérations et ces remises en question, une idée semble fortement ancrée et a peu attiré l'attention des historiens jusqu'ici, celle de l'alliance entre l'Église catholique et l'Union nationale. Selon cette conception, les évêques sont les mécènes de Duplessis, ceux qui ont inspiré ses lois les plus rétrogrades, ou alors ses encenseurs, achetés à grands coups d'octrois discrétionnaires. Quant au clergé, il constituait, selon cette vision, une troupe auxiliaire à laquelle faisait appel l'Union nationale en temps d'élection. Séduits par Duplessis et par sa défense de la tradition catholique, prêtres et évêques se seraient alliés pour maintenir les « bleus » éternellement au pouvoir et n'auraient pas hésité pour ce faire à abuser de leur grande influence auprès des fidèles.

Toutes ces idées sont fortement ancrées dans les mentalités et sont reflétées dans l'historiographie. Force est pourtant de constater que cette vision catégorique est davantage l'écho de souvenirs minutieusement triés, de mythes contemporains élevés au rang de réalités historiques, et non le résultat d'une analyse scientifique des documents d'archives. Cet article se veut un bilan de la littérature sur les relations entre l'Église et l'État dans le Québec duplessiste. Plus précisément, nous souhaitons départager les faits avérés de ceux qui ont été assumés sans jamais être appuyés par la recherche.

On ne peut résumer simplement les relations entre l'État et l'Église, d'abord parce que cette dernière ne constitue pas un bloc monolithique. Chaque évêque gérait ses rapports avec le pouvoir civil à sa manière, et le clergé ne partageait pas nécessairement chaque position de l'épiscopat. On remarquera toutefois que l'historiographie a tendance à procéder à des généralisations excessives et à amalgamer prêtres et évêques dans un tout uni. La lettre d'un évêque félicitant

⁴ Xavier Gélinas, « Duplessis et ses historiens », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis : son milieu, son époque*, Québec, Éditions du Septentrion, 2010, p. 19-35.

Duplessis au lendemain d'une victoire électorale peut ainsi être utilisée comme la preuve que « l'Église » soutenait l'Union nationale. Du côté de l'État, des amalgames semblables sont tracés entre le gouvernement et le parti au pouvoir. C'est en grande partie par hostilité envers le Parti libéral que l'Église aurait appuyé Maurice Duplessis et combattu ses prédécesseurs, Louis-Alexandre Taschereau et Adélard Godbout. Les relations entre l'Église et l'État telles qu'entendues dans ce bilan historiographique incluent donc le rapport entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux ainsi que l'implication du clergé dans le domaine politique.

Le clergé face à Louis-Alexandre Taschereau

Les relations entre l'Église et l'État sous le gouvernement de Maurice Duplessis ont été examinées en comparaison avec celles qui ont eu cours sous celui de son prédécesseur, Louis-Alexandre Taschereau. La seule étude qui y ait été consacrée est celle d'Antonin Dupont, ouvrage dont la publication remonte à plus de quarante ans⁵. La thèse de Dupont est bien résumée dans la préface de Laurier Lapierre : « Taschereau a dû mater les clercs⁶. » L'auteur présente effectivement les relations entre l'Église et l'État sous Taschereau comme un affrontement presque constant. Les débats sur l'assistance publique, sur la Commission des liqueurs, sur les écoles juives, sur l'application de la *Loi sur l'observance du dimanche* ou de la loi sur les théâtres sont autant d'occasions pour les évêques et les prêtres de s'opposer à la politique du gouvernement libéral, qui a dû lutter pour faire avancer la société québécoise malgré le désir de l'Église de tout maintenir en place. Au clergé reviendrait d'ailleurs l'odieux de certaines positions condamnables de Taschereau, à commencer par son opposition au droit de vote des femmes. À l'instar des partis de gauche en France, le Parti libéral aurait refusé d'adopter le suffrage féminin par crainte

⁵ Antonin Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936*, Montréal, Éditions Guérin, 1973.

⁶ *Ibid.*, p. vii.

de voir les nouvelles électrices se faire dicter leur vote par leur confesseur. Les femmes, traditionnellement soumises aux diktats de leurs curés, ne pouvaient pas devenir des électrices objectives⁷. Dupont explique que la question du suffrage féminin est un des rares points sur lesquels s'entendent les évêques et le gouvernement. Il rejette toutefois l'idée d'une entente particulière entre l'Église et le Parti conservateur, même lorsque Maurice Duplessis en prend la direction. L'Église préfère, selon Dupont, s'appuyer sur les syndicats catholiques et sur d'autres associations confessionnelles.

En raison des archives fragmentaires laissées par Louis-Alexandre Taschereau et faute de pouvoir consulter la correspondance des évêques, Dupont utilise la presse libérale pour représenter l'État et la presse catholique pour représenter les positions de l'Église. Les attaques de *L'Action catholique* contre *Le Soleil* ou encore celles du *Canada* contre *Le Devoir* sont ainsi présentées comme des preuves de la tension existant entre les deux parties. Dominique Marquis a pourtant bien montré que l'opinion des journalistes catholiques était parfois loin de représenter celle des évêques⁸. De la même façon, les positions des éditorialistes des journaux libéraux ne sont pas toujours celles du premier ministre. On peut également s'interroger sur le choix que fait Dupont de classer les journaux d'Adrien Arcand parmi les journaux catholiques, choix qui contribue naturellement à présenter l'Église comme une institution rétrograde⁹. L'auteur utilise tout de même quelques exemples concrets, comme l'opposition unanime des évêques de la province à la *Loi sur l'assistance publique*. Avec les archives de presse, la principale source de Dupont est le fonds Louis-Alexandre Taschereau, aujourd'hui conservé à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Or, sur le plan des relations

⁷ *Ibid.*, p. 175-176.

⁸ Dominique Marquis, *Un quotidien pour l'Église : L'Action catholique, 1910-1940*, Montréal, Leméac éditeur, 2004, p. 64.

⁹ *Le Goglu*, journal fondé et dirigé par Adrien Arcand, est maintes fois cité par l'auteur comme appartenant à « la presse catholique » (Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État*, p. 250, 261, 264-266, 271, 284, 286, 309).

entre l'Église et l'État, ce fonds contient presque exclusivement des lettres de plainte, des communications qui laissent effectivement conclure à d'importantes tensions entre les deux pouvoirs. Les nombreuses lettres suggérant l'existence d'une relation relativement harmonieuse entre Taschereau et les évêques, que l'on retrouve dans les différents évêchés de la province, sont étrangement absentes du fonds. Voilà qui explique que la vision de Dupont sur le sujet ait pu être biaisée.

Bernard Vigod revient sur le sujet dans sa biographie de Louis-Alexandre Taschereau, bien qu'il n'apporte guère d'eau au moulin sur le plan des relations entre l'Église et l'État¹⁰. Les épisodes racontés sont les mêmes que ceux déjà narrés par Dupont. Plus prudent que ce dernier, Vigod ne va pas jusqu'à affirmer que les relations entre l'Église et l'État étaient mauvaises, mais explique comment cette perception a pu être construite et entretenue : l'entrée de l'anticlérical avoué Télesphore-Damien Bouchard au Cabinet en 1935, les nombreuses plaintes du premier ministre auprès du cardinal Rodrigue Villeneuve contre le journal *L'Action catholique* et le bulletin *La Bonne Nouvelle* du curé Édouard-Valmore Lavergne, l'aveu d'impuissance du premier ministre devant la popularité grandissante de l'idée de taxer les biens ecclésiastiques ont certainement contribué à la réputation d'anticléricalisme de Louis-Alexandre Taschereau¹¹. Alors qu'Antonin Dupont a examiné les relations entre l'Église et l'État presque exclusivement sous l'angle public des coupures de presse, Bernard Vigod semble les avoir analysées selon le point de vue de son objet d'étude, ce qui semble influencer sa thèse. Mentionnons, par exemple, l'attitude du cardinal Villeneuve au lendemain des élections de 1935, attribuée par certains libéraux aux sympathies alléguées du prélat pour les adversaires du gouvernement, jugement repris par Vigod.

¹⁰ Bernard L. Vigod, *Quebec before Duplessis: The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986.

¹¹ *Ibid.*, p. 297-298.

Ces deux ouvrages, toujours considérés comme des références puisque le gouvernement Taschereau n'a guère attiré l'attention des historiens depuis leur publication, ont donc en commun de présenter l'Église comme étant opposée au Parti libéral. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer que cette animosité supposée entre Taschereau et l'épiscopat a été exagérée. Au contraire, le premier ministre accordait beaucoup d'importance à l'opinion des évêques sur sa législation sociale et gouvernait en conséquence, ce que Duplessis ne fera jamais¹². C'est malgré tout en opposition à l'anticléricalisme de Taschereau qu'a été jugé l'« ultramontanisme » de Duplessis, révélé, entre autres, par le soutien indéfectible du clergé à l'Union nationale lors des élections.

Des prêtres et des politiciens

En ce qui concerne la participation des prêtres à l'exercice électoral, les élections provinciales de 1935 sont généralement reconnues comme une exception, la première fois depuis 1896 où l'on assiste à un mouvement aussi important. Toutefois, les historiens ne s'entendent pas sur l'étendue de cette participation du clergé. Robert Rumilly, le premier à traiter du sujet, nous informe que « des prêtres interviennent çà et là » au cours de la campagne, ce qui donne l'impression d'une participation sporadique de la part d'un nombre limité de membres du clergé¹³. Antonin Dupont affirme plutôt qu'« une large fraction du clergé » a exprimé son antagonisme envers le gouvernement au cours de la campagne et qu'on peut parler pour la première fois, depuis 1896, d'une « incursion massive de représentants du pouvoir religieux sur le terrain politique¹⁴ ». Conrad Black mentionne la participation « du clergé », ce qui laisse également

¹² Alexandre Dumas, « L'entente Villeneuve-Duplessis : constructions historiques et réalités », *Études d'histoire religieuse*, vol. 80, n° 1-2 (2014), p. 5-21.

¹³ Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, t. 1 : 1890-1944, Montréal, Éditions Fides, 1978, p. 204.

¹⁴ Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État*, p. 339.

entendre un mouvement général¹⁵. Bernard Vigod va encore plus loin en expliquant que le clergé a participé aux élections avec la complicité du cardinal Villeneuve, qui a pris parti pour l'opposition et s'est « arrangé » pour être à l'extérieur du pays pendant la campagne électorale, laissant ainsi toute liberté aux prêtres de discourir contre le gouvernement. Concernant la nature et l'amplitude de la participation du clergé, Vigod se contente de rapporter le discours libéral, selon lequel les prêtres auraient attaqué le gouvernement « dans toutes les régions de la province¹⁶ ». Plus récemment, Frank Myron Guttman a affirmé que, comme d'habitude, les prêtres sont intervenus en faveur des bleus, leurs alliés traditionnels¹⁷. Il s'agirait donc non seulement d'un mouvement généralisé, mais d'une habitude.

Malheureusement, les exemples rapportés par les différents auteurs sont toujours sensiblement les mêmes et peuvent donc difficilement traduire le mouvement général qui est sous-entendu. Les deux cas mentionnés le plus souvent sont ceux du curé Édouard-Valmore Lavergne, auteur d'un sermon condamnant le gouvernement et chaud partisan d'Ernest Grégoire, candidat dans Montmagny, et de l'abbé Pierre Gravel, aumônier-directeur du Syndicat national catholique de l'amiante et partisan de Tancred Labbé, candidat unioniste dans Mégantic. Ces deux exemples sont d'abord rapportés par Robert Rumilly dans son *Histoire de la province de Québec* ainsi que dans sa biographie de Maurice Duplessis¹⁸. Rumilly mentionne aussi le père franciscain Archange Godbout et l'abbé Maurice Laliberté, qui auraient tous deux soutenu publiquement le candidat de l'Union nationale dans leur circonscription électorale respective.

¹⁵ Conrad Black, *Duplessis*, t. 1 : *L'ascension*, traduit de l'anglais par Monique Benoît, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, p. 173.

¹⁶ Bernard Vigod, *Taschereau*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1996, p. 296.

¹⁷ Frank Myron Guttman, *The Devil from Saint-Hyacinthe: Senator Télesphore-Damien Bouchard: A Tragic Hero*, New York, iUniverse, 2009.

¹⁸ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, t. 35 : *Chute de Taschereau*, Montréal, Éditions Fides, 1966, p. 72-75 ; Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, t. 1, p. 204.

Gravel et Lavergne sont également mentionnés par Jean Provencher¹⁹, Antonin Dupont²⁰, Conrad Black²¹, Bernard Vigod²², Patricia Dirks²³, Bernard Saint-Aubin²⁴ et Léon Dion²⁵. Bien que Rumilly ne soit pas toujours cité en référence, les événements rapportés sont toujours les mêmes.

Les auteurs ont des positions divergentes sur les motivations du clergé à prendre parti au cours de la campagne électorale. Pour toute explication, Rumilly cite abondamment les paroles du curé Lavergne, ses critiques acerbes des excès du libéralisme économique et de l'incapacité du gouvernement Taschereau à y mettre fin. Black se garde de porter un jugement sur les motivations du clergé. Dupont et Vigod expliquent, quant à eux, cette ingérence par l'antagonisme du clergé et du Parti libéral²⁶. Léon Dion croit au contraire que ces prêtres soutiennent plus particulièrement Maurice Duplessis, car ils le voient comme « un ardent défenseur des intérêts de l'Église et de la nation canadienne-française²⁷ ». C'est donc en 1935 que commence l'indéfectible alliance du clergé et de l'Union nationale. Les prêtres seront dès lors totalement aveugles devant la corruption du régime, séduits qu'ils sont par le crucifix de l'Assemblée législative, installé en 1936 au-dessus du fauteuil de l'orateur, ainsi que par les généreux subsides consentis aux congrégations²⁸.

¹⁹ Jean Provencher, *Joseph-Ernest Grégoire : quatre années de vie politique*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1969, p. 63-64 ; 69-71.

²⁰ Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État*, p. 321.

²¹ Black, *Duplessis*, t. 1, p. 173.

²² Vigod, *Taschereau*, p. 278.

²³ Patricia Dirks, *The Failure of l'Action libérale nationale*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1991, p. 52.

²⁴ Bernard Saint-Aubin, *Duplessis et son époque*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1979, p. 103-104.

²⁵ Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 2 : *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 20, sur le site *Les classiques des sciences sociales*, Université du Québec à Chicoutimi, 2011, [http://dx.doi.org/doi:10.1522/030175008].

²⁶ Dupont, *Les relations entre l'Église et l'État*, p. 320 ; Vigod, *Taschereau*, p. 292-293.

²⁷ Dion, *Québec 1945-2000*, p. 20.

²⁸ *Ibid.*, p. 23.

À l'exception de Rumilly, aucun des auteurs mentionnés n'a pourtant mené de recherche sur le sujet. Toutes ces prises de position sont des déductions basées sur les faits rapportés par Rumilly et par les archives de presse. En réalité, le nombre de prêtres ayant pris publiquement la parole en faveur de l'Union nationale en 1935 ne dépasse probablement pas la vingtaine, et l'épiscopat ne les a encouragés d'aucune manière²⁹. Cherchant à expliquer sa défaite, le Parti libéral a montré du doigt l'intervention du clergé. Duplessis et l'Union nationale étaient, pour leur part, ravis que l'on suppose le clergé tout entier en leur faveur et n'ont aucunement cherché à démentir la thèse de l'influence cléricale. Voilà qui explique partiellement comment ce discours est devenu officiel.

Une semblable ambiguïté recouvre la perception qu'a l'Église catholique du Bloc populaire canadien (1943-1947). Selon Conrad Black, le cardinal Villeneuve et la plupart des évêques favorisent l'Union nationale au cours des élections provinciales de 1944. La campagne du Bloc contre la conscription et, surtout, les attaques d'Henri Bourassa contre la hiérarchie auraient convaincu les évêques de ne pas lui prêter leur concours. Quant au bas clergé, il aurait usé d'une « influence subtile » auprès des électeurs la veille du vote en faveur de l'Union nationale. Black reconnaît que cette influence n'est qu'une hypothèse et qu'elle ne pourrait être mesurée³⁰. D'après Léon Dion, les idées « socialisantes » du Bloc populaire ne seraient pas étrangères à l'opinion défavorable que le clergé a à son sujet³¹. Paul-André Comeau croit au contraire que le clergé s'est d'abord montré fort sympathique au Bloc, mais que ce sentiment a rapidement évolué. Il mentionne le désarroi d'André Laurendeau devant le changement

²⁹ Alexandre Dumas, « "Influence induite" : la participation du clergé catholique aux élections québécoises de 1935 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 2 (2014), p. 139-150 ; Alexandre Dumas, « Politique et discipline ecclésiastique dans l'archidiocèse de Québec (1932-1944) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 67, n° 3-4 (hiver-printemps 2014), p. 343-373.

³⁰ Black, *Duplessis*, t. 1, p. 462-464.

³¹ Dion, *Québec 1945-2000*, p. 28.

d'attitude du bas clergé, si enthousiaste pour son parti avant les élections et si froid après le retour au pouvoir de l'Union nationale³². Encore une fois, tous ces jugements ne s'appuient pas sur des archives, mais sur des relectures de Rumilly ou sur les récits des témoins. Le soutien du clergé à ce « tiers parti » reste donc toujours à examiner.

Le clergé face à Duplessis

Les premières biographies de Duplessis, rédigées par des journalistes, n'accordent pas une importance particulière aux rapports entre le clergé et l'Union nationale. Pierre Laporte est muet sur la relation entre le pouvoir religieux et Duplessis, si ce n'est un rappel de la déclaration de ce dernier : « Les évêques mangent dans ma main³³. » Le livre de Leslie Roberts, bien qu'écrit d'une plume agressive (le terme « totalitaire » est employé pour qualifier la politique de Duplessis³⁴), présente un portrait plutôt nuancé des rapports entre les pouvoirs religieux et politique. Si son ouvrage donne parfois au clergé le « mauvais rôle », par exemple, en présentant son soutien enthousiaste à la *Loi protégeant la province contre la propagande communiste*, mieux connue sous le nom de loi du cadenas, en revanche il mentionne aussi l'opposition du clergé au gouvernement, notamment au cours de la grève de l'amiante (aussi connue sous le nom de grève d'Asbestos), ainsi que les écrits des abbés Gérard Dion et Louis O'Neill. Ce n'est apparemment qu'au cours des années 1970 que se développera l'idée d'un soutien presque unanime de l'Église à Duplessis et que cette entente entre les deux pouvoirs deviendra un motif de rancœur entre eux.

La première biographie historique de Maurice Duplessis est signée par Robert Rumilly, bien connu pour être un adulateur du

³² Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire : 1942-1948*, Montréal, Québec Amérique, 1982, p. 414.

³³ Pierre Laporte, *Le vrai visage de Duplessis*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, p. 139.

³⁴ Leslie Roberts, *Le Chef : une biographie politique de Maurice Duplessis*, Montréal, Éditions du Jour, 1963, p. 7-8.

Chef. Bien que le livre contienne de nombreux épisodes portant sur les relations entre l'Église et l'État sous Duplessis, Rumilly s'aventure rarement à porter un jugement. Le récit de ces événements se limite souvent à une chronique de presse. C'est évidemment avec plaisir que l'auteur cite en longueur chaque compliment adressé à Duplessis par les évêques, compliments qui sont toujours considérés, en 1973, comme une caution morale par les franges les plus conservatrices auxquelles appartient Rumilly³⁵. Ces citations outrancières intensifient l'importance des bons mots de l'épiscopat pour le chef de l'Union nationale. Voici un exemple des généralisations excessives auxquelles a recours Rumilly. Il rappelle qu'en 1946, l'épiscopat est reconnaissant « dans sa presque unanimité » envers Duplessis pour les modifications apportées à son projet de créer un ministère de la Jeunesse. L'auteur cite une seule lettre élogieuse de M^{gr} Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, et conclut ainsi : « Les relations du gouvernement Duplessis avec le clergé restent donc excellentes³⁶. » Précisons que cette utilisation abusive de la correspondance n'est pas exclusive à Rumilly. Jean-Guy Genest, par exemple, utilise trois lettres de reconnaissance de hauts ecclésiastiques (M^{gr} Joseph-Alfred Langlois, de Valleyfield, M^{gr} Maurice Roy, de Québec, et M^{gr} Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval) pour montrer que Duplessis était « l'homme du clergé³⁷ ». Le contenu des lettres est jugé exact, sincère et représentatif de l'ensemble, alors qu'il reflète les préjugés de l'historien.

Rumilly rejette l'idée que la politique et la diplomatie aient pu dicter la conduite du premier ministre dans ses rapports avec l'Église. Lorsque Duplessis remet au cardinal Villeneuve un anneau d'améthyste en gage de sa « filiale affection », l'historien précise qu'il s'agit de l'expression d'une foi profonde et non d'un « geste de courtisan³⁸ ».

³⁵ Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, t. 1, p. 262, 553-554.

³⁶ *Ibid.*, t. 2, p. 157.

³⁷ Jean-Guy Genest, *Godbout*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1996, p. 300-301.

³⁸ Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, t. 1, p. 454-455.

Rumilly tient tout de même à préciser que le Chef n'est pas au service du clergé. Il rapporte ce mot de Duplessis, qui aurait prévenu le secrétaire de la province, Omer Côté, que « la politique suivie au Parlement ne se décide pas au palais cardinalice³⁹ ». La relation entre l'Église et l'État est dans l'ensemble présentée comme harmonieuse, et Rumilly se garde bien de prêter au Chef des mots, tels que « les évêques mangent dans ma main ».

Cette biographie de Duplessis est fortement teintée des positions idéologiques de son auteur. Par exemple, commentant une déclaration de Téléphore-Damien Bouchard assimilant Duplessis au dictateur portugais Salazar, il note que « le compliment est involontaire⁴⁰ ». Il n'est donc pas surprenant que l'entente entre l'Église et l'État soit également dépeinte conformément à l'idéologie de Rumilly : ni négligeable ni envahissante, elle appartient à la plus pure tradition canadienne-française et est ainsi acceptée.

À Robert Rumilly succède Conrad Black. Ce dernier partage une même admiration pour Duplessis, mais celle-ci n'est pas motivée par la même idéologie. Alors que Rumilly juge légitime chacune des décisions du Chef, Black cherche plutôt à excuser celles qui semblent moins justifiables aux yeux de ses contemporains. Plutôt que de justifier l'opposition de Duplessis au suffrage féminin, Black l'excuse en soulignant son appui au projet de loi d'Oscar Drouin permettant aux femmes d'accéder au Barreau⁴¹. De la même manière, plutôt que de vanter sa bonne entente avec le cardinal Villeneuve, il rappelle que le premier ministre aurait résisté à certaines tentatives d'ingérence dans le domaine politique de la part du prélat⁴². Contrairement à Rumilly, Black n'est pas aveugle aux faiblesses de Duplessis. Il va jusqu'à qualifier ses attaques antisémites, lancées au cours de la campagne électorale de 1944, d'épisode « méprisable⁴³ ». Black ne

³⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 46.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 90.

⁴¹ Black, *Duplessis*, t. 1, p. 64.

⁴² *Ibid.*, p. 244.

⁴³ *Ibid.*, p. 442.

ménage pas non plus les « bondieuseries » de Duplessis, par exemple l'invocation de ses principes religieux pour justifier la cessation des secours directs aux mères célibataires et aux couples vivant en concubinage⁴⁴. Il mentionne également le crucifix installé à l'Assemblée législative comme un « geste symbolique » auquel Duplessis aura souvent recours⁴⁵.

Black consacre deux chapitres aux relations de Duplessis avec les évêques de la province. Ces derniers sont malheureusement catégorisés de manière plutôt simpliste. Nous retrouvons d'un côté M^{gr} Joseph-Aldée Desmarais, d'Amos, M^{gr} Roy, de Québec, M^{gr} Georges Melançon, de Chicoutimi, et le cardinal Villeneuve parmi les alliés de Duplessis, tandis que M^{gr} Joseph Charbonneau, de Montréal, M^{gr} Philippe Desranleau, de Sherbrooke, et M^{gr} Napoléon-Alexandre Labrie, de Baie-Comeau, sont considérés comme ses adversaires. M^{gr} Arthur Douville, de Saint-Hyacinthe, M^{gr} Albini Lafortune, de Nicolet, M^{gr} Anastase Forget, de Saint-Jean, M^{gr} Joseph-Arthur Papineau, de Joliette, et M^{gr} Joseph-Eugène Limoges, de Mont-Laurier, sont qualifiés de « plus ou moins médiocres », sans que l'auteur analyse davantage leur cas⁴⁶. Voici comment Black résume les échanges entre les évêques et Duplessis :

Desmarais demandait et recevait. Villeneuve et Roy n'avaient même pas à demander. Desranleau se voyait fréquemment refuser ce qu'il demandait. Douville demandait, puis suppliait et finalement recevait. Quant aux demandes de Labrie, on n'en tenait aucun compte. Papineau et Pelletier étaient traités à peu près comme Douville, Courchesne comme Roy et Melançon comme Desmarais. Le cardinal Léger était dans une classe à part – trop fier pour demander, trop intelligent pour exiger, trop puissant pour être refusé⁴⁷.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 281.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 248.

⁴⁶ Conrad Black, *Duplessis*, t. 2 : *Le pouvoir*, traduit de l'anglais par Monique Benoît, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, p. 307-308.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 323-324.

Cette neutralité du cardinal Léger est également rappelée par Jean Hamelin⁴⁸, par Bernard Saint-Aubin⁴⁹ et par Léon Dion⁵⁰. Présentés ainsi, les évêques de la province semblent être des joueurs bien mineurs sur le plan politique. Cela semble être l'avis de Black, qui affirme dans sa conclusion que Maurice Duplessis et son administration ont été à l'origine de « l'effondrement de l'Église comme influence politique⁵¹ ».

Conrad Black a basé sa biographie presque exclusivement sur le fonds d'archives du principal intéressé, qui n'illustre pourtant qu'un côté de la médaille. En effet, Duplessis n'a pas conservé l'intégralité de sa correspondance. Les lettres qu'il a échangées avec M^{gr} Gérard-Marie Coderre, de Saint-Jean, sont notamment absentes du fonds. Comme de raison, cet évêque est absent de l'étude de Black. Son cas est pourtant révélateur, comme le montrent aujourd'hui les archives de l'évêché de Saint-Jean-Longueuil. Sans jamais avoir noué avec Duplessis une relation harmonieuse, M^{gr} Coderre ne pouvait pas non plus être qualifié d'adversaire de l'Union nationale. Cet évêque, comme M^{gr} Limoges, de Mont-Laurier, et M^{gr} Douville, de Saint-Hyacinthe, a refusé de jouer le jeu politique auquel Duplessis souhaitait le voir se prêter⁵². C'est une réalité que ne traduit pas le fonds personnel de Maurice Duplessis, mais qui transparaît clairement dans les archives des différents évêchés de la province. Voilà qui illustre encore une fois à quel point la sélection des sources, si tant est qu'elles soient alors disponibles aux chercheurs, peut fausser les résultats.

La troisième et dernière biographie historique de Duplessis est celle de Bernard Saint-Aubin. Beaucoup moins tendancieux que

⁴⁸ Jean Hamelin (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, vol. 3 : *Le xx^e siècle*, t. 2 : *De 1940 à nos jours*, Montréal, Éditions du Boréal, 1985, p. 142.

⁴⁹ Saint-Aubin, *Duplessis et son époque*, p. 224.

⁵⁰ Dion, *Québec 1945-2000*, p. 47-48.

⁵¹ Black, *Duplessis*, t. 2, p. 594.

⁵² Alexandre Dumas, « “Les évêques mangent dans ma main” : les relations entre l'Église et l'État sous Maurice Duplessis (1944-1959) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 69, n° 4 (printemps 2016), p. 47-69.

Rumilly et Black, Saint-Aubin considère le Chef comme « le produit de la mentalité canadienne-française du Québec de l'époque⁵³ ». Duplessis n'a pas retardé le Québec. Il a été élu et réélu parce que la société québécoise elle-même, longtemps écrasée par l'idéologie ultramontaine imposée par l'Église catholique, souffrait d'un retard sur le reste de l'Amérique du Nord. Très critique de la société québécoise de l'époque et en particulier de l'Église, Saint-Aubin est tout de même plus nuancé que de nombreux auteurs à propos de Duplessis. Il reconnaît par exemple à la *Loi des salaires raisonnables* le mérite d'avoir protégé les ouvriers non syndiqués contre l'exploitation de leurs employeurs et croit qu'il est injuste d'accuser Duplessis d'être « anti-ouvrier⁵⁴ ». Lorsqu'il est question des relations entre l'Église et l'État, Saint-Aubin se montre moins neutre. Il qualifie le Québec de « théocratie de fait⁵⁵ ». À l'instar de Rumilly, il commence son étude par un chapitre consacré à M^{gr} Laflèche, ce qui lui permet d'expliquer le comportement politique de Duplessis par le fait que celui-ci a grandi dans la « capitale intellectuelle de l'ultramontanisme »⁵⁶. En présentant l'agriculture comme la vocation des Canadiens français et la pauvreté comme un idéal, l'Église catholique a encouragé le retard dans lequel se trouvait le Québec jusqu'en 1960. Le système d'éducation, tout entier entre les mains des religieux, a été l'instrument de la déchéance des Canadiens français, condamnés à voir les anglophones et les Américains développer leur pays pour eux et d'une façon qui désavantageait continuellement les Canadiens français⁵⁷. À l'Église revient donc l'odieux du « une cenne la tonne » tant reproché au gouvernement de Duplessis. Pareillement, le clergé doit porter la responsabilité de la loi du cadenas. Si Saint-Aubin n'ose pas affirmer qu'elle a été inspirée ou dictée à Duplessis par les évêques, il jette le

⁵³ Saint-Aubin, *Duplessis et son époque*, p. 253.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 133, 202.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 70.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 9-19.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 70-77.

blâme sur la mentalité fondamentalement antidémocratique des Canadiens français, nourrie par l'Église catholique⁵⁸.

Saint-Aubin mentionne les mots parfois durs qu'a pu avoir Duplessis à l'endroit de certains évêques et membres du clergé, mais il maintient que leurs relations étaient dans l'ensemble cordiales. Duplessis est, à son avis, beaucoup plus perméable aux pressions des évêques que Louis-Alexandre Taschereau et Adélard Godbout⁵⁹. À grands coups de flatteries et de faveurs personnelles, Duplessis s'est ménagé l'appui inconditionnel des évêques québécois. M^{gr} Charbonneau serait sur ce plan l'exception qui confirme la règle⁶⁰. Les trois biographes de Duplessis s'entendent donc, à quelques nuances près, sur la relation harmonieuse unissant le Chef aux évêques.

Le politologue Gérard Boismenu consacre quelques pages de son étude sur le duplessisme, publiée en 1981, au rapport entre l'Église et l'État. Encore une fois, l'Église est présentée comme l'alliée naturelle de l'Union nationale. Selon Boismenu, c'est la défense des prérogatives du clergé contre les prétentions de réformes du Parti libéral de même que la lutte contre les « tendances progressistes » qui expliquent l'appui des ecclésiastiques à l'Union nationale à partir de 1936⁶¹. M^{gr} Charbonneau et M^{gr} Léger feraient figure d'exception au sein de l'épiscopat, dont l'ensemble aurait constamment favorisé Duplessis, à l'instar de la grande majorité du bas clergé, qui participe aux « pratiques électorales scandaleuses » et à la corruption de l'Union nationale⁶². On retrouve le même type de remarques dans la brochure de Richard Jones sur l'Union nationale, parue en 1983. Comme Saint-Aubin, Jones croit que les relations entre Duplessis et l'Église s'expliquent par le fait qu'il a grandi à Trois-Rivières, siège épiscopal de M^{gr} Laflèche et donc, « bastion d'ultramontanisme et de conser-

⁵⁸ *Ibid.*, p. 236.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 209-210.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 225.

⁶¹ Gérard Boismenu, *Le duplessisme : politique économique et rapports de force, 1944-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 337-338.

⁶² *Ibid.*, p. 339; 349.

vatisme⁶³ ». Quant aux évêques, leur soutien à Duplessis s'expliquerait par la crainte de voir le Parti libéral déclencher une vague de sécularisation au Québec. Jones évoque notamment le nom de M^{gr} Desmarais, « véritable agent de l'Union nationale⁶⁴ ». Jusqu'aux années 1980, donc, peu de voix discordantes se font entendre sur l'alliance entre l'Église et l'État sous le gouvernement de Maurice Duplessis.

Bien qu'un historien ne puisse prétendre à la neutralité, la partialité des biographies de Duplessis a été fortement critiquée⁶⁵. Cela n'a pas empêché leur utilisation constante, expliquée, entre autres, par le fait que Rumilly et Black ont eu accès à des sources qui ont été depuis détruites. C'est ainsi que même les auteurs les plus critiques de Duplessis y puisent. Prenons comme exemple le livre de Léon Dion, *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, qui base son histoire de l'Union nationale sur la biographie de Conrad Black et sur quelques autres sources aussi peu impartiales, dont le livre de Pierre Laporte. L'auteur ne s'embarrasse d'aucune nuance quant à la position du clergé sur Duplessis : « Le chef de l'Union nationale bénéficie jusqu'à la fin du soutien constant de l'Église⁶⁶. »

L'utilisation des ouvrages de Robert Rumilly surprend encore davantage que l'utilisation des travaux de Black, qui a au moins le mérite de citer ses sources. C'est par exemple à Rumilly que doit être attribuée l'idée que le polémiste antisémite Adrien Arcand a acquis sa notoriété grâce à M^{gr} Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, dans une campagne contre le projet du gouvernement Taschereau de créer une commission scolaire juive. Rumilly est le premier historien à l'affirmer dans son *Histoire de Montréal*⁶⁷. Il accuse

⁶³ Richard Jones, *Duplessis et le gouvernement de l'Union nationale*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1983, p. 4.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 14.

⁶⁵ René Durocher, « L'histoire partisane : Maurice Duplessis et son temps vus par Robert Rumilly et Conrad Black », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, n° 3 (décembre 1977), p. 407-426.

⁶⁶ Dion, *Québec 1945-2000*, p. 29.

⁶⁷ Robert Rumilly, *Histoire de Montréal*, Montréal, Éditions Fides, 1974, t. 4, p. 138.

directement M^{gr} Gauthier d'avoir « lancé » Adrien Arcand dans l'antisémitisme. Fidèle à son habitude, il ne cite aucune source. L'idée qu'un évêque des années 1930 ait été antisémite au point de lancer la carrière d'un polémiste de la trempe d'Adrien Arcand semble pourtant aller de soi au point où de nombreux historiens ont repris cette idée en citant Rumilly ou alors en ne citant aucune source. C'est le cas de Pierre Anctil, d'Yvan Lamonde, de Raymond Ouimet, de Nadia Khouri, de Martin Robin, de Jacques Langlais et David Rome, et de Jean-François Nadeau⁶⁸. Ce dernier est le seul à mentionner qu'aucune source documentaire ne vient étayer cette idée. Les archives de l'archevêché de Montréal ne contiennent pourtant aucune trace d'échanges directs entre l'archevêque et le chef des Chemises bleues. Au contraire, la correspondance de M^{gr} Gauthier montre que l'Église de Montréal entretenait une sérieuse méfiance à l'endroit du groupe d'Arcand et que les troupes fascistes n'ont jamais été bien reçues à l'archevêché⁶⁹.

Dans les années 1990, un colloque, organisé par Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, est l'occasion de présenter un portrait plus nuancé des rapports entre l'Église et Duplessis. Comme l'indique le titre des actes du colloque (1997), *Duplessis : entre la Grande Noirceur et la société libérale*, deux visions s'affrontent. Les tenants de la thèse

⁶⁸ Pierre Anctil, *Le rendez-vous manqué : les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 214; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, t. 2 : 1896-1929, Montréal, Éditions Fides, 2004, p. 208; Raymond Ouimet, *L'affaire Tissot : campagne antisémite en Outaouais*, Montpellier, Écrits des Hautes-Terres, 2006, p. 70; Nadia Khouri (dir.), *Discours et mythes sur l'ethnicité*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1992, p. 187; Martin Robin, *Shades of Right: Nativist and Fascist Politics in Canada, 1920-1940*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, p. 111; Jacques Langlais et David Rome, *Juifs et Québécois français : 200 ans d'histoire commune*, Montréal, Éditions Fides, 1986, p. 79; Jean-François Nadeau, *Adrien Arcand, führer canadien*, Montréal, Lux Éditeur, 2010, p. 68, 114.

⁶⁹ Alexandre Dumas, « L'Église catholique québécoise face à l'antisémitisme des années 1930 », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 18, n° 1 (2015), p. 65-85.

de la société libérale présentent une vision plus modérée des relations entre l'Église et l'État. Michel Sarra-Bournet considère qu'on ne doit pas parler sur ce plan de « connivence », mais de « concordat ». Les deux institutions se seraient mises d'accord pour que chacune ait son monopole dans son domaine respectif, social ou politique⁷⁰. Sarra-Bournet souligne l'opposition entre l'Église et Duplessis sur la question économique après la Seconde Guerre mondiale, en particulier en ce qui concerne les conflits industriels⁷¹. Gérard Boismenu explique, quant à lui, que le régime de Duplessis repose bien davantage sur l'alliance avec le grand capital que sur une entente avec le pouvoir cléricale⁷². Boismenu souligne tout de même que la participation de l'Église à l'alliance politique duplessiste s'accompagne « d'un support immédiat et partisan » à l'égard du gouvernement⁷³. À l'extrême opposé de ce groupe d'historiens, on retrouve Jacques Rouillard, implacable dans sa critique du « virage à droite » opéré par Duplessis et ses alliés cléricaux. L'Église catholique se voit ainsi accusée d'avoir « profité » de la crise économique pour accroître son emprise sur le pouvoir politique, pouvoir que Duplessis lui a concédé avec servilité⁷⁴. On retrouve un jugement semblable du côté de Michael Behiels, qui accuse Duplessis et son gouvernement d'avoir « bloqué la modernisation des institutions publiques et parapubliques pendant deux décennies⁷⁵ ». Notons également l'intervention de Dorval Brunelle, qui considère la société québécoise de l'époque comme une « société civile soumise

⁷⁰ Michel Sarra-Bournet, « Duplessis et la pensée économique de l'Église », dans Alain G.-Gagnon et Michel Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis : entre la Grande Noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997, p. 173.

⁷¹ *Ibid.*, p. 179-180.

⁷² Gérard Boismenu, « Le duplessisme : substrat social d'une alliance politique de classe », dans Gagnon et Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis*, p. 297.

⁷³ *Ibid.*, p. 304-305.

⁷⁴ Jacques Rouillard, « Duplessis : le Québec vire à droite », dans Gagnon et Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis*, p. 190-191.

⁷⁵ Michael Behiels, « Duplessis, le duplessisme et la prétendue reconstitution du passé », dans Gagnon et Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis*, p. 319-320.

à un pouvoir provincial nationaliste et conservateur⁷⁶ ». Le clivage entre les deux tendances semble tenir à un écart entre les générations.

En 2009, un nouvel effort collectif pour repenser le duplessisme et la Grande Noirceur est déployé lors du colloque organisé par Lucia Ferretti et Xavier Gélinas à l'occasion du 50^e anniversaire de la mort de Duplessis. L'ouvrage offre un riche éventail d'études traitant de sujets des plus diversifiés. La question des relations entre l'Union nationale, les évêques et le clergé est toutefois pratiquement absente. Le seul texte effleurant le sujet est celui de Lucia Ferretti et Maélie Richard, qui s'attarde au rôle de Duplessis comme député de Trois-Rivières. Sans exagérer l'étendue de l'alliance entre l'Église et l'État, les deux auteures rappellent les liens qui unissaient Duplessis aux membres du clergé, en particulier ceux de sa circonscription électorale, une proximité qui prenait souvent la forme d'amitiés personnelles⁷⁷. Force est donc de constater que, dans cette relecture du duplessisme à laquelle les historiens s'adonnent depuis plus de deux décennies, l'Église est loin de se retrouver au centre des préoccupations des chercheurs.

Le cardinal Villeneuve

Parmi les contemporains comme parmi les historiens, un évêque aura, plus que tous les autres, la réputation d'être un allié de Duplessis. Il s'agit du cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec de 1931 à 1947. Bien qu'il soit sans conteste une des figures dominantes de la société québécoise de son époque, le cardinal n'a pas été à ce jour l'objet d'une biographie historique ou d'une étude approfondie qui aurait pu présenter une thèse solide sur le personnage. Les opinions les plus diverses ont été exprimées à son sujet et particulièrement en ce qui a trait à son rapport à la politique.

⁷⁶ Dorval Brunelle, « La société *illibérale* duplessiste », dans Gagnon et Sarra-Bournet (dir.), *Duplessis*, p. 343.

⁷⁷ Lucia Ferretti et Maélie Richard, « Maurice Duplessis : député de Trois-Rivières, 1944-1959 », dans Gélinas et Ferretti (dir.), *Duplessis*, p. 149-150.

Plusieurs historiens s'entendent sur la bonne relation unissant Villeneuve et le chef de l'Union nationale. Jacques Rouillard explique que le cardinal retrouve en Duplessis, « contrairement à Gouin et à Taschereau, l'homme dévoué à l'Église qui sera à l'écoute de son enseignement en matière civile⁷⁸ ». Yvan Lamonde voit également dans le gouvernement de Duplessis une restauration de la tradition puisqu'il scelle « une entente d'appui réciproque du conservatisme politique et religieux⁷⁹ ». Léon Dion présente le cardinal comme un allié de Duplessis, à qui il a apporté un « soutien paternel et indéfectible » et sur qui il exerçait une influence qu'aucun autre évêque n'aura jamais après lui⁸⁰. Conrad Black affirme, pour sa part, que le cardinal est le « mécène » de Duplessis, celui qui l'a appuyé « dans les bons et les mauvais moments⁸¹ ». Lita-Rose Betcherman n'hésite pas à parler d'amitié pour décrire la relation unissant Villeneuve à Duplessis⁸². Cette perception d'une entente entre les deux hommes a d'ailleurs fait une incursion dans la culture populaire grâce à la télé-série *Duplessis* de Denys Arcand⁸³.

Une idée de l'époque, toujours présente dans l'historiographie, est que la loi du cadenas aurait été inspirée par le cardinal Villeneuve. L'idée a été véhiculée et perpétuée par les contemporains de Duplessis, qu'ils soient ses adversaires, comme le journaliste Jacques Hébert⁸⁴, ou ses alliés, comme le curé Pierre Gravel, de Boischatel⁸⁵. Robert Rumilly cite cette opinion comme un fait sans mentionner ses

⁷⁸ Rouillard, « Duplessis : le Québec vire à droite », p. 197.

⁷⁹ Yvan Lamonde, *La modernité au Québec*, t. 1 : *La crise de l'homme et de l'esprit 1929-1939*, Montréal, Éditions Fides, 2010, p. 208.

⁸⁰ Dion, *Québec 1945-2000*, p. 16, 22.

⁸¹ Black, *Duplessis*, t. 1, p. 307.

⁸² Lita-Rose Betcherman, *Ernest Lapointe: Mackenzie King's Great Quebec Lieutenant*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 228.

⁸³ Denys Arcand, *Duplessis*, Montréal, VLB éditeur, 1978.

⁸⁴ Jacques Hébert, *Duplessis, non merci!*, Montréal, Éditions du Boréal, 2000, p. 100.

⁸⁵ Raymond Paradis, *Nous avons connu Duplessis*, propos recueillis par Raymond Paradis, Montréal, Éditions Marie-France, 1977, p. 85.

sources⁸⁶. Cette idée semble aller de soi au point où divers auteurs, tels que Yvan Lamonde⁸⁷ et Lita-Rose Betcherman⁸⁸, l'affirment sans toutefois l'étayer. Jean-Claude Racine et François Rocher l'ont répétée récemment dans leur chapitre du collectif dirigé par Xavier Gélinas et Lucia Ferretti⁸⁹. D'autres historiens, tels que Michael Behiels⁹⁰ et Jacques Rouillard⁹¹, ne vont pas jusqu'à déclarer que le cardinal a directement inspiré la loi du cadenas, mais affirment que ce sont les pressions qu'il a exercées sur le premier ministre qui ont mené à sa rédaction et à son adoption. Conrad Black et Bernard Saint-Aubin rapportent la déclaration de Duplessis selon laquelle il aurait agi de façon à répondre à la volonté du cardinal, mais ne semblent pas y prêter foi⁹². La seule recherche sur le sujet semble avoir été menée par Andrée Lévesque. La source utilisée est une lettre de Villeneuve à Duplessis lui annonçant la formation d'un comité d'étude « secret » sur les activités communistes dans la province. La lettre étant datée du 19 janvier 1937 et la loi du cadenas présentée à la Chambre le 17 mars, l'auteur juge que le comité secret a porté fruit⁹³. Les archives de Duplessis comme celles du cardinal Villeneuve ne contiennent toutefois aucune trace d'échanges subséquents entre les deux hommes. Rien n'indique que l'archevêque de Québec ait réellement soumis un rapport au premier ministre, encore moins que ce rapport ait recommandé l'imposition de la loi du cadenas.

⁸⁶ Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, t. 1, p. 458.

⁸⁷ Lamonde, *La modernité au Québec*, p. 209.

⁸⁸ Betcherman, *Ernest Lapointe*, p. 228.

⁸⁹ Jean-Claude Racine et François Rocher, « Duplessis vu d'Ottawa », dans Gélinas et Ferretti (dir.), *Duplessis*, p. 268.

⁹⁰ Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism versus Neo-Nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 228.

⁹¹ Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Éditions du Boréal, 2004, p. 67-68.

⁹² Black, *Duplessis*, t. 1, p. 272 ; Saint-Aubin, *Duplessis et son époque*, p. 235.

⁹³ Andrée Lévesque, *Virage à gauche interdit : les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec 1929-1939*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1984, p. 138, 169-170.

Le fait que le cardinal soit perçu comme un allié de Duplessis amène nécessairement à le considérer comme un adversaire des libéraux. Dans sa biographie de Louis-Alexandre Taschereau, Bernard Vigod accuse le cardinal d'avoir pris parti pour l'opposition lors des élections de 1935⁹⁴. À l'instar de nombreux libéraux de l'époque, il considère que le voyage du cardinal en Europe pendant la campagne électorale visait à laisser ses prêtres libres d'appuyer publiquement l'Union nationale.

Parmi les facteurs ayant motivé l'appui de l'Église à Duplessis, on a mentionné leur opposition commune au suffrage féminin lorsque celui-ci est adopté en 1940⁹⁵. Les négociations entre le cardinal et le premier ministre Adélard Godbout sont toutefois peu connues en raison de l'absence de sources écrites. Sur ce point, Jean-Guy Genest (1996) se base sur des entrevues réalisées en 1967 avec Alexandre Larue, secrétaire particulier du premier ministre, et avec Thérèse Casgrain. C'est de cette dernière qu'est venue l'idée que Godbout avait mis fin à l'opposition du cardinal au suffrage féminin en le menaçant de démissionner en faveur de Télesphore-Damien Bouchard, l'ardent ministre anticlérical⁹⁶. Genest n'explique malheureusement pas comment Casgrain a été mise au courant de ces tractations. Cet épisode est également rapporté par le Collectif Clio dans son *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*⁹⁷. Encore une fois, Thérèse Casgrain est citée. Karine Hébert rapporte la manœuvre en citant le Collectif Clio⁹⁸. Micheline Dumont, Denyse Baillargeon et Jocelyn Parent répètent la chose sans citer leurs sources⁹⁹. Le récit est devenu

⁹⁴ Vigod, *Taschereau*, p. 292-293.

⁹⁵ Sarra-Bournet, « Duplessis et la pensée économique de l'Église », p. 177.

⁹⁶ Genest, *Godbout*, p. 154.

⁹⁷ *Ibid.* ; Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, 1982, p. 364.

⁹⁸ Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3 (hiver 1999), p. 340.

⁹⁹ Micheline Dumont, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2008, p. 80-81 ; Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au*

célèbre au point d'être mentionné dans certains manuels scolaires¹⁰⁰. Les mémoires de Thérèse Casgrain sont pourtant à ce jour la seule source relatant l'événement. On ne le retrouve pas dans les mémoires de politiciens proches de Godbout, tels que le conseiller législatif Hector Laferté ou le ministre Téléphore-Damien Bouchard lui-même¹⁰¹. Les archives de l'archevêché de Québec et celles du premier ministre ne contiennent aucune trace ou mention de cet incident diplomatique. En revanche, la correspondance du cardinal et de Godbout permet de croire que le différend s'est résolu amicalement et non à la suite d'une menace¹⁰². Racontés trente ans après les faits, il se peut que les souvenirs de Thérèse Casgrain aient été embrouillés par le passage du temps.

L'entente Godbout-Villeneuve, telle que racontée par Casgrain, laisse également entendre que le clergé s'est lancé dans une campagne sans merci contre le suffrage féminin, ce qui serait un nouvel exemple de l'animosité des prêtres à l'égard du Parti libéral. Encore une fois, cet élément n'est pas documenté. Le Collectif Clio parle d'une campagne « virulente » de la part du clergé, mais ne cite que l'opposition personnelle du cardinal Villeneuve¹⁰³. Jean-Guy Genest affirme que le clergé s'est distingué dans la campagne contre le vote des femmes, mais ne cite que le seul exemple de l'abbé Pierre Gravel, qui a prononcé une conférence sur le sujet et encouragé la section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste à protester auprès du gouvernement¹⁰⁴. Il considère la campagne de l'abbé Gravel comme un « exemple type ». Quant

Québec, Montréal, Éditions du Boréal, 2012, p. 143-144; Jocelyn Parent, *Histoire de la laïcité au Québec : avancées et reculs*, Mirabel, éd. par l'auteur, 2012, p. 63.

¹⁰⁰ Laurent Laplante, *La démocratie, je l'apprends*, Sainte-Foy, Éditions Multimondes, 2000, p. 13-14.

¹⁰¹ Téléphore-Damien Bouchard, *Mémoires de T. D. Bouchard*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1960, 3 vol.; Hector Laferté, *Derrière le trône : mémoires d'un parlementaire québécois, 1936-1958*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1998.

¹⁰² Lettre de Rodrigue Villeneuve à Adélard Godbout, 6 mars 1940, Archives de l'archidiocèse de Québec, « Relations externes », « Gouvernement du Québec ».

¹⁰³ Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec*, p. 363.

¹⁰⁴ Genest, *Godbout*, p. 152-153.

aux journaux catholiques, quelques textes épars sont cités, mais ne suffisent pas à illustrer cette « campagne » contre le suffrage féminin. Encore une fois, des exemples sont érigés en règle.

Bien qu'on ne doive pas rejeter d'emblée les témoignages sous prétexte qu'il ne s'agit pas de sources écrites, on doit se demander s'ils sont conformes à la réalité, telle que dépeinte par les autres sources. Thérèse Casgrain mentionne dans ses mémoires que les journaux catholiques se sont violemment opposés au projet de loi du gouvernement et que la menace de Godbout de démissionner en faveur de Bouchard aurait amené le cardinal Villeneuve à mettre fin aux articles violents sur le sujet¹⁰⁵. Ce phénomène aurait pu être facilement vérifié par une revue de presse. Les articles s'opposant au vote des femmes dans *L'Action catholique* de Québec et *Le Droit* d'Ottawa ne sont pourtant ni violents ni nombreux¹⁰⁶. Quant au *Devoir* de Montréal, il confine le débat à la page féminine, et la rédaction y publie des lettres exprimant les deux points de vue¹⁰⁷. Toutefois, l'idée que la misogynie de l'Église catholique en ait fait la principale adversaire du suffrage féminin semble aller de soi au point où elle n'a pas à être vérifiée.

¹⁰⁵ Maryse Darsigny, *L'épopée du suffrage féminin au Québec (1920-1940)*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1990, p. 26.

¹⁰⁶ Eugène L'Heureux, « Suffrage féminin », *L'Action catholique*, 20 janvier 1940, p. 4; Eugène L'Heureux, « Le Discours du Trône », *L'Action catholique*, 21 février 1940, p. 2; Eugène L'Heureux, « À propos du suffrage féminin », *L'Action catholique*, 1^{er} mars 1940, p. 4; Camille L'Heureux, « Le discours du Trône à Québec », *Le Droit*, 21 février 1940; Charles Gautier, « Au jour le jour », *Le Droit*, 4 mars 1940; Camille L'Heureux, « M. Godbout tient à son projet », *Le Droit*, 6 mars 1940.

¹⁰⁷ « Résolution des Fermières de Saint-Valérien », *Le Devoir*, 2 mars 1940; « Les Fermières et le vote des femmes », *Le Devoir*, 5 mars 1940; « Contre le vote des femmes à Québec », *Le Devoir*, 15 mars 1940; « Cercle des Fermières de Saint-Constant », *Le Devoir*, 19 mars 1940; « À propos du suffrage féminin », *Le Devoir*, 25 mars 1940; « Le suffrage féminin », *Le Devoir*, 26 mars 1940; « À propos de suffrage féminin », *Le Devoir*, 3 avril 1940.

Conclusion

Si les opinions les plus divergentes ont été exprimées sur l'implication politique du clergé et sur les relations entre l'Église et l'État, le sujet n'a pas vraiment fait l'objet de recherche ou il ne l'a été que partiellement. Nous avons montré que, sur plusieurs points, les historiens ont simplement rapporté les informations diffusées par Robert Rumilly et par Conrad Black. Des thèses ont été formulées sur la participation du clergé aux élections de 1935, sur la relation entre le cardinal Villeneuve et Maurice Duplessis ou encore sur la position de l'Église à l'égard des différents partis politiques, sans que les sources ne les appuient.

Les relations entre l'Église et l'État nous semblent un sujet trop vaste et trop complexe pour n'être analysé que partiellement dans des monographies traitant de sujets divers, comme celles dont il a été question ici. Nous avons montré que la thèse d'Antonin Dupont, pour plusieurs raisons, ne rend pas compte adéquatement des faits. Les autres ouvrages cités abordent bien la question, mais celle-ci n'étant pas située au cœur de la recherche, elle est analysée superficiellement, et les jugements des auteurs semblent parfois erronés. On a conclu à la sympathie presque unanime du clergé pour l'Union nationale sans avoir examiné la participation des prêtres aux élections autrement que par quelques exemples pris, ici et là, dans les journaux. On a également déduit certaines motivations des sympathies politiques du clergé en n'utilisant que quelques témoignages et écrits éparpillés. On a porté mille et un jugements sur les allégeances politiques des évêques en n'utilisant que des données fragmentaires, souvent sans même avoir eu la possibilité de consulter leurs archives. Les recherches devront être plus approfondies pour confirmer ou infirmer certaines idées reçues.

En l'absence de sources, les historiens ont souvent utilisé des exemples particuliers pour conclure à une tendance générale. C'est ainsi que les deux seuls exemples de l'abbé Pierre Gravel et du curé Édouard-Valmore Lavergne paraissent suffire à montrer que le clergé dans son ensemble a participé aux élections de 1935 aux côtés de

l'Union nationale. Une lettre de félicitations d'un évêque adressée à Duplessis au lendemain d'une victoire suffit à prouver qu'il existe entre eux une relation harmonieuse. Le témoignage d'une seule personne (rappelons l'exemple de Thérèse Casgrain) peut être considéré comme une vérité absolue s'il concorde avec la thèse d'un auteur.

Ce bilan historiographique illustre la difficulté pour l'historien de s'éloigner des préjugés de son époque. Si la mémoire du gouvernement Duplessis s'est suffisamment estompée pour permettre de le réévaluer avec objectivité, la mémoire de l'Église catholique est, quant à elle, toujours bien vivante et nourrie de souvenirs difficiles qui noircissent encore son image. Cette perception que nous entretenons d'une Église misogyne, raciste, passéiste et autoritaire nous pousse à accepter facilement certaines idées, sans que celles-ci ne soient vérifiées ou appuyées par les archives documentaires. Les archives religieuses, qui s'ouvrent progressivement aux chercheurs, permettent de jeter un regard nouveau sur cette période que nous comprenons encore mal à force de la malmener.

L'« État français » sans la jeunesse : Lionel Groulx et la Révolution tranquille¹

Éric Bédard
TÉLUQ – Université du Québec

Résumé

Dès les années 1920, Lionel Groulx et l'équipe de L'Action française avaient espéré qu'un jour l'État du Québec travaillerait à l'émancipation économique et politique des Canadiens français. Au moment où ce programme semble prendre forme, grâce aux actions du gouvernement de Jean Lesage, le penseur du traditionalisme canadien-français se montre pourtant très critique. Les transformations culturelles en train de s'opérer le rendent en effet très pessimiste. Le regard désenchanté de Groulx ne tient pas seulement au processus de laïcisation, mais aussi à la représentation qu'il s'est toujours faite de la jeunesse. Or celle des années 1960 l'inquiète au plus haut point.

Abstract

From 1920s on, Lionel Groulx and the team of L'Action française hoped that the Quebec State would someday work towards the economic and political emancipation of French Canada. However, when this project eventually began to take form, thanks in large part to actions taken by the government of Jean Lesage, the leading thinker of French Canadian

¹ L'auteur tient à remercier les trois évaluateurs anonymes pour leurs commentaires et leurs suggestions.

traditionalism assumed a critical posture. The cultural changes that Quebec was undergoing rendered Groulx very pessimistic. His disillusionment was not only the result of rising secularism, but also of the shattering of his conceptions of youth. The youth of the 1960s worried him very much indeed.

Les nationalistes de la génération de Jean Drapeau ont conservé, tout au long de leur vie, une vive admiration pour Lionel Groulx. Au plus creux de la crise des années 1930, l'historien « national » leur avait témoigné toute sa confiance et les avait invités à construire un véritable « État français » en Amérique. Nulle surprise, donc, si, lors des obsèques de l'auteur de *Directives* et d'*Orientations*, Jean Drapeau fait partie des quelques proches qui porteront le cercueil de l'historien à son dernier repos². Quelques semaines avant le triste événement, un matin enneigé de mars 1967, la limousine du maire de Montréal s'était arrêtée devant le 261, rue Bloomfield, à Outremont, la résidence qu'habitait le chanoine Lionel Groulx depuis 1939. Le premier magistrat de la plus importante métropole française d'Amérique était fier de lui faire visiter le grand chantier d'Expo 67, cette « Terre des Hommes » sur laquelle les yeux du monde seraient bientôt fixés. Belle occasion de montrer à son mentor, âgé de 89 ans, un accomplissement éclatant du Canada français. Francophile, le maire Drapeau voulait que Montréal, grâce à cette exposition universelle, fasse rayonner le génie français et montre le relèvement de sa patrie d'origine. De retour chez lui, Lionel Groulx aurait vanté les qualités de son disciple. Voilà un vrai chef, aurait-il dit à sa nièce, qui savait conjuguer progrès et fierté et qui tentait de concilier émancipation et enracinement³. Pouvait-il en dire autant des autres

² Lionel Groulx s'éteint le 23 mai 1967.

³ L'anecdote est rapportée dans Susan Purcell et Brian McKenna, *Jean Drapeau*, traduit de l'anglais par Danielle Soucy, Montréal, Éditions Stanké, 1981, p. 167-168, et confirmée par Pierre Patry, « In memoriam », *L'Action nationale*, vol. LVII, n° 10 (juin 1968), p. 968.

artisans de la Révolution tranquille qui allaient transformer le Québec des années 1960? Pouvait-il en dire autant de la jeunesse frondeuse, issue du baby-boom, en train de faire vivre au Québec et à l'Occident une révolution culturelle sans précédent⁴?

Les rapports de Lionel Groulx à la Révolution tranquille continuent d'être discutés. Certains considèrent l'historien comme l'un de ses plus implacables critiques, d'autres en font un précurseur illustre. Le 23 mars 2015, sur le site du mouvement Tradition Québec, l'historien Jean-Claude Dupuis présentait Lionel Groulx comme le « contre-révolutionnaire tranquille » par excellence. Malgré les honneurs et les distinctions, ce penseur traditionaliste n'était « plus écouté par personne » durant les années 1960, malheureusement pour le Québec, selon Dupuis, un admirateur du chanoine. Ce dernier fait référence à la critique que Groulx a formulée sur le rapport Parent, lequel allait conduire à la « déchristianisation de la société canadienne-française⁵ ». Deux ans plus tôt, à l'auditorium de la Grande Bibliothèque à Montréal, rempli à pleine capacité, Mathieu Bock-Côté, dans une conférence consacrée à la journée du 30 octobre 1995, présentait Lionel Groulx comme le précurseur du « Maître chez nous », le grand inspirateur de l'« État français » et, surtout, comme le « père fondateur de la Révolution tranquille⁶ ». Qui a raison, qui a tort? Si les points de vue sont diamétralement opposés, ils comportent tous les deux une part de vérité.

Dans les pages qui vont suivre, après avoir présenté les rapports compliqués de Lionel Groulx à la Révolution tranquille, je souhaite insister sur sa perception de la jeunesse des années 1960. L'hypothèse

⁴ Voir, à ce sujet, Jean-Marc Piotte, *La révolution des mœurs : comment les baby-boomers ont changé le Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2016.

⁵ Jean-Claude Dupuis, « Le chanoine Lionel Groulx et le combat identitaire canadien-français », 23 mars 2015, sur le site *Mouvement Tradition Québec*, [<http://www.tradition-quebec.ca/2015/03/le-chanoine-lionel-groulx-et-le-combat.html>] (13 mai 2016).

⁶ Mathieu Bock-Côté, « 30 octobre 1995 : le référendum sur la souveraineté : il était une fois l'indépendance », dans Pierre Graveline (dir.), *Dix journées qui ont fait le Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2013, p. 214.

que je défends est que ses craintes et ses appréhensions au sujet des grandes transformations qui avaient cours furent directement liées à la représentation qu'il s'était toujours faite de la jeunesse, de la sienne propre, décrite dans son journal intime au tournant du xx^e siècle, et de celle qui suivra. Je propose, en somme, de prolonger l'analyse pionnière qu'avait déjà proposée Sylvie Beaudreau sur la question⁷. S'agissant de la jeunesse des années 1960, elle avait constaté le fossé qui s'était installé entre cette nouvelle génération et les idéaux traditionnalistes de Groulx, mais sans chercher à cerner la place qu'avait occupée la « jeunesse » dans son œuvre et la mission qu'il lui avait assignée, au début de son engagement nationaliste.

Ombre sur la Révolution tranquille

Grâce aux travaux de Xavier Gélinas, de Stéphane Pigeon et de Sylvie Beaudreau, nous connaissons assez bien les rapports de Lionel Groulx à la Révolution tranquille⁸. Des rapports complexes, souvent troubles, mais somme toute assez noirs, comme le montrent bien ses écrits des années 1960. Essai de 161 pages lancé le 21 décembre 1964 devant un parterre de notables, dont le ministre Pierre Laporte qui lut une lettre élogieuse du premier ministre Jean Lesage⁹, *Chemins de l'avenir* allait avoir un certain retentissement, ne serait-ce que sur le plan des

⁷ Sylvie Beaudreau, « Déconstruire le rêve de nation : Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 1 (été 2002), p. 50-55.

⁸ Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 127-130; Stéphane Pigeon, *Lionel Groulx, critique de la Révolution tranquille*, mémoire de maîtrise (histoire), Montréal, Université de Montréal, 1999; Beaudreau, « Déconstruire le rêve de nation ».

⁹ « Mon admiration pour ce grand historien n'a fait qu'augmenter avec les années, écrit le premier ministre, et je me suis toujours réjoui de la moindre rencontre de ses idées et des miennes. Il a découvert qu'on n'est jamais aussi transcendentement humain que lorsqu'on est complètement façonné par son milieu. On n'atteint à l'universel qu'en passant par la patrie » (Lettre de Jean Lesage, datée du 17 décembre 1964, citée dans Lionel Groulx, *Mes mémoires*, t. 4 : 1940-1967, Montréal, Éditions Fides, 1974, p. 300-301).

ventes¹⁰. Cette méditation sur son époque de changements s'est en effet beaucoup plus vendue que *Le Canada français missionnaire*, dernier gros ouvrage d'histoire de Lionel Groulx lancé en grande pompe deux ans plus tôt, mais resté sur les tablettes. L'historien revient également sur la Révolution tranquille dans le huitième et dernier volume de ses *Mémoires*, vraisemblablement écrit durant les derniers mois de sa longue vie (vers 1966-1967).

Dans ces deux textes testamentaires, et crépusculaires à bien des égards, que dit-il au juste de la Révolution tranquille? En gros, rien de très positif. Le portrait est même extrêmement sombre, même si tout n'est pas complètement noir. C'est que, selon l'historien, il fallait être myope pour ne pas voir dans les grandes réformes des premières années du gouvernement Lesage une véritable « mystique de l'effort¹¹ », la « prise de conscience adulte d'un peuple adulte¹² ». Lionel Groulx salue la « conversion » – le mot est important – de la classe politique à ses vues sur la nécessité de doter la nation canadienne-française d'un « État français » en vue d'être « Maître chez nous » sur les plans politique, économique et social. Dans *Chemins de l'avenir* et dans ses *Mémoires*, il cite sa célèbre préface à l'enquête de L'Action française et plusieurs extraits de conférences et d'entrevues accordées au fil des années, qui montrent noir sur blanc que, s'agissant de la nationalisation de l'hydroélectricité et de la réforme de l'État, les révolutionnaires tranquilles ne font que mettre en œuvre un programme conçu, pensé, rêvé, dès les années 1920, par la « vieille garde » nationaliste¹³. Ce programme nationaliste aurait normalement dû être mis en œuvre par l'Union nationale au milieu des années 1930; hélas, comme il l'écrit dans *Chemins de l'avenir*, Maurice Duplessis aurait sabordé les

¹⁰ Groulx évoque le tirage du 10^e mille (*Mes mémoires*, t. 4, p. 303). Sur la réception de cet essai, voir Gilles Chamberland, « *Chemins de l'avenir* » du chanoine Lionel Groulx, mémoire de maîtrise (histoire), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1987.

¹¹ Groulx, *Mes mémoires*, t. 4, p. 343.

¹² *Ibid.*, p. 337.

¹³ Lionel Groulx, *Chemins de l'avenir*, Montréal, Éditions Fides, 1964, p. 24.

« espérances de 36¹⁴ » et instauré un « régime de la médiocrité continue¹⁵ ». Plusieurs études d'histoire intellectuelle ont montré que, dans son esprit, « État français » n'était pas nécessairement synonyme d'« État indépendant¹⁶ ». Dans une conférence prononcée devant les Jeunesses patriotes, le 13 septembre 1936, publiée dans *Directives*, citée dans ses *Mémoires*, Groulx s'explique :

Quand nous parlons, en effet, d'État français, nous n'exigeons par-là nul bouleversement constitutionnel. Nul besoin, pour créer cet État, de changer un iota aux constitutions qui nous régissent. Nous demandons tout uniment que soit fait aujourd'hui ce que, par inintelligence ou pleutrerie, nos chefs politiques n'ont pas su faire en 1867. Au lieu d'un État qui, en tant de domaines, se donne des airs d'État neutre ou cosmopolite, nous demandons un État qui, dans le respect des droits de tous, se souvienne aussi de gouverner pour les nationaux de cette province, pour la majorité de la population qui est canadienne-française¹⁷.

En somme, s'il approuvait les réformes qui permettraient au peuple canadien-français de prendre en main son économie, il n'allait pas jusqu'à endosser la cause de l'indépendance, même si le patriotisme des jeunes indépendantistes l'a toujours ému¹⁸.

¹⁴ *Ibid.*, p. 24.

¹⁵ *Ibid.*, p. 23. Groulx raconte une entrevue avec Maurice Duplessis qui aurait eu lieu avant la prise du pouvoir en 1936. La discussion a beau porter sur l'histoire, le courant ne passe pas. En prenant congé de son invité, Groulx se serait fait cette réflexion : « Est-ce possible que nous ayons tant travaillé, tant peiné depuis vingt ans, pour ce désolant résultat : mettre à la tête de la province un Maurice Duplessis ? » (cité dans Groulx, *Mes mémoires*, t. 3 : 1926-1939, Montréal, Éditions Fides, 1972, p. 315).

¹⁶ Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx : aspects idéologiques*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, p. 151-160 ; Michel Bock, « Une fausse querelle : les minorités françaises et la polémique de l'État français », dans Robert Boily (dir.), *Un héritage controversé : nouvelles lectures de Lionel Groulx*, Montréal, VLB éditeur, 2005, p. 49-63.

¹⁷ Lionel Groulx, *Directives*, Saint-Hyacinthe, Éditions Alerte, 1959, p. 109 ; extrait de cette conférence, citée dans *Mes mémoires*, t. 4 p. 346.

¹⁸ Voir Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantiste des années 1930*, Montréal, VLB éditeur, 2011.

Lui d'ordinaire si méfiant à l'égard de la gente politicienne, il affiche dans ses *Mémoires* une certaine sympathie pour trois chefs de file de la Révolution tranquille. Il salue la conversion de Jean Lesage qui, après avoir été un centralisateur libéral à Ottawa, allait adopter les vues nationalistes de ses compatriotes ; il loue le travail de réflexion de Georges-Émile Lapalme, l'auteur de l'important programme nationaliste du Parti libéral du Québec, de « 6 à 700 pages », rapporte-t-il dans ses *Mémoires*, une « œuvre remarquable », selon son bon ami René Chaloult¹⁹. Même René Lévesque trouve grâce à ses yeux, celui-là même que le chroniqueur Robert Rumilly et la presse de l'Union nationale présentaient comme un cryptocommuniste durant la campagne électorale de 1960²⁰. Dans ses *Mémoires*, il cite un bref échange de juin 1965 qu'il aurait eu avec Lévesque :

« Vous autres, politiciens, lui disais-je, réussirez-vous à tuer ce mouvement, ce réveil comme vous en avez tué tant d'autres ? » –
« Jamais ! m'avait répondu, d'un ton brusque, le ministre Lévesque. Qui que ce soit qui gouverne à Québec [...] se verra forcé de faire ce que nous nous efforçons de faire²¹. »

Dans une lettre à Jean-Marc Léger envoyée quelques semaines avant sa mort, Groulx vante le travail de ce ministre sortant « qui paraissait souhaiter à la longue de nous rendre vraiment maître chez nous²² ». Il faut dire que Xavier Gélinas a bien montré les éléments de continuité entre le nationalisme traditionaliste d'un Lionel Groulx et le nationalisme modernisateur d'un René Lévesque, du moins du

¹⁹ Groulx, *Mes mémoires*, t. 4, p. 338. Il s'agit évidemment du document de réflexion et de doctrine rédigé par Lapalme avant l'élection de juin 1960, publié beaucoup plus tard sous le titre de *Pour une politique* (VLB éditeur, 1988). À l'époque de l'écriture des *Mémoires*, ce manuscrit n'était connu que des dirigeants libéraux.

²⁰ Éric Bédard, « 22 juin 1960 : l'élection de Jean Lesage : "un changement de la vie" ? », dans Graveline (dir.), *Les dix journées qui ont fait le Québec*, p. 204-205. On sait que Groulx avait pris ses distances de ces courants « droitiers » plus extrêmes au milieu des années 1950 (voir Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle*, p. 127-130).

²¹ Groulx, *Mes mémoires*, t. 4, p. 332.

²² Une lettre datée du 17 avril 1967, citée dans Pigeon, *Lionel Groulx, critique de la Révolution tranquille*, p. 41.

point de vue de la conception culturelle de la nation, de la définition parfois « ambivalente » du statut politique du Québec et du rôle consenti à l'État²³. Quelques jours après le décès du chanoine, Lévesque confessait son admiration pour l'historien :

J'ai connu l'abbé Groulx avant de savoir qui il était, lorsque, petit gars, je rêvais de reconquête en lisant *L'appel de la race*, son roman-pamphlet du début. Plus tard, heureusement pour lui et pour nous, il écrivit bien d'autres œuvres. Comme tout le monde, j'en ai fait mon profit et, de loin, admiré cet homme qui était si passionnément attaché à ce Québec pour lequel il savait se montrer si impitoyable. [...] Ceux qui l'ont vraiment connu ont certes eu de la chance. De même que le peuple qui l'a produit et a pu si longtemps compter sur lui²⁴.

Si Groulx se réjouit, donc, de l'édification d'un « État français », il condamne vivement, plusieurs l'ont montré, la révolution des mentalités qui a cours durant les années 1960. Il dénonce l'arrachement à la tradition, le rejet radical du passé, les pieds de nez à la morale chrétienne. Les mots qu'il utilise dans ses *Mémoires*, alors qu'il approche de ses 90 ans, ne manquent pas de force. Tout « paraît s'effondrer » dans ce nouveau Québec en train d'émerger. Il se sent « aussi perdu qu'un enfant dans une forêt tropicale²⁵ ». À ses yeux, cette secousse culturelle a tout d'un « déferlement de vagues fracassantes », nous dirions aujourd'hui d'un tsunami. « Aucun événement dans notre histoire, pas même la Conquête anglaise ne nous aura remués, ébranlés jusqu'au fond de nos assises²⁶ », écrit Groulx, visiblement troublé par ce qu'il voit. Ces assises, on les devine, ce sont celles de la religion catholique romaine, celles des penseurs de

²³ Xavier Gélinas, « Notes sur René Lévesque et le traditionalisme canadien-français », dans Alexandre Stefanescu (dir.), *René Lévesque : mythes et réalités*, Montréal, VLB éditeur, 2008, p. 37-49.

²⁴ Chronique du *Dimanche-Matin* du 28 mai 1967, reproduite dans René Lévesque, *Chroniques politiques*, t. 1 : 1966-1970, Montréal, Éditions Hurtubise, 2014, p. 270-271.

²⁵ Groulx, *Mes mémoires*, t. 4, p. 298.

²⁶ *Ibid.*

son Église – Bossuet, par exemple, très souvent cité dans *Chemins de l'avenir* –, celles d'une certaine conception de ce qu'il appelle l'« homme fondamental » qui, malgré les avancées de la technique et les progrès de la science, reste foncièrement le même ; cet homme fondamental dont l'âme, cette « partie supérieure et spirituelle », doit inspirer la vie ; cet homme fondamental blessé par le péché originel et pour lequel la culture et la vie bonne sont une conquête quotidienne et difficile²⁷. Ces assises, ce sont aussi celles d'une éducation humaniste classique, censée former des hommes d'élite, un enjeu fondamental qui l'a hanté toute sa vie. S'il a de l'estime pour les Lesage, Lapalme et Lévesque, il affiche le plus grand mépris pour Paul Gérin-Lajoie et les commissaires chargés d'enquêter sur le système éducatif. Il dénonce avec la plus grande vigueur les recommandations du rapport Parent, trop soumises à une doxa utilitariste, importée des États-Unis.

Dans *Chemins de l'avenir*, Groulx cible les responsables de cette révolution culturelle sans précédent. Il s'en prend aux « mauvais » maîtres, les Jean-Paul Sartre, Albert Camus, Simone de Beauvoir, Henry de Montherlant et André Gide, « le plus dangereux de tous²⁸ », précise-t-il, tous plus ou moins disciples de Nietzsche et de Freud, ces maîtres du soupçon qui auraient « semé le doute dans l'esprit de la jeunesse²⁹ », dissout par leurs réflexions acides des trésors de vérités accumulées au fil des siècles. Il s'en prend aussi aux dirigeants de l'action catholique spécialisée qui « tenaient pour si peu les valeurs morales, spirituelles incarnées dans l'âme de leur petite nation³⁰ » ; il leur reproche leur catholicisme « trop abstrait, trop irréel³¹ ». Il s'en prend aussi aux « excès de libéralisme³² » de *Cité libre* et aux émissions de Radio-Canada, cette société d'État qui diffuse une « chanson

²⁷ Groulx, *Chemins de l'avenir*, p. 51.

²⁸ *Ibid.*, p. 35.

²⁹ *Ibid.*, p. 36.

³⁰ *Ibid.*, p. 41.

³¹ *Ibid.*, p. 43.

³² *Ibid.*, p. 36.

érotique, puante souvent de la sensualité la plus désinvolte³³ ». Mais outre ces critiques attendues de la part d'un traditionaliste irrité par ce modernisme philosophique et cette transformation des mœurs, ce qui frappe lorsqu'on lit *Chemins de l'avenir* et ses *Mémoires*, c'est le portrait extrêmement sombre qu'il trace de la jeunesse. On a vraiment le sentiment que c'est le mode de vie, que ce sont les valeurs de cette jeunesse des années 1960 qui le troublent le plus et le rendent si pessimiste.

Cette jeunesse nouvelle, il la voit défiler quotidiennement devant sa résidence de la rue Bloomfield, à Outremont. De sa fenêtre, il aperçoit, en fin d'après-midi, les élèves de l'école Querbes et du collège Saint-Viateur. Le spectacle de ces adolescents « débraillé[s] » le désole. « Que j'en aurai vu de ces "collages" de garçonnetts et de fillettes, empoignés par le cou et par la taille et déambulant au défi de toute pudeur³⁴. » Cette jeunesse, il la voit aussi à la télévision, en train de danser au son « de chansonnettes de la plus entière vulgarité ». Les façons qu'ont ces jeunes de se trémousser le choquent : « Comment ne pas s'affliger de ces sauterelles d'épileptiques, fol effort de fillettes de dix à douze ans, les cheveux dénoués, mêlées à des bambins du même âge et qui s'ingénient à se défaire le corps, à se tordre en tous sens³⁵. » À plusieurs reprises, il déplore que la jeunesse s'adonne à des amusements médiocres, que « le sérieux, sinon même le tragique de la vie³⁶ » lui soient devenus étrangers. Selon lui, cette jeunesse se comporte de manière si étrange, si sauvage même, qu'il a l'impression d'assister à la naissance d'une « race nouvelle surgie d'un tronc vermoulu³⁷ ». Cette dimension biologique n'est pas sans importance chez Groulx. Il croit vraiment que les jeunes souffrent d'un déséquilibre physiologique, produit d'un surcroît vitaminique, consé-

³³ *Ibid.*, p. 40.

³⁴ Groulx, *Mes mémoires*, t. 4, p. 299.

³⁵ *Ibid.*, p. 359.

³⁶ Groulx, *Chemins de l'avenir*, p. 138.

³⁷ *Ibid.*, p. 8.

quence d'une diète « suralimenté[e] en viande, en fruits, en légumes³⁸ » ! Les jeunes auraient donc un surcroît d'énergie, mais cette énergie serait mal canalisée. Le grand défaut de cette génération nouvelle serait son manque d'humilité et de gratitude. Cette jeunesse, déplore Groulx, « n'a foi qu'en [elle]-même³⁹ », elle se moque du passé et n'a que faire des traditions ; aucune autorité ne s'impose à elle. La philosophie éducative de ses maîtres fut celle de l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau, cette « théorie du bon sauvage⁴⁰ », complètement « dépassée » à ses yeux et contraire à la Vérité. Laissée à elle-même, laissée dans l'état de nature, cette jeunesse donne libre cours à ses plus bas instincts, s'adonne à une sexualité débridée, corrompt la jeune fille vertueuse.

Il est beaucoup question de sexualité dans *Chemins de l'avenir*. Ses positions sont loin de celles des personnalistes chrétiens qui, depuis les années 1930, prônent un nouveau rapport au corps et à la femme et souhaitent transmettre une vision moins austère de la sexualité⁴¹. Les perspectives de Groulx sont celles d'un homme du XIX^e siècle et du traditionalisme, celles des « orthodoxes » de l'Église catholique du Québec étudiés par Gaston Desjardins et qui voyaient dans la chasteté des adolescents une maîtrise de soi, un exercice de la volonté, une manière de se dominer⁴². Groulx assimile la sexualité à la bête en nous et continue de prôner l'« ascèse chrétienne ». L'homme des années 1960 aurait, selon lui, « perdu sur son corps l'empire souverain de jadis ». Il ne serait plus capable de réprimer ses « instincts », ses « fantaisies », ses « passions ». Esclave de ses désirs, l'homme des années 1960 ne pourrait plus se concentrer sur sa « vie

³⁸ *Ibid.*, p. 11.

³⁹ *Ibid.*, p. 15.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 14.

⁴¹ Voir Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 77-119 ; Gaston Desjardins, *L'amour en patience : la sexualité adolescente au Québec, 1940-1960*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1995.

⁴² Desjardins, *L'amour en patience*, p. 79-96.

intérieure ». Or « point d'âme libre sans ascèse⁴³ ». Parmi les principales « tâches sociales » fixées par Groulx à la jeunesse, il y a celle, qui ne manque pas de faire sourire aujourd'hui, de réhabiliter « la jeune fille » et celle de restaurer la famille comme institution. Il considère les naissances hors mariage comme un indice de relâchement qui résulte des fréquentations trop intimes avant le mariage ou de cette croyance illusoire au « grand amour », auquel succomberaient trop de jeunes filles. « On souhaiterait que la morale chrétienne lâchât la bride à tous les instincts sexuels. Mais où aboutiraient la moralité d'une nation, la virilité de l'homme, le respect de la femme transformée plus que jamais en jouet des passions masculines⁴⁴ ? »

Former des croisés, des saints et des héros

Pour saisir la nature de ce diagnostic extrêmement sévère, il faut remonter dans le temps. Toute sa vie, Lionel Groulx fonde d'immenses espoirs dans la jeunesse. C'est d'elle que devait surgir le renouveau, d'elle que viendrait la régénération morale de la nation, le rayonnement de l'Église catholique romaine en Amérique. Les combats de Groulx prennent forme à un moment où la jeunesse s'organise à l'université, dans les collèges et à l'intérieur de l'Église au sein de multiples associations dédiées à l'action catholique dite spécialisée⁴⁵. La plupart des chercheurs qui se sont penchés sur ce surgissement de la jeunesse comme catégorie relativement autonome montrent l'importance jouée par la question nationale. Élitistes dirigeantes de demain, défenseurs de nouveaux types de solidarité, les jeunes canadiens-français, tout au long du xx^e siècle, furent également sommés de prendre fait et cause pour la survivance et l'épanouissement d'un peuple aux assises fragiles⁴⁶. En 1914, rapporte

⁴³ Groulx, *Chemins de l'avenir*, p. 88-89.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 135.

⁴⁵ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003.

⁴⁶ Jean-Marie Fecteau, « Jeunes et sociétés québécoise et canadienne. 1. Les jeunes et leurs mouvements au Québec des xix^e et xx^e siècles : quelques jalons pour une

l'historienne Karine Hébert, des étudiants de l'Université Laval à Montréal lançaient une enquête sur la « jeunesse » de leur temps. Comme le montre ce texte signé par Jacques Hermil, paru dans *L'Étudiant* du 24 avril 1914, la question nationale était au centre de leurs préoccupations :

À l'heure où l'on s'inquiète un peu partout, dans nos milieux canadiens-français, de savoir si notre race est destinée à survivre, – tout en conservant sa langue et ses traditions, – aux âpres attaques dont elle est victime de la part de nos concitoyens anglophones et irlandais ; au moment même où l'on crie partout que la jeunesse actuelle saura lutter plus tard avantageusement, et à armes égales contre nos adversaires nous avons cru qu'il était opportun d'interroger les jeunes pour savoir d'eux-mêmes, s'ils se sentaient préparés pour les « luttes de demain », s'ils entraient avec confiance dans la vie⁴⁷.

Durant les fertiles années de sa prime jeunesse, alors qu'il quitte les rives de l'adolescence et doit faire des choix très lourds de conséquences pour son avenir, Lionel Groulx tient un journal intime qui permet d'entrevoir les grandes missions qu'il assignera à la jeunesse tout au long de sa vie. Dès les premières pages de ce long texte, écrit de 1895 à 1911 – après décembre 1903, les entrées sont cependant moins nombreuses –, on est frappé par le ton très personnel. Le lecteur découvre un être d'une extrême sensibilité, qui se plaint de ne pas recevoir assez de lettres de sa famille, s'ennuie de ses proches et de son patelin, réfléchit à son destin. Le jeune qu'on découvre, surtout dans la première partie du journal, est tourmenté, fragile. Sans que les noms soient clairement mentionnés, sans qu'il explique la nature des déceptions qui l'affligent, il est beaucoup question

analyse historique », dans Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales, *La jeunesse et ses mouvements : influence sur l'évolution des sociétés aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions du Centre national de recherche scientifique, 1992, p. 322-327.

⁴⁷ Cité dans Karine Hébert, *Impatient d'être soi-même : les étudiants montréalais, 1895-1960*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 73.

d'amitiés déçues. « Dévoré du besoin d'aimer », note-t-il le 24 septembre 1897⁴⁸, il est très conscient que l'amitié est chez lui une corde bien sensible. « C'est presque un malheur d'avoir une âme qui chante ou qui pleure ainsi à tous les vents », écrit-il le 30 janvier 1898⁴⁹. Ces passions tristes le plongent en lui-même et alimentent ce que, déjà, il considère être la grande maladie de la jeunesse : la mélancolie. Ce mal, il se plaint régulièrement d'en être la victime. « Il me semble que la mélancolie a élu sa demeure au-dedans de moi-même, pour n'en plus partir, écrit-il, durant la soirée du 18 janvier 1896. Je n'ose plus croire au bonheur ; non, non souffrir, toujours souffrir, c'est là mon partage⁵⁰ ! »

Plus le jeune Lionel Groulx écrit, plus on sent émerger une certaine dureté face à ce qui prend la forme d'échecs successifs qui minent son moral et la confiance qu'il porte aux autres. Comme s'il souhaitait se protéger émotivement, il en vient peu à peu à renoncer au monde et, pour le dire comme Pierre Trépanier, à « placer la divinité au centre de son affectivité⁵¹ ». Il écrit :

J'ignore si ce sont là ce qu'on est convenu d'appeler des illusions, mais mes rêves à moi ne portent pas sur les attractions du monde : je méprise le monde / et son art, ses séductions n'ont rien pu sur mes dix-huit ans. Non malgré mes faibles ressources, mes humbles talents, quand je plonge dans l'avenir, j'aime à me voir combattant. La lutte me grise et m'entraîne. Je ne suis pas né lutteur, toutefois c'est l'état de vie qui me sourirait le plus⁵².

Quelques mois plus tard, Groulx se moque gentiment de ceux qui poursuivent la chimère du bonheur terrestre. « Le bonheur est en

⁴⁸ Lionel Groulx, *Journal, 1895-1911*, t. 1, édition critique par Giselle Huot et Réjean Bergeron, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 345.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 367.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 142.

⁵¹ Pierre Trépanier, « Ascèse et action : les impatiences de Lionel Groulx (1899-1906) », dans Lionel Groulx, *Correspondance, 1894-1967*, t. 1 : *Le prêtre-éducateur : 1894-1906*, édition critique par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, Montréal, Éditions Fides, 1989, p. lxxxii.

⁵² Entrée du 30 mars 1897, dans Groulx, *Journal, 1895-1911*, t. 1, p. 292-293.

haut », note-t-il le 31 juillet 1897. En novembre, il revient sur le même thème : « Pauvre vie humaine ! Ce n'est qu'un désenchantement d'un bout à l'autre. Je voudrais pouvoir la secouer, la rejeter. Et pourtant non : je sens quand je mets la main sur mon cœur qu'il y a quelque chose qui sent le besoin de se dévouer, de se sacrifier⁵³. »

Comme le fait remarquer Pierre Trépanier, grand exégète de sa correspondance et de son œuvre, la vocation religieuse ne s'impose chez Groulx qu'à partir de 1899, alors qu'il vient tout juste de franchir le cap de la vingtaine et qu'il est forcé de choisir une « carrière ». Ce choix semble même avoir été très déchirant, à tout le moins problématique, comme le montre cette entrée du 26 mars 1901 :

Oui, j'ai connu comme vous et plus que vous peut-être cet écartèlement suprême d'une âme que le monde et que Dieu réclament à la fois. Feuille devenue le jouet des vents, j'ai traîné sur les hauteurs sereines et dans la poussière des vallons. J'ai dû goûter jusqu'à cet abattement extrême d'une âme qui se jette éplorée devant le Tabernacle de Jésus et qui se relève inconsolée avec tous ses troubles et toutes ses obscurités. O, amis il n'y a pas d'angoisse pareille à cette angoisse⁵⁴ !

C'est que les héros du très jeune Groulx ne s'appellent pas Ignace Bourget ou Louis-François Lafleche mais Daniel O'Connell et Louis Veillot, deux laïcs qui, dans le premier cas, avait porté le destin de sa patrie irlandaise sur ses épaules et qui, dans le second, dans les pages de *L'Univers*, avait défendu les idéaux ultramontains d'une Église traditionaliste contre les « erreurs » d'une modernité rugissante. Tout indique que le jeune Groulx envisageait un tel destin, celui d'un journaliste catholique de combat. Mais pour s'y préparer, encore fallait-il lire, étudier, écrire, former des disciples. La voix de Jules-Paul Tardivel, qu'il admirait et dont il lisait la prose véhémente dans

⁵³ Entrée du 5 novembre 1897, dans *Ibid.*, p. 354.

⁵⁴ Lionel Groulx, *Journal, 1895-1911*, t. 2, édition critique par Giselle Huot et Réjean Bergeron, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 627.

La Vérité, n'avait qu'une bien faible portée. Quant à l'Université Laval, elle recrutait des Français ou des clercs, mais bien peu de laïcs canadiens-français. Contrairement à un Édouard Montpetit qui allait bientôt s'imposer grâce au parrainage du premier ministre Lomer Gouin en personne, le Groulx de la jeune vingtaine n'avait ni les entrées ni les réseaux pour s'y faire une place. En somme, tout indique que c'est un peu par défaut que le jeune Groulx opte pour le sacerdoce parce que le divin lui offre une voie compensatoire qui lui permet de sublimer une quête déçue et parce que les combats qu'il souhaite livrer nécessitent des assises institutionnelles solides.

Malgré ces passages à vide, ces hauts et ces bas, il deviendra prêtre. Même si des doutes le hanteront plus tard, il s'engage avec beaucoup de volonté dans cette voie qu'il s'est tracée. Par moments, sa résolution frise l'exaltation :

La Religion et la Patrie, note-t-il le 13 septembre 1897 : tels seront les deux amours constants de ma vie. À quelque carrière que Dieu me destine, mon cœur, mon âme, ma vie est à ces deux grands noms. [...] Je serai soldat [plus loin : gladiateur antique] ; ma vie sera une vie militante, je combattrai tant qu'il ne plaira pas / à Dieu de briser les faibles armes qu'il m'a données. Ma vie n'est plus à moi ; elle est à celui qui me l'a donnée ; elle est ensuite à mon pays⁵⁵.

Il ne sera pas seulement prêtre-éducateur mais « berger » de tout un peuple⁵⁶. Pour être à la hauteur de sa mission, il s'impose une ascèse morale, spirituelle et physique impressionnante. En août 1903, il médite sur la question de la chasteté⁵⁷. Il y voit un test concret de pureté, la preuve d'une « âme forte ». Aux yeux du jeune Groulx, la sexualité fait partie de ces mirages terrestres, elle est implicitement associée à la « boue » et au « péché » dans lesquels l'homme serait né – ces images seront celles de *Chemins d'avenir*, beaucoup plus tard.

⁵⁵ Groulx, *Journal, 1895-1911*, t. 1, p. 341.

⁵⁶ Marie-Pier Luneau, *Lionel Groulx, le mythe du berger*, Montréal, Leméac éditeur, 2003.

⁵⁷ Groulx, *Journal, 1895-1911*, t. 2, p. 772-778.

Il ne s'agit pas seulement de pratiquer l'abstinence, mais de chasser toutes les pensées impures de son esprit. « Il n'est point de péché où la distance soit si minime entre l'acte et le désir. Quand il s'agit d'impureté, abdiquer la moindre parcelle de la prépondérance de son âme, c'est céder tout à la bête⁵⁸. »

L'ascèse qu'il esquisse dans les pages de son journal et qu'il pratique, c'est celle des croisés, complètement dédiés aux causes de la Religion et de la Patrie. Il s'agit d'un idéal exigeant mais fait sur mesure pour des jeunes pleins d'énergie, constamment guettés par la mélancolie en même temps qu'attirés par de grandes causes. Ces caractères bien trempés, ces volontés en marche, ces athlètes de l'esprit seront nécessaires pour résister aux tentations du monde moderne et pour affronter des ennemis qui avancent souvent masqués, les libres penseurs, mais surtout les « Juifs, les Francs-maçons, les révolutionnaires », cette « trinité de haine basse et féroce » à laquelle il s'en prend régulièrement dans les pages de son journal. La patrie canadienne-française, d'obédience catholique, rameau d'une France gouvernée par des anticléricaux qui avaient tourné le dos à son héritage chrétien et à sa vocation civilisatrice, était, elle aussi, menacée par ces valeurs modernes. Pour éviter cette dangereuse contamination, il fallait une jeunesse bien formée et moralement immunisée contre les tentations superficielles du monde terrestre. Adepte d'une conception organiciste des sociétés, Groulx considérait les nations et les civilisations, comme des êtres vivants qui devaient être régénérés par la jeunesse :

Le mal est profond ; il est à la racine de l'arbre. Si le tronc est déjà trop vermoulu pour espérer sérieusement d'y infuser une sève nouvelle et capable d'enrayer cette destruction imminente, une nécessité qui s'impose du moins c'est de surveiller les pousses nouvelles qui apparaissent sur cette ruine ; c'est d'endiguer les sucres corrompus du vieil arbre, c'est de les empêcher de s'introduire jusqu'aux canaux de ces tiges encore jeunes et intactes ; c'est de faire prendre aux rejetons des racines vivaces leur permettant

⁵⁸ *Ibid.*, p. 777.

d'aller puiser la force et la vie dans une terre encore vierge de toute corruption⁵⁹.

Au printemps 1902, Jules-Paul Tardivel lance l'idée d'organiser un grand congrès de la jeunesse canadienne-française. Ce projet exalte le jeune Groulx au point qu'il s'y voit prononcer un grand discours, digne de ceux qu'il prononcera plus tard, durant les années 1930. Avant même qu'une date ne soit fixée, qu'un comité organisateur n'ait prévu les objectifs du rassemblement, le jeune Groulx prépare une intervention forte et bien sentie :

Messieurs, je veux vous mettre en garde contre votre plus grand ennemi que vous ne soupçonnez peut-être pas. Quand on est jeune, on a l'enthousiasme facile, et quand on a le cœur bon et l'âme bien faite, il ne coûte guère de s'enflammer et de la plus belle ferveur pour un but qu'on nous a fait voir comme noble et élevé. Tout ce qui est grand et beau a des reflets et des splendeurs qui fascinent l'adolescence. Et il n'y a point d'efforts qu'elle ne soit prête à faire, fallût-il pousser jusqu'à l'héroïsme. Mais à la longue, les impressions changent : il y faut une trempe bien peu commune pour ne pas se dégoûter vite d'une lutte de tous les jours qui se termine par tant de défaites et par si peu de victoires. C'est contre ce dégoût que je voudrais vous protéger jusqu'au bout de votre carrière⁶⁰.

Jeune enseignant inconnu, il rédige avec trois amis une longue lettre à Tardivel pour l'encourager dans son projet et pour lui offrir ses services. S'il devait y prendre part, note-t-il le 26 avril 1902, ce serait son « premier acte de vie publique⁶¹ ». Le congrès imaginé, appelé de tous ses vœux par Tardivel, se tiendra finalement du 25 au 27 juin 1903 à Montréal. Et c'est lors de ces assises qu'on lancera l'idée de

⁵⁹ *Ibid.*, p. 561.

⁶⁰ Ce discours imaginé est reproduit dans *Ibid.*, p. 697-698. Ce passage de son journal sera repris textuellement dans la lettre envoyée à Jules-Paul Tardivel (voir Groulx, *Correspondance, 1894-1967*, t. 1, p. 196).

⁶¹ Groulx, *Journal, 1895-1911*, t. 2, p. 715.

fonder l'Action catholique de la jeunesse canadienne, l'ACJC, dans laquelle Lionel Groulx s'investira sans compter.

Lionel Groulx projetait sur la jeunesse de son temps les troubles qu'il avait lui-même ressentis au moment de devenir prêtre. Il tenait également pour acquis que les jeunes de son temps partageaient sa soif d'absolu et qu'ils n'attendaient qu'un signe pour être mobilisés. À lire son journal et le discours qu'il rêve de prononcer, on a le sentiment qu'il leur dit : je comprends votre idéalisme, mais je saisis aussi intimement les profondeurs abyssales de votre désarroi devant ce monde souillé par le péché, la corruption, les idées faciles ; dans les moments de doute, je serai à vos côtés pour vous guider vers les lumières de la Vérité. Fruit d'angoisses personnelles surmontées et d'un idéalisme exalté, cet engagement auprès de la jeunesse sera constant tout au long de sa vie. Son plan d'action, très ambitieux, il le fixe dans les pages de son journal, le 31 mai 1902 : « Action immédiate par la régénération de la classe juvénile ; élévation de l'idéal écolier. Pour cela, écrire, écrire, écrire, toujours ; parler, parler encore, parler sans cesse⁶². »

Il parlera beaucoup, prononcera des centaines de conférences ; il écrira aussi beaucoup, énormément. Sans surprise, la jeunesse est le sujet de son premier livre, *Une croisade d'adolescents*, qui raconte les débuts de l'ACJC. La citation en exergue du livre en dit long sur sa vision de la jeunesse. Elle est d'un certain Lionel Montal, l'un des 22 pseudonymes répertoriés par Marie-Pier Luneau, auxquels a recouru Lionel Groulx durant sa longue carrière de polémiste⁶³ :

Quelle que soit l'horreur des périls où nous sommes,
Ne crains pas, mon pays, les jeunes vont venir !
Ils viennent... c'est leur pas, c'est la moisson des hommes
Qui dore à l'horizon, le champ de l'avenir.

⁶² *Ibid.*, p. 753.

⁶³ Marie-Pier Luneau, *Les Lionel Groulx : la pseudonymie comme stratégie littéraire et jeu institutionnel (1900-1966)*, mémoire de maîtrise (études littéraires), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1996, p. 29.



Quand du Droit, de l'Honneur la cause est menacée ;
Quand la patrie en deuil penche vers le trépas,
Les jeunes, c'est l'espoir, la suprême pensée,
C'est la garde qui meurt mais qui ne se rend pas !

Le préambule de l'ACJC, que Groulx prend soin de citer dans son livre, est révélateur :

Concentrer vers un même but toutes les énergies d'une portion choisie de la jeunesse ; leur communiquer cette puissance décuplée qui naît de l'union et d'une noble émulation, voilà toute la raison d'être de l'Action catholique [...]. Dieu et la Patrie, c'est notre ferme espérance, ne dédaigneront pas les services de jeunes hommes qui auront fait serment de renoncer à la vie de l'inertie et du laisser-faire pour embrasser la vie de la lutte et du travail⁶⁴.

Groulx explique qu'en créant cette association au début du xx^e siècle, lui et d'autres souhaitaient proposer à la jeunesse « un idéal haut et précis » et ainsi « rompre enfin avec la tradition de fainéantise et de badauderie épicurienne⁶⁵ ». L'ambition : former des soldats de l'Église et de la Patrie.

L'ouvrage est aussitôt paru que Groulx projette de lancer une grande enquête, cette fois-ci, sur la jeunesse universitaire. En plus d'encadrer les adolescents des collèges, il importait également de canaliser l'énergie des étudiants vers de plus hautes aspirations. Il souhaitait mieux saisir le climat moral qui régnait à l'université, conforter son impression d'une jeunesse souffrant « d'inertie intellectuelle » et d'une « vie religieuse et morale [...] déprimée⁶⁶ » ; il voulait vérifier si les étudiants avaient une attitude trop « individualiste » – ce qu'il craignait – ou s'ils attachaient quelque importance aux questions nationales et sociales. C'est qu'en 1915,

⁶⁴ Cité dans Lionel Groulx, *Une croisade d'adolescents*, Québec, L'Action sociale, 1912, p. 33.

⁶⁵ *Ibid.*, p. xi-xii. Badauderie signifie « curiosité naïve ».

⁶⁶ Cité dans Pierre Trépanier, « Un projet d'enquête sur la jeunesse universitaire (1913) », *Les Cahiers des Dix*, n° 54 (2000), p. 152.



alors qu'il donne ses premiers cours à l'Université Laval de Montréal, Groulx s'inquiète du « pessimisme » de la jeunesse, incapable de se résigner aux « faiseurs de toute espèce », écrit-il à Henri Bourassa, parce qu'elle serait nostalgique d'un « état supérieur⁶⁷ ». Il s'inquiète aussi des mœurs de la jeunesse universitaire, comme le montre une lettre adressée à Rodrigue Villeneuve et datée du 30 décembre 1916 :

[...] la jeunesse universitaire n'a rien changé à ses méthodes de vivre. C'est toujours la même légèreté, la même course aux mêmes frivolités et aux mêmes petites débauches. On traîne des barils de boisson, et on s'enivre en plein corridor d'université ; les gardiens y ramassent des flacons vides à tout bout de champ [...]. Et l'un de ces jeunes gens, un jeune homme averti et parfaitement digne, me disait l'autre jour qu'on peut à l'Université aller faire son tour mensuel ou semi-mensuel dans les maisons de débauche, s'enivrer ou à peu près une fois toutes les quinzaines, et cependant garder encore, au milieu de ses camarades, la réputation d'un jeune homme comme il faut ! [...] C'est tout de même un problème assez curieux que cette frénésie pour le plaisir et la frivolité, au sein d'une jeunesse qui en somme n'est pas endoctrinée par des professionnels de la sensualité et du scepticisme⁶⁸.

Malheureusement pour lui, trop peu de jeunes hommes prendront le temps de répondre à son questionnaire, ce qui n'empêche pas le jeune abbé Groulx de tracer le portrait de l'étudiant universitaire « idéal de 1913 ». Le texte, retrouvé dans les archives par Pierre Trépanier, fait un peu plus de 60 pages et n'a jamais été publié. Cet étudiant idéal – nous pourrions dire, ce jeune idéal – disposerait d'une bonne culture générale, pétrie par les enseignements de Thomas d'Aquin, qui ferait de lui un « soldat de la vérité⁶⁹ ». Ce jeune

⁶⁷ Lionel Groulx à Henri Bourassa, 28 mai 1915, dans Lionel Groulx, *Correspondance, 1894-1967*, t. 3 : *L'intellectuel et l'historien novices : 1906-1915*, édition critique par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, Montréal, Éditions Fides, 2003, p. 648.

⁶⁸ Citée dans Pierre Trépanier, « L'étudiant idéal vers 1913 », *Les Cahiers des Dix*, n° 55 (2001), p. 127-128.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 131.

serait également un « résistant » religieux et un traditionaliste qui saurait résister au découragement, au cynisme et au soupçon généralisé. Il serait fier de sa foi, pratiquerait un catholicisme « apostolique » tourné vers la Cité, par opposition à un catholicisme « individualiste », cantonné à la sphère privée. Au lieu d’embrasser toutes les nouveautés, dans le doute, il saurait faire confiance au passé et aux traditions héritées car « le sentiment contre lequel il importe le plus de protéger une minorité, c’est la défiance de soi-même, le dédain de son passé, le doute en son avenir qui préparent à l’assimilation par le mépris⁷⁰ ». Sans surprise, cet étudiant idéal serait un patriote engagé, présent dans l’arène, au service des siens, combatif.

Vingt ans plus tard, alors que le Canada français traverse une terrible crise économique, sociale et morale, cette jeunesse idéale, cette jeunesse tant espérée, Lionel Groulx a le sentiment de la voir émerger. Sans hésiter, il offre son soutien à l’association des Jeunes-Canada fondée en décembre 1932 qui publie, dans les pages de *L’Action nationale* de février 1933, son célèbre « Manifeste de la jeune génération ». L’année suivante, il offre son concours aux jeunes de Québec qui lancent la revue *Vivre*. Il soutient également les Jeunesses patriotes, un groupe indépendantiste fondé en 1936 :

Ce furent des jours réconfortants. Simple incident en apparence que cette effervescence de la jeunesse. Dans l’atonie générale et profonde, ces voix de jeunes résonnèrent comme la sonnerie stridente d’un réveille-matin. Disons comme un coup de clairon [...], la chiquenaude qui sortit l’opinion de sa torpeur⁷¹.

Cette « jeunesse de 1937 », à laquelle il dédie la réédition du premier tome de *Notre maître le passé*, le gonfle d’espoir. Ce Groulx des années 1930 croyait que la jeunesse était enfin prête à poursuivre les grands desseins qu’il avait imaginés pour elle dès le début du siècle, alors qu’il n’était encore qu’un modeste professeur de collège. Confrontée au chômage, à la corruption du régime libéral, au pouvoir démesuré

⁷⁰ Cité dans *Ibid.*, p. 139.

⁷¹ Groulx, *Mes mémoires*, t. 3 : 1926-1939, p. 282.

des trusts, qui avaient la mainmise sur les grandes richesses naturelles, la jeunesse des années 1930 cherchait des maîtres, un élan, un programme d'action. Plusieurs se tournaient tout naturellement vers Groulx et attendaient de lui « orientations » et « directives ». Groulx dit alors comprendre « l'inquiétude tragique » de la jeunesse⁷² et sa colère contre ses aînés, qui auraient abandonné les « attitudes traditionnelles⁷³ », refusé les grands défis nationaux. Cette jeunesse nouvelle s'attendait à une « doctrine », à l'action et à des chefs énergiques, capables de lancer les grands chantiers de l'État français, en économie, en politique, en éducation. « Libérons-nous enfin de ce cauchemar de la survivance qui a trop longtemps accaparé et paralysé d'autres énergies », lance Groulx, le 6 juin 1933 au Palais Montcalm⁷⁴.

Deux mois après le retentissant discours du congrès de la langue française prononcé le 29 juin 1937, lors duquel il lance son fameux « Notre État français, nous l'aurons », il propose une conférence intitulée « Préparation des jeunes à leurs tâches prochaines ». Au parterre rempli d'éducateurs venus l'écouter, il propose deux consignes : « Faites-nous des hommes » et « Faites-nous des saints⁷⁵ » ! Pour faire des hommes, il fallait de l'éducation physique, une culture intellectuelle, une solide formation sociale et nationale qui informerait les Canadiens français de leur « double domination » (économique et politique)⁷⁶ et de la nécessité de doter leur nation d'un État « définitif et protecteur du droit de puissance et de coordination⁷⁷ ».

⁷² Lionel Groulx, *Orientations*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1935, p. 99.

⁷³ *Ibid.*, p. 100.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 115. Le titre de la conférence prononcée ce jour-là, reproduite dans *Orientations*, p. 93-116 : « L'inquiétude de la jeunesse et l'éducation nationale ».

⁷⁵ Une aspiration que l'on rencontre bien avant dans sa correspondance. Le 22 décembre 1911, il écrit à l'abbé Wilfrid Lebon, du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière : « Puisses-tu de tous tes fils faire des hommes, faire des chrétiens, des chevaliers dont l'armure aura toutes ses pièces, voilà, mon cher abbé, le vœu que t'adresse un pauvre confrère qui voit souvent ses rêves avorter » (Groulx, *Correspondance, 1894-1967*, t. 3, p. 348).

⁷⁶ Groulx, *Directives*, p. 235.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 241.

Faire des hommes, donc, mais aussi des « saints ». La proposition étonne, mais Groulx y voit la « vocation normale de tout chrétien ». Et pour faire émerger ces « héros », il fallait cultiver chez les jeunes une saine nature morale, c'est-à-dire une véritable « ascèse » que Groulx définit comme une « lutte pour le gouvernement de soi-même », de multiples rencontres « avec l'effort, le sacrifice », un « hommage du corps et de l'âme à Dieu⁷⁸ ». Seuls des hommes solides et des saints dévoués seraient en mesure de relever les énormes défis auxquels était confronté le Canada français des années 1930. Ces grands défis politiques, les vieilles générations les avaient négligés, notamment parce qu'elles avaient manqué de sens moral et qu'elles s'étaient vautrées dans les luttes partisans. Seule une jeunesse plus vertueuse, plus déterminée, concentrée sur les grandes tâches collectives à accomplir plutôt que sur ses intérêts particuliers, pourrait procéder à un véritable redressement national. C'est du moins ce que donnait à entendre la conclusion lyrique du grand discours de 1937 :

Mais vous ne voyez donc pas, vous n'entendez pas ce qui s'en vient ? Le souffle de grandeur, le voici qui commence à soulever une génération. Notre avenir nouveau, la jeunesse la plus intelligente, la plus allante, la plus décidée, le porte déjà dans ses yeux. Voilà pourquoi je suis de ceux qui espèrent. Parce qu'il y a Dieu, parce qu'il y a notre histoire, parce qu'il y a la jeunesse, j'espère. J'espère avec tous les ancêtres qui ont espéré ; j'espère avec tous les espérants d'aujourd'hui ; j'espère par-dessus mon temps, par-dessus tous les découragés. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, notre État français, nous l'aurons ; nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française. Nous aurons aussi un pays français, un pays qui portera son âme dans son visage. Les snobs, les bonne-ententistes, les défaitistes, peuvent nous crier, tant qu'ils voudront : « Vous êtes la dernière génération de Canadiens français... » Je leur réponds, avec toute la jeunesse : « Nous sommes la génération des vivants. Vous êtes la dernière génération des morts⁷⁹ ! »

⁷⁸ *Ibid.*, p. 244-246.

⁷⁹ Lionel Groulx, « L'Histoire, gardienne des traditions vivantes », dans *Directives*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1937, p. 242.

La suite est connue. L'élan souhaité n'aura pas lieu. C'est la guerre qui met fin à la crise économique. De retour au pouvoir en 1944, Maurice Duplessis ne propose aucune grande politique nationale. Si la jeunesse canadienne-française de l'Ontario continue d'être inspirée par les vues traditionalistes du maître jusqu'au début des années 1960⁸⁰, celle du Québec se détourne peu à peu de lui. Durant les années 1950, les jeunes intellectuels sont partagés entre le libéralisme universaliste de *Cité libre* et un nationalisme nouveau qui prend forme dans les pages du *Devoir*⁸¹. Même les jeunes historiens qu'il a formés, influencés par les approches matérialiste et structuraliste qui dominent alors les sciences sociales, sans renier leur maître, prennent en douce leur distance du providentialisme et du traditionalisme de Lionel Groulx. À l'Université de Montréal, les Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet jugent en effet que l'histoire qui suit la Conquête de 1760 se caractérise par les reculs, les humiliations et l'aliénation⁸², une perspective que Groulx juge beaucoup trop noire⁸³. Entre l'historien « national » et la jeunesse qui monte, un fossé se creuse, un dialogue de sourds s'installe. Durant les années 1960, Lionel Groulx, ce prêtre qui avait dix-huit ans au moment de l'élection de Wilfrid Laurier, quarante ans lors de la crise de la conscription, soixante et un ans lors du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, semble appartenir à une autre époque.

⁸⁰ Michel Bock, « L'Association de la jeunesse franco-ontarienne (1949-1972) : témoin et actrice d'une mutation idéologique », dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français : formation, mouvements et identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2007, p. 197-209.

⁸¹ Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism versus Neo-Nationalism, 1945-1960*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985 ; Guy Frégault, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Montréal, Leméac éditeur, 1978, p. 32-39.

⁸² Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1993.

⁸³ Voir sa lettre à François-Albert Angers de 1958, reproduite dans Éric Bédard et Julien Goyette (dir.), *Parole d'historiens : anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 131-132.



L'historiographie nous avait jusqu'ici permis de comprendre ce qui réjouissait et ce qui irritait Lionel Groulx dans la Révolution tranquille. D'un côté, il se réjouissait que l'on ait repris le « maître chez nous » des vieux nationalistes de *L'Action française* qui, dans les années 1920, réclamaient une intervention musclée de l'État en économie. Il s'agissait de contrer les effets délétères d'une seconde conquête et d'abandonner les vieux réflexes de ces partis alliés aux trusts, souvent dominés par des intérêts étrangers au peuple canadien-français. De l'autre, on savait qu'il rejetait la grande réforme de l'éducation, parce qu'elle tournait le dos à la grande tradition humaniste des collèges classiques, mais aussi parce que, au nom de la démocratisation et de la modernisation, elle singeait le système éducatif américain, trop axé sur des valeurs matérielles et utilitaires. Sans surprise, Groulx rejetait également le processus de sécularisation plus général à l'œuvre en Occident.

Si les rapports troubles de Lionel Groulx à la Révolution tranquille, parfois enthousiastes, souvent critiques, étaient assez connus, j'ai voulu éclairer un aspect de son lourd malaise, qui ressort clairement dans *Chemins de l'avenir*. Sa vision de la jeunesse des années 1960 offre une clef de lecture pour comprendre la profondeur de son désenchantement et de ses désillusions. Comme j'ai tenté de le montrer, les préoccupations que l'on retrouve dans *Chemins de l'avenir* sur l'importance de l'ascèse sont omniprésentes dans toute l'œuvre de Groulx. L'État français n'était pas, dans son esprit, qu'une superstructure politique ; cet État devait être un phare de l'esprit en Amérique, le grand vaisseau d'une mission civilisatrice et spirituelle. Pour soutenir une telle œuvre, il fallait une jeunesse énergique et exaltée, comme l'avait été le jeune Groulx à la fin du XIX^e siècle, fervent admirateur de Veillot, convaincu que les « libres penseurs » menaçaient les traditions canadiennes-françaises.

Témoin des grandes réformes des années 1960, l'octogénaire Lionel Groulx pressent que l'État français engendré par cette Révolution tranquille se construit sans la sève régénératrice d'une jeunesse

chrétienne et ascétique au service d'un grand Idéal. Dopée par les idées à la mode propagées par tous ces faux maîtres du soupçon, cette jeunesse n'avait plus l'esprit de sacrifice des croisés. Ce qu'il craint, donc, c'est que cet État français, dont il salue l'avènement, ait toutes les allures d'une coquille vide. Un grand corps, certes, mais irrigué par un sang vicié. Une superstructure politique impressionnante mais qui, sans l'infrastructure morale portée par une jeunesse idéaliste, risquait, tôt ou tard, de s'affaïsser.



Léon Dion et sa nation ou La dernière voix d'une troisième voie

Olivier Lemieux
Université Laval

Résumé

Le travail de Léon Dion, un des pères des sciences politiques au Québec, est reconnu depuis longtemps. Néanmoins, dans le champ de l'historiographie, force est de constater que ce dernier a très peu attiré l'attention des chercheurs. L'article suivant pose l'hypothèse que cet oubli est le résultat d'un malaise suscité par un aspect de sa pensée, lequel fait la promotion d'une troisième voie : le fédéralisme asymétrique. Pour étayer cette hypothèse, nous explorons chronologiquement les principaux travaux de Dion sur la nation, sur le nationalisme et sur la question nationale en les mettant en perspective avec les travaux de quelques intellectuels de son époque. Nous en venons à la conclusion que Dion a été la dernière voix de cette troisième voie.

Abstract

The work of Léon Dion, one of the founding figures of political science in Quebec, has long been recognised. Nevertheless, in the field of historical research, his work has drawn little attention from scholars. This article hypothesises that this omission is the result of a malaise related to an aspect of Dion's thought, namely to his promotion of a third way: asymmetrical federalism. To substantiate this hypothesis, we chronologically explore Dion's major works on the nation, on nationalism, and on the national

Mens, vol. XVI, n° 2 (printemps 2016)

question, examining them alongside those of other major thinkers of his era. We thus conclude that Dion was the last voice to advocate a third way.

Nous avons été témoins, au cours des dernières années, de l'apparition d'un certain nombre d'études portant sur la pensée des intellectuels du Québec moderne. En offrant chaque année des articles de fond permettant de pérenniser la mémoire de ces grandes figures tout en montrant leur pertinence et leur actualité, *Mens* apparaît comme l'un des véhicules les plus importants de ce courant¹. Or, si certaines figures ont reçu une attention soutenue de la part des chercheurs – nous ne comptons plus, par exemple, le nombre d'études analysant un aspect ou l'autre de la pensée de Fernand Dumont² –, d'autres réclament toujours leur place au soleil. Cet article vise ainsi à rappeler l'importance d'un de ces grands penseurs, soit Léon Dion.

¹ À ce propos, les études suivantes nous ont à la fois inspiré et accompagné : Mélanie Ouellette, « Les Canadiens français, l'histoire et la démocratie : l'interprétation de Pierre Elliott Trudeau », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, n° 1 (automne 2000), p. 37-50 ; Olivier Marcil, « La question linguistique dans la pensée de Claude Ryan au *Devoir* (1962-1978) : la difficile conciliation de principes nationalistes et libéraux », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 2, n° 2 (printemps 2002), p. 193-231 ; Daniel Tanguay, « Une question sacrilège de Pierre Vadeboncoeur », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 3, n° 2 (printemps 2003), p. 129-147 ; Gilles Labelle, « Gilles Leclerc, un inquisiteur oublié », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 3, n° 2 (printemps 2003), p. 193-231.

² Il suffit d'analyser la *Bibliographie générale de Fernand Dumont*, présentée par Fernand Harvey, Hugo Séguin-Noël et Marie-Josée Verrault, pour en être convaincu. Bien que cette bibliographie n'ait pas été mise à jour depuis 2006, elle rassemble près d'une dizaine d'ouvrages et de numéros spéciaux portant sur les travaux et la pensée de Fernand Dumont, auxquels il faut ajouter plusieurs dizaines d'articles de périodiques ou de collectifs (voir Fernand Harvey, Hugo Séguin-Noël et Marie-Josée Verrault, *Bibliographie générale de Fernand Dumont : œuvres, études et réception*, Québec, INRS, 2006, [En ligne], [http://www.chairefernanddumont.ucs.inrs.ca/wp-content/uploads/2014/06/Bibliographie_generale_Fernand_Dumont_2006.pdf] (11 mai 2016)).

Véritable pionnier des sciences politiques au Québec, Dion contribue, en 1954, avec les professeurs Maurice Tremblay et Gérard Bergeron, à la création du Département des sciences politiques et administratives de l'Université Laval. Il en reçoit d'ailleurs le premier doctorat. Comme le souligne à juste titre Robert Villeneuve, ce département lui doit encore aujourd'hui, ainsi qu'à Gérard Bergeron et à Vincent Lemieux, sa renommée et son rayonnement international³. Bref, un peu à la manière d'un Simon Langlois présentant Jean-Charles Falardeau comme étant le « premier sociologue universitaire québécois », nous croyons que Dion est en quelque sorte le, ou, du moins, l'un des premiers politologues universitaires québécois⁴. Malgré cela, lorsque nous examinons attentivement la production scientifique des dernières années, nous nous apercevons qu'il se situe dans un angle mort de l'historiographie, et ce, malgré le fait que des études d'envergure et des travaux récents continuent de s'y référer⁵. À ces références, il faut ajouter des honneurs. Par exemple, une rue

³ Robert Villeneuve, *L'administration gouvernementale dans la pensée politique de Gérard Bergeron*, mémoire de maîtrise (sociologie), Québec, Université Laval, 2007, p. 9.

⁴ Simon Langlois, « Jean-Charles Falardeau : premier sociologue universitaire québécois », *Cap-aux-Diamants*, n° 117 (printemps 2014), p. 27-30.

⁵ À titre d'exemple, dans leur synthèse historique, Paul-André Linteau et ses coauteurs situent Dion parmi les grands penseurs de sa génération aux côtés des Pierre Vadeboncoeur, Fernand Dumont, Pierre Vallières, Fernand Ouellet, Jacques Ferron, Hubert Aquin, André Laurendeau, Pierre Elliott Trudeau, Marcel Rioux et Michel Brunet (voir Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, t. 2 : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Éditions du Boréal, 1989, p. 778-779). Plus récemment, le fondateur et président-directeur général des Classiques des sciences sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi, Jean-Marie Tremblay, a expliqué de quelle façon il en est venu à souhaiter, puis à concevoir cette base de libre accès des sources. Or, pour Tremblay, il était primordial que les grands auteurs classiques, comme Marx, Freud ou Durkheim, y côtoient les grands penseurs québécois, comme Gérard Bergeron, Guy Rocher ou... Léon Dion (voir Jean-Marie Tremblay, « Témoignage d'un pionnier : Les Classiques des sciences sociales ou L'accès libre à notre patrimoine intellectuel en sciences sociales et en philosophie », *Documentation et bibliothèques*, vol. 59, n° 3 (juillet-septembre 2013), p. 177-179).

porte depuis peu son nom dans la Vieille Capitale⁶. De plus, tous les deux ans, le prix Léon-Dion est décerné à l'auteur du meilleur article de la revue de la Société québécoise de science politique (SQSP)⁷. Enfin, à sa retraite, Dion a eu droit, comme ce fut le cas pour certains de ses regrettés contemporains⁸, à l'un des fameux « mélanges en l'honneur de » ou « hommage à », si en vogue au cours des années 1980 et 1990⁹.

Bien que tous ces honneurs soulignent la qualité de son travail, en effectuant notre recherche, nous n'avons croisé ni mémoire de maîtrise, ni thèse de doctorat, ni monographie, ni article récent ayant

⁶ « Une rue en l'honneur de Léon Dion », 5 juillet 2013, sur le site de *Radio Canada*, [<http://ici.radio-canada.ca/regions/quebec/2013/07/05/012-leon-dion-rue-quebec.shtml>] (17 septembre 2015).

⁷ La SQSP explique que ce prix porte le nom d'un grand politologue, ex-président de l'Association canadienne de science politique et fondateur de la SQSP, [En ligne], [<https://sqsp.uqam.ca/prix-leon-dion>] (17 septembre 2015).

⁸ Nous faisons notamment référence ici à Marcel Rioux, à Gérard Bergeron et à Fernand Dumont. Voir Jacques Hamel *et al.*, *Hommage à Marcel Rioux : sociologie critique, création artistique et société contemporaine*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1992 ; Jean-William Lapierre, Vincent Lemieux et Jacques Zylberberg (dir.), *Être contemporain : mélanges en l'honneur de Gérard Bergeron*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1992 ; Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *L'horizon de la culture : hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995. Il est également à noter que le même genre d'ouvrage avait été consacré à Jean-Charles Falardeau dans les années 1980 (voir Fernand Dumont et Yves Martin (dir.), *Imaginaire social et représentations collectives : mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982).

⁹ Comme le souligne dans la préface le recteur de l'Université Laval de l'époque, Michel Gervais, « la richesse des contributions [...] et le prestige des auteurs en disent long sur la valeur de l'homme non moins que sur l'admiration et l'amitié dont il est l'objet » (Michel Gervais, « Préface », dans Raymond Hudon et Réjean Pelletier (dir.), *L'engagement intellectuel : mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, p. IX). D'ailleurs, lorsque nous nous penchons sur la liste de ces auteurs, nous constatons qu'elle rassemble autant des politologues québécois (Louis Balthazar, André-J. Bélanger, Gérard Bergeron, André Blais, Vincent Lemieux, Réjean Pelletier...) ou étrangers de renom (David Easton, Georges Lavau, John Meisel, Hugh Thornburn...) que des intellectuels (Fernand Dumont, Guy Rocher, Charles Taylor...) et des personnalités notoires (Solange Chaput-Rolland, Jean-Paul L'Allier, Jacques-Yvan Morin, Michael K. Oliver, Gérard Pelletier, Claude Ryan...).

tenté de proposer une analyse rétrospective de sa pensée¹⁰. Comment expliquer cet oubli ? En fait, nous croyons que ce silence cache un certain malaise à l'égard d'un aspect de la pensée de Dion ou, du moins, une indifférence. D'esprit libéral, mais de cœur patriotique, Dion s'est fait la voix de la « troisième voie », laquelle propose, contrairement à la majorité des néonationalistes et des libéraux trudeauistes, un réaménagement du fédéralisme canadien pour y assurer la pérennité du fait français. Si certains peuvent voir dans cette troisième voie une héritière du bonententisme d'Henri Bourassa, elle s'en distingue par son caractère fondamentalement libéral et réformiste. De surcroît, contrairement à la pensée d'Henri Bourassa ou de Lionel Groulx, elle est orientée sur le Québec et non sur le Canada français. S'érigeant à la fois contre le *statu quo* constitutionnel et contre l'indépendance nationale, elle occupe une position mitoyenne entre un autonomisme à la Duplessis¹¹ et une souveraineté-association à la Lévesque, puisqu'elle aspire à une autonomie du Québec assurée constitutionnellement. Très présente dans l'espace public dans les années 1980, après l'échec des accords du lac Meech et de Charlottetown, cette voie est de plus en plus mise à l'écart et, depuis Dion, elle n'a pas vraiment connu de talentueux promoteur.

¹⁰ À l'exception d'un court article de Georges Leroux qui cite l'exemple de Dion pour illustrer les apories de l'intellectualisme québécois, il n'apparaît ici et là que dans quelques études portant sur les penseurs de sa génération (Georges Leroux, « Les apories de l'intellectuel québécois : l'exemple de Léon Dion », *Cités*, vol. 3, n° 23 (2005), p. 115 à 127). Il est également à noter que, bien qu'il ne soit pas le sujet central de la recherche, Dion occupe une place de choix dans la thèse de doctorat de Valérie Lapointe-Gagnon, qui offre un portrait détaillé des sources politiques et intellectuelles de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, aussi connue sous le nom de commission Laurendeau-Dunton (voir Valérie Lapointe-Gagnon, *Penser et « panser » les plaies du Canada : le moment Laurendeau-Dunton, 1963-1971*, thèse de doctorat (histoire), Québec, Université Laval, 2013).

¹¹ Nous pourrions facilement étendre cette comparaison à l'autonomisme de l'Action démocratique du Québec de Mario Dumont ou aux récentes positions de la Coalition avenir Québec de François Legault.

Comme le souligne John Meisel, son vieil ami et compagnon de la commission Laurendeau-Dunton et de la commission Pepin-Robarts, s'il est un libéral passionné, Dion est également un humaniste¹². En ce sens, bien qu'il donne sans réserve son appui aux droits individuels, dans son optique, ces droits sont indissociables du bien-être de la collectivité. Par le fait même, s'il est attaché à sa nation et à sa culture d'un point de vue sentimental, il l'est également, pour paraphraser à nouveau Meisel, d'un point de vue cérébral. Et en un certain sens, c'est à cette dernière dimension que nous devons nous attarder lorsque nous voulons comprendre la distinction qu'il fait entre nationalisme, défini comme un sentiment pouvant se dégrader et rapidement devenir doctrinaire, et patriotisme, qui s'incarne dans le civisme et dans un sentiment pur pour la nation. Nous l'aurons deviné, Dion se réclame de la seconde école¹³.

Dans cet article, nous analyserons de quelle façon Dion a abordé la question nationale québécoise¹⁴. Pour ce faire, nous proposons une lecture de ses principaux travaux portant sur les idéologies, sur la question constitutionnelle et sur la nation québécoise. Ce choix nous oblige à écarter d'autres pans de sa pensée, comme la théorie des systèmes et des sciences politiques, l'historiographie québécoise, le rôle de l'intellectuel dans la société et celui de l'éducation et de la jeunesse. Ce n'est que partie remise. Bien que l'analyse soit collée le plus fidèlement possible à la pensée de Dion, cela ne signifie pas pour autant que nous y écartons toute interprétation. Bien au con-

¹² John Meisel, « Léon Dion : l'homme et sa société », dans Hudon et Pelletier (dir.), *L'engagement intellectuel*, p. 512.

¹³ Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1 : *À la recherche du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, p. 110-112.

¹⁴ Comme le disait sagement Voltaire : « Si vous voulez converser avec moi, définissez vos termes. » Ainsi, par « question nationale », nous entendons, bien entendu, son sens le plus restreint, c'est-à-dire les luttes constitutionnelles visant le renouvellement du fédéralisme ou l'indépendance du Québec. Toutefois, nous y ajoutons un sens plus étendu permettant de compléter cette pensée en lui intégrant d'autres réflexions portant sur les fondements de la nation québécoise, l'imaginaire national ou les sources et les manifestations du nationalisme.

traire, nous tâcherons de situer cette pensée par rapport à la pensée de ses contemporains, afin d'en dégager les similarités et les distinctions. Cela se fera essentiellement de façon chronologique. L'article se divise donc en six temps : le premier porte sur la jeunesse de Dion et sur ses années citélibristes ; le deuxième se tourne vers la Révolution tranquille ; le troisième se penche sur les débordements de la Révolution tranquille ; le quatrième traite du péquisme et du référendum de 1980 ; le cinquième se concentre sur les négociations constitutionnelles des années 1980 et 1990 ; le dernier aborde le second référendum et les derniers travaux de Dion. Enfin, en conclusion, nous réfléchirons sur la pertinence et les apports de cette pensée sur le plan de la question nationale.

L'Évangile de la richesse

Fils d'un charpentier et d'une institutrice, Léon Dion naît à Saint-Arsène de Rivière-du-Loup en 1922¹⁵. Sa jeunesse étant marquée par la Grande Dépression et la Seconde Guerre mondiale, il évite la conscription grâce à son statut d'étudiant¹⁶. Destiné à l'enseignement depuis toujours, lorsqu'en vient le temps, il quitte le collège de Rimouski pour rejoindre l'Université Laval. Il y obtient, en 1945, un baccalauréat ès arts, puis, en 1948, une maîtrise en sociologie¹⁷. À l'époque, si les plus vieux de sa génération avaient, pour la plupart, poursuivi leurs études supérieures aux États-Unis ou à Toronto, leurs cadets – parmi lesquels Dion –, dont les mouvements ne sont pas limités par la Seconde Guerre mondiale, préfèrent généralement la France, l'Angleterre, la Belgique ou la Suisse¹⁸. C'est ainsi qu'en

¹⁵ Leroux, « Les apories de l'intellectuel québécois », p. 118 ; Léon Dion, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 2-3 (mai-août 1974), p. 229.

¹⁶ Léon Dion, « La jeunesse. Quelle jeunesse ? », *L'Action nationale*, n° 80 (avril 1990), p. 400.

¹⁷ Dion, « Itinéraire sociologique », p. 229 ; Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski, *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Éditions Fides, 1989, p. 422-423.

¹⁸ Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 2 : *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 171.

1948, Dion entreprend un long voyage en Europe, qui sort à peine de la guerre. Traversant l'Atlantique dans une cale de paquebot, il profite de ce long voyage pour approfondir sa connaissance de la philosophie allemande, pour lire Comte et Spencer et pour enseigner à l'équipage. Arrivé en Europe, il poursuit ses études avec plusieurs grands maîtres de Paris, Zurich, Londres et Cologne¹⁹. Parmi ceux-ci, le plus illustre est sans aucun doute Karl Popper avec qui Dion a entretenu des relations suivies durant son séjour²⁰. De retour au Québec en 1952, sa patrie lui paraît ennuyeuse, si bien qu'il songe à un nouveau départ²¹. Il décide malgré tout de demeurer au Québec et, la même année, il rejoint le corps professoral de l'Université Laval en tant que professeur auxiliaire du Département de sociologie²². En 1954, il dépose sa thèse de doctorat. Influencé par son voyage en Europe, par la mouvance intellectuelle citélibriste et par son aversion pour le duplessisme, il apparaît clairement, à cette époque, comme un antinationaliste.

La pensée de Dion sur la question nationale ne peut être parfaitement cernée sans un bref retour sur sa thèse de doctorat, qui porte

¹⁹ Dion, « Itinéraire sociologique », p. 229.

²⁰ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 25.

²¹ Pouvons-nous considérer Léon Dion comme un « retour d'Europe », selon le sens qu'en a donné Michel Lacroix dans *L'invention du retour d'Europe* (2014) ? Bien qu'il apparaisse clair que Dion revient transformé de son voyage, il ne semble pas en être sorti aussi fasciné que les intellectuels décrits par Lacroix. Cela s'explique peut-être par le fait qu'au moment d'entreprendre son voyage, Dion est déjà lié intellectuellement à l'Europe grâce, entre autres, à son maître allemand Egbert Munzer. D'ailleurs, après son retour, Dion étend davantage son réseau aux États-Unis et au Canada anglais qu'en Europe. Il suffit de rappeler qu'il passe tous ses étés à Harvard entre 1954 et 1962. Cette période de la vie de Dion, que nous ne connaissons que par le récit qu'il en a fait dans son « Itinéraire sociologique » et le premier tome de *Québec 1945-2000*, reste encore assez méconnue et pourrait être, en soi, l'objet d'un article. Pour ce faire, il faudrait sans doute fouiller son fonds d'archives, conservé à l'Université Laval. Ce genre d'article pourrait d'ailleurs être l'occasion d'étudier d'autres sujets que nous n'avons pas pu traiter dans le présent article comme, par exemple, sa position face au personnalisme.

²² Dion, « Itinéraire sociologique », p. 229.

sur la nature du national-socialisme²³. Pour le jeune politologue, le nationalisme est issu d'un lien affectif, artificiellement établi et cultivé, visant à offrir à l'homme moderne, opposé à l'homme archaïque, le sentiment intense de l'appartenance affective et de la participation collective²⁴. Ce sentiment peut d'ailleurs amener l'homme moderne à devenir l'esclave de son propre mythe. Quelques hommes « remplis d'orgueil » et maîtrisant les techniques scientifiques profiteraient de cette subjugation mentale pour susciter, voire exercer une emprise sur l'amour et sur la haine du peuple :

La division progressive du monde en deux aires politiques opposées menace aujourd'hui de faire prendre à la représentation mythique du collectif organisé des formes exaspérées. Cette représentation fait surgir dans l'existence un principe démoniaque reproduisant, sous une forme sécularisée, la structure du manichéisme : tandis qu'un mode de collectif organisé supra-personnel est considéré comme l'incarnation du vrai et du bien, l'autre mode apparaît comme l'incarnation du faux et du mal. La puissance explosive de ce principe, en tenant compte des armes matérielles que l'homme peut mettre à son service, est telle qu'elle met en danger la civilisation humaine, sinon l'humanité, elle-même²⁵.

Bref, Dion craint le nationalisme et ses dérives. De plus, si nous lui reconnaissons la qualité de sa plume, force est de constater qu'il

²³ En 1987, Dion avoue d'ailleurs qu'Aurel Kolnai, professeur d'origine hongroise à la Faculté de philosophie de l'Université Laval et spécialiste du national-socialisme, l'a beaucoup aidé dans la préparation de sa thèse (Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 25).

²⁴ Cette théorie sur les origines du nationalisme rappelle celle de Karl Deutsch, publiée l'année précédente (*Nationalism and Social Communication: An Inquiry into Foundations of Nationality*, Boston/New York, The Technology Press of MIT/John Wiley & Sons, 1953). Bien que Deutsch n'apparaisse pas en bibliographie, nous savons que Dion le côtoie lors de ses voyages estivaux à Harvard. D'ailleurs, Meisel mentionne la grande influence qu'ont exercée les Hegel, Marx, Popper, Deutsch et Habermas sur la pensée de Dion (Meisel, « Léon Dion : l'homme et sa société », p. 504-505).

²⁵ Léon Dion, *L'univers totalitaire : l'idéologie politique du national-socialisme*, thèse de doctorat (sciences sociales), Québec, Université Laval, 1954, p. V-VI.

n'emploie pas ici le ton modéré auquel il nous habituera plus tard dans sa carrière.

Dans la seconde moitié des années 1950, le regard que pose Dion sur le nationalisme canadien-français n'est pas beaucoup plus positif que celui qu'il portait sur le nationalisme allemand. En effet, sa première intervention dans *Cité libre* fait à la fois le procès du nationalisme traditionnel, jugé doctrinaire, mais aussi du néonationalisme, qualifié de « pessimiste ». D'après lui, ce pessimisme découlerait d'un constat d'inutilité de la part des néonationalistes : leur position trahirait une incapacité à offrir une solution qui ne serait comprise dans cette alternative : ou une nation complète, imaginée à partir de l'archétype de la Révolution française et du romantisme du XIX^e siècle, ou un état d'infériorité permanent. Pour le politologue, si le rêve national est reconnu impossible, cela n'est pas vraiment attristant puisque l'Occident tout entier remet en question l'État-nation, ce qui, tout de même, ne signifie pas l'abandon de la perspective nationale. En ce sens, la situation des Canadiens français ne serait pas anormale, comme le jugent les néonationalistes, mais plutôt rassurante : « l'anormal serait qu'[ils voient] dans la conquête de 1760 une cause irrémédiable de sa situation et que croyant réaliser l'inutilité de toute recherche de solutions, il[s] attende[nt] la mort²⁶. » Autrement dit, à sa façon, Dion porte un regard optimiste sur les Canadiens français.

Quelques années plus tard, Dion examine le phénomène de la décolonisation en le mettant en relation avec l'occidentalisme et le technocratisme. Pour lui, l'Occident, paternaliste, évolue encore dans le mythe de la supériorité bien que les fondements religieux, ethniques et raciaux soient aujourd'hui remplacés par la supériorité technique et scientifique. Il se montre alors très critique à l'égard de la société technocratique, qui n'aurait rien de réel puisqu'elle repose sur le

²⁶ Léon Dion, « Le nationalisme pessimiste : sa source, sa signification, sa validité », *Cité libre*, n° 18 (novembre 1957), p. 18.

symbolisme de la science et de la technique²⁷. Cette critique, Dion l'étend à ce qu'il nomme l'État libéral moderne, lequel assurerait la domination de l'économie à des millionnaires s'efforçant de maintenir le *statu quo* par le pouvoir politique et l'atténuation des effets sociaux néfastes. L'idéologie libérale du *statu quo*, qu'il baptise l'« Évangile de la richesse », assurerait donc la permanence du libéralisme et de sa bourgeoisie²⁸. Cependant, l'Occident et son modèle libéral s'écrouleront tôt ou à tard, nous informe Dion, ce qui mettra fin à sa prédominance²⁹.

Enfin, comme nous pouvons le constater, le Léon Dion des années 1950 et du début des années 1960 n'est pas encore le libéral passionné ni le patriote sensible que le Québec découvrira de la fin des années 1970 jusqu'aux années 1990. Bien au contraire, le regard qu'il porte sur le nationalisme, en général, et sur le néonationalisme canadien-français, en particulier, rappelle facilement celui de la ligne éditoriale citélibriste³⁰. En fait, sur le nationalisme, nous croyons

²⁷ Léon Dion, « La suprématie occidentale, réalité et illusion du mythe », *Cité libre*, n° 31 (novembre 1960), p. 3-7.

²⁸ Léon Dion, « Le libéralisme du *statu quo* : le droit protecteur », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 1 (janvier-mars 1961), p. 91.

²⁹ Dion, « La suprématie occidentale », p. 3-7.

³⁰ La « ligne éditoriale » de *Cité libre* est axée sur des valeurs démocratiques et sociales et est opposée aux valeurs qui font la promotion de l'ethnie ou de la nation. Or, si l'action des intellectuels actifs dans *Cité libre* se concentre autour du combat contre Maurice Duplessis, le décès de ce dernier aura pour effet d'entraîner la fin de leur consensus (ou, du moins, de son apparence). À ce moment, certains citélibristes ne s'entendront plus sur l'orientation politique que devra prendre le Québec. Cette tension entraîne d'ailleurs le départ précipité d'une dizaine de collaborateurs rassemblés autour de Pierre Vallières, de Pierre Vadeboncoeur et de Gérard Godin (Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 61-73). Le rattrapage, puis le dépassement du Québec sur le Canada comme régime social-démocrate entraînent également la distanciation d'une autre frange de citélibristes, tels que Marcel Rioux ou Fernand Dumont, lesquels soupçonneront Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier de se montrer davantage fédéralistes que socialistes (E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité libre* (1950-1963) », *Recherches*

pouvoir affirmer sans trop de risque que sa pensée ne s'éloigne pas tellement de celle de Pierre Elliott Trudeau³¹. Toutefois, lorsque nous nous attardons à ses écrits sur la décolonisation, sur l'occidentalisme et sur l'« Évangile de la richesse », nous sommes surpris de constater à quel point sa pensée courtise presque le marxisme. Dans ce cas-ci, elle peut davantage nous rappeler la pensée de Pierre Vallières. En effet, l'adversaire auquel s'attaque Dion dans ces quelques lignes est le même que celui auquel s'attaque Vallières, en 1968, dans *Nègres blancs d'Amérique*, c'est-à-dire la haute bourgeoisie et le clergé : « le système capitaliste et ses grandes institutions, garanties morales du système d'exploitation de l'homme par l'homme³². » Néanmoins, contrairement à Vallières, Dion se contente d'expliquer cette aliénation en évoquant les conditions sociales, sans y ajouter la dimension ethnique.

Le nationalisme de croissance

Deux ans après l'arrivée au pouvoir du Parti libéral du Québec (PLQ) de Jean Lesage, Dion se réjouit de voir les Canadiens français atteindre leur maturité politique. Le trait majeur de cette maturité résiderait dans un équilibre entre les qualités intellectuelles et affectives. Intellectuelles, d'une part, car les Canadiens français auraient transformé leur nationalisme en un sentiment laissant libre cours à l'épanouissement; affectives, d'autre part, car ils demeureraient, malgré cette transformation, dans une logique de survivance.

sociographiques, vol. 39, n° 2-3 (1998), p. 291-316). Enfin, sur ces différentes tensions, nous pouvons nous référer à Jonathan Livernois, « Une amnésie des combats? Présence et absence du XIX^e siècle libéral et radical dans la revue *Cité libre* (1950-1966) », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 12, n° 1 (automne 2011), p. 57-90.

³¹ *Ibid.*, p. 65-80; Ouellette, « Les Canadiens français, l'histoire et la démocratie », p. 37-50.

³² Marc-André Lajeunesse a offert un portrait des positions de Vallières sur la décolonisation et le marxisme (*La parole pamphlétaire chez deux « partipristes » : Paul Chamberland et Pierre Vallières*, mémoire de maîtrise (littérature), Montréal, Université de Montréal, 2014, p. 96-97).

Or il nous semble que cette analyse du climat politique marque un certain tournant dans la pensée de Dion. En effet, bien qu'il eût déjà porté un regard optimiste sur la nation canadienne-française au cours des années 1950, cet optimisme ne s'étendait pas au sentiment nationaliste traditionnel, doctrinaire, ou au néonationaliste, pessimiste. Ainsi, pour la première fois, il considère que le nationalisme canadien-français peut se révéler constructif et il applaudit la résistance dont font preuve les Canadiens français face aux dérives passionnelles³³.

À l'occasion du troisième Congrès des affaires canadiennes (1963), Dion développe sa pensée sur le nationalisme émergent sous Lesage. D'après lui, au cours des dernières décennies, quatre types de nationalisme se seraient côtoyés au Québec : 1) le nationalisme de crise ; 2) le nationalisme de guerre ; 3) le nationalisme de prospérité ; 4) le nationalisme de croissance. C'est à ce dernier qu'il consacre son exposé. D'abord, selon Dion, ce n'est pas tant sur le fond (idéologie) que sur la forme (action politique) que ces nationalismes varient. En fait, le nationalisme de croissance se manifesterait de plusieurs manières – l'éducation étant l'une des plus importantes – et aurait pour particularité d'utiliser l'État pour parvenir aux réformes voulues, ce que n'avait fait aucun gouvernement québécois jusque-là. Ainsi, plus pragmatique que doctrinaire, ce nouveau nationalisme opérerait de façon à faire « converger les énergies collectives vers des objectifs concrets précis et [à] recourir à tous les moyens propres à permettre,

³³ Notons que le texte dans lequel il se montre favorable à ce nationalisme, contrairement aux textes précédents, n'est pas publié dans *Cité libre*, mais édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (SSJB). Ce changement de ton peut, certes, s'expliquer par une certaine transformation de sa pensée, mais il peut aussi révéler une adaptation du politologue à son lectorat puisque nous l'imaginons mal défendre les qualités de ce nouveau nationalisme dans les pages de *Cité libre*, tout comme nous ne l'imaginons pas non plus tenir un discours antinationaliste dans une publication éditée par la SSJB (voir Léon Dion *et al.*, *Maturité politique des Canadiens français*, Québec, Société Saint-Jean-Baptiste de Québec : session d'information nationale, 1963, p. 18-19).

le plus tôt possible, la réalisation de ces objectifs³⁴ ». Ici, Dion mentionne un point important, soit l'utilisation de l'État comme outil d'émancipation et d'accession à la modernité, qui ferait la particularité du Québec³⁵.

À la même occasion, il aborde pour la première fois une question qui se pose avec de plus en plus d'acuité au Québec, c'est-à-dire l'indépendance. D'après lui, le « séparatisme » serait néfaste, puisqu'il n'apporterait aucune véritable solution aux problèmes auxquels doit faire face le Québec, mais, en plus, il aurait pour effet de rendre impatiente l'intelligentsia qui doit répondre à ces problèmes. Selon Dion, il existerait de multiples options autres que le *statu quo* fédéral ou la séparation. De plus, le Québec devrait mettre un terme à la vieille attitude duplessiste consistant à accuser le fédéralisme canadien d'être coupable de tous ses maux. Bref, si le regard que porte Dion sur le nationalisme canadien-français (de croissance) est beaucoup plus favorable que lors de la décennie précédente, cet optimisme ne va pas jusqu'à lui faire considérer l'indépendance nationale comme une option valable. En fait, il croit que pour s'« acclimater » aux conditions du Québec, le « séparatisme » doit au préalable être apprivoisé par « un grand cerveau et un cœur typiquement canadien-français³⁶ ».

Alors qu'au cours des années 1950 les intellectuels, dont lui-même, affirmaient que la société québécoise était parvenue à un moment critique de son existence (stérilité intellectuelle, omniprésence de la droite...), en 1966, ces derniers parlent plutôt de dynamisme et de révolution. Dans un court article paru dans *Recherches sociographiques*, Dion cherche à comprendre cette volte-face. Pour lui, si les conditions sociales paraissent avoir évolué rapidement, il ne faut pas s'y méprendre : le contraste est surtout psychologique puisque,

³⁴ Léon Dion, « Genèse et caractères du nationalisme de croissance », *Congrès des affaires canadiennes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, p. 67.

³⁵ Léon Dion, *La révolution dérouterie : 1960-1976*, Montréal, Éditions du Boréal, 1998, p. 274.

³⁶ Dion, « Genèse et caractères du nationalisme de croissance », p. 67-68.

sortant d'une longue ère de conservatisme et d'immobilisme, le Québec progressiste donne l'impression d'un grand changement social et intellectuel. La polarité entre les deux idéologies, conservatiste et progressiste, agit donc comme un filtre. Ainsi, dans la mouvance de la Révolution tranquille, les gens sont portés à croire que le progressisme a triomphé. Comme en témoigne l'extrait suivant, ce serait toutefois là une vision tronquée de la réalité idéologique :

La société ressemble à un iceberg dont la portion émergée se renverserait périodiquement, présentant tantôt une face changeante, tantôt une face statique, et dont le rythme de changement réel sous la ligne de flottaison oscillerait dans des limites bien inférieures à l'un et l'autre des deux extrêmes manifestes³⁷.

En d'autres termes, Dion met en garde les progressistes qui crient trop rapidement victoire. Sa lecture fut d'ailleurs assez juste, car, contre toute attente, quelques mois après la parution de cet article, l'Union nationale remporte l'élection provinciale³⁸.

Les lignes précédentes témoignent d'une évolution dans la pensée de Léon Dion sur la nation et le nationalisme canadien-français. Auparavant antinationaliste, il porte ensuite un regard positif sur la nation et même un regard bienveillant, à partir de 1963, sur ce qu'il nomme le nationalisme de croissance. Or, bien qu'il soit tout à fait probable que les réformes entreprises par le gouvernement Lesage aient joué un rôle dans ce changement de position, nous croyons qu'il faut ajouter un autre élément : André Laurendeau. Si les deux hommes entament une correspondance lorsque Dion revient de son

³⁷ Léon Dion, « La popularité des idéologies : conservatisme et progressisme », *Recherches sociographiques*, vol. 7, n° 1-2 (janvier-août 1966), p. 32-33.

³⁸ Il faut préciser que l'Union nationale profite d'une irrégularité de la carte électorale en remportant plus de circonscriptions que le PLQ, malgré un suffrage plus faible. Toutefois, comme nous l'apprendra l'histoire, l'élection de Daniel Johnson père ne freinera pas l'élan progressiste de la Révolution tranquille. Il y participe plutôt activement (voir Linteau, Durocher, Robert et Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, t. 2, p. 721).

voyage en Europe³⁹, leurs destins se lient plus que jamais quand ce dernier est engagé, en 1963, à titre de conseiller spécial de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (commission Laurendeau-Dunton). Plusieurs années plus tard, alors qu'il fait un retour sur cette période, le politologue avoue en être sorti transformé : « au lieu de considérer le Québec dans un contexte canadien comme je le faisais jusque-là, je me mis à aborder le Canada dans une optique québécoise⁴⁰. » Bref, c'est à cette époque qu'il choisit la voie dont il se fera le fer de lance jusqu'à son décès, laquelle souhaite un renouvellement du fédéralisme canadien dans une perspective de bilinguisme, c'est-à-dire l'égalité des langues au regard de leur statut et des institutions, et de biculturalisme, soit la coexistence de deux nations égales partageant les mêmes institutions politiques, sociales et économiques⁴¹.

Les laissés-pour-compte de l'histoire

Bien qu'il ait porté un regard optimiste sur la Révolution tranquille au cours des années 1960, le ton change au début des années 1970. En effet, dans son ouvrage intitulé *La prochaine révolution*⁴², Dion pose le diagnostic suivant : « Le Québec est aux prises avec une crise grave – crise du système, crise du régime, crise des rouages, crise des

³⁹ À son retour d'Europe, alors qu'il ne connaît Laurendeau que par ses écrits, Dion lui écrit pour lui faire part de son désarroi face au Québec duplessiste. Dans sa réponse, Laurendeau lui rappelle que Duplessis n'est pas immortel et il plaide en faveur du Québec : « S'intéresser au Québec, c'est apprendre à l'aimer [...]. Et cela vous viendra naturellement au fur et à mesure que vous apprendrez à considérer de l'intérieur les êtres et les choses autour de vous » (André Laurendeau, cité dans Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 10).

⁴⁰ *Ibid.*, p. 11.

⁴¹ Solange Chaput-Rolland, « Léon Dion, hier et demain », dans Hudon et Pelletier, *L'engagement intellectuel*, p. 547-548.

⁴² Cet ouvrage, dont le propos et les positions peuvent rappeler à plusieurs égards *La vigile du Québec* (1972) de Dumont, rassemble des conférences, des études, des articles de journaux et des articles de périodiques inédits ou parus au cours des années 1960 et au début des années 1970 auxquels Dion ajoute une réflexion sur l'état de crise et sur l'avenir du Québec (Léon Dion, *La prochaine révolution*, Montréal, Leméac éditeur, 1973, p. 9-10).

valeurs enfin⁴³. » Après avoir mis le doigt sur l'une des causes de cette crise, la techno-démagogie, il propose une plus grande participation de la société civile aux activités publiques et politiques. Ensuite, il se penche sur d'autres questions, comme l'appartenance du Québec au monde moderne, les tensions entre tradition et progrès, la question nationale et les dangers qui guettent la nation si celle-ci ne réussit pas à répondre adéquatement aux défis auxquels elle fait face :

Le Québec est solidaire du monde moderne. Le Québec a cependant son propre rendez-vous avec l'Histoire, un rendez-vous auquel il ne saurait se soustraire et qui pourrait être tragique. Une question se pose qu'il incombe aux Québécois de résoudre seuls, car personne d'autre ne peut le faire à leur place : la question nationale. Ici encore les jeux ne sont pas définitivement faits. En prolongeant indéfiniment le débat, on risque cependant de perdre de vue les autres enjeux de l'heure et de se retrouver demain parmi les laissés pour compte [*sic*] de l'Histoire. Tel est le drame que vivent les Québécois depuis plus de dix ans : ils ressentent de fortes impulsions pour l'action constructive, mais des obstacles physiques ou psychologiques contraignants ralentissent leur élan : impulsions à l'égard d'un grand projet national que paralyse la crainte des inconnues de l'après-demain ; impulsions vis-à-vis de l'émancipation économique et sociale qu'immobilise le poids des énormes structures dominantes en place ; impulsions à l'endroit de la rénovation de l'appareil politique qu'amortit l'accumulation des déceptions devant l'insignifiance des résultats. Tout le problème des Québécois se ramène finalement aux interrogations suivantes : parviendront-ils à effectuer une synthèse originale de la tradition et du « progrès » qui marquerait leur accession à la pleine maturité comme peuple particulier ? Comment, à la fin, réconcilieront-ils le pari de la modernité qu'ils ont enfin osé relever et leur fidélité à l'Héritage⁴⁴ ?

Bref, Dion met le doigt, plusieurs années avant la plupart des historiens et des intellectuels qui s'interrogeront sur les effets de la Révolution tranquille, sur les tares que pourrait entraîner cette

⁴³ *Ibid.*, p. 350.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 356.

accélération vers la modernité. En fait, certains passages, comme celui où il mentionne que le Québec devra rapidement répondre à la question nationale s'il ne veut pas se retrouver parmi les laissés-pour-compte de l'histoire, prennent même l'apparence d'une prophétie.

Bien que la nation et le nationalisme soient des objets d'analyse importants dans *La prochaine révolution*, il demeure que son propos principal porte sur le passage accéléré du Québec vers la modernité et sur les effets de ce passage sur la société. Deux ans plus tard, en revanche, Dion offre un essai intitulé *Nationalismes et politique au Québec*, qui a cette fois pour objet principal les dimensions politiques « des » nationalismes du Québec. En avant-propos, il admet que l'intérêt grandissant pour cette question s'inscrit très clairement dans une volonté de contribuer aux travaux de Dumont, de Rocher et de Rioux, lesquels tentent de rendre compte de la condition des Canadiens français comme nation⁴⁵. Cet essai tente donc de saisir l'émergence et la décadence des nationalismes au Québec. De prime abord, il soutient que le nationalisme incorpore deux schémas idéologiques à la fois différents, mais soudés : « un schéma proprement national qui englobe les valeurs rattachées au “nous” collectif et un schéma social incorporant les valeurs liées à l'organisation économique et politique de la collectivité⁴⁶. » Si le schéma national est sensiblement le même d'un nationalisme à l'autre, c'est par rapport au schéma social que varieraient les différentes formes de nationalisme.

⁴⁵ Bien qu'à l'évidence Dion partage avec Dumont, Rocher et Rioux son intérêt pour cette question, il se distancie souvent de leurs positions et souligne certaines faiblesses de leurs études (Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Éditions HMH, 1975, p. 10, 61, 111). Les études auxquelles fait référence Dion sont Fernand Dumont, *La vigile du Québec*, Montréal, Éditions HMH, 1971 ; Fernand Dumont, *Les idéologies*, Paris, Presses universitaires de France, 1974 ; Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, Éditions HMH, 1973. Dion ne précise toutefois pas à quelles études il fait référence dans le cas de Rioux, mais nous pouvons présumer qu'il s'agit de *La question du Québec*, Paris, Éditions Seghers, 1969.

⁴⁶ Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, p. 83.

Dion distingue quatre formes de nationalisme, qui se sont manifestées ou se manifestent encore au Québec :

- 1) le nationalisme conservatiste : apparu après 1850 et né d'une association entre la bourgeoisie libérale et le clergé, son idéologie est teintée par le corporatisme préindustriel. Exploité en partie par Louis-Alexandre Taschereau et par Maurice Duplessis, le nationalisme conservatiste n'aurait jamais connu de grands défenseurs politiques. Réfractaire au changement et marqué par une volonté de survivance ethnique, ce nationalisme se veut défenseur de la tradition, de la religion et des conceptions ancestrales ;
- 2) le nationalisme libéral : porteur de l'engagement du Québec vers l'État providence, il aurait été dominant sous Lesage et Johnson père. Il se fait le promoteur de la société moderne, urbaine et industrielle. La Révolution tranquille est son fruit, alors qu'il fait symbiose avec le politique. Approuvant les objectifs néonationalistes, il exprime les formes les plus intenses des revendications nationales de la part du gouvernement québécois. Malgré ses succès, ce nationalisme s'effrite sous Jean-Jacques Bertrand, avant de s'estomper avec Robert Bourassa ;
- 3) le nationalisme social-démocrate : particulièrement exprimé depuis la fondation du Parti québécois (PQ), ce nationalisme se démarque par son refus du régime actuel et par sa proposition d'un nouveau système. Son idéologie nationale rejette le fédéralisme et vise l'indépendantisme, alors que son idéologie sociale vise à promouvoir l'égalité ;
- 4) le nationalisme socialiste : ce nationalisme reprend sensiblement le même discours que celui du nationalisme social-démocrate, mais diffère par sa promotion d'une révolution prolétarienne.

Une fois ce portrait tracé, Dion pose l'hypothèse que tous les partis politiques du Québec se sont inspirés ou s'inspirent encore de ces nationalismes⁴⁷.

À la fin de son essai, Dion poursuit sa réflexion. Il déplore d'abord que le PLQ ait délaissé le nationalisme libéral au profit d'un économisme pur et dur. À son avis, il s'agit là d'une grave erreur puisque cette logique semble indiquer que le PLQ croit que le peuple n'attend pas de sa part une intervention en matière culturelle, ce qui ouvre la voie au PQ dans ce domaine. Dion en vient à ce constat : si les Québécois se perçoivent de plus en plus comme progressistes, cela limite les possibilités électorales de l'Union nationale et du Ralliement des créditistes. En ce sens, si le PLQ continue de se vider de son idéologie nationale et sociale et que le Canada ne parvient pas à régler ses luttes intestines, le PQ pourrait tirer profit de cette situation politique. Nous devons l'admettre, Dion surprend encore par sa lucidité.

Dans la première moitié des années 1970, nous sommes encore une fois témoins d'une nouveauté dans la pensée de Dion. Certes, le regard qu'il porte sur le fédéralisme canadien, sur la nation et sur le nationalisme québécois est sensiblement le même que celui qu'il portait au cours des années 1960. Pour preuve, dans son essai, Dion réitère sa position en faveur de la troisième voie en s'attaquant à la stratégie du « branchisme », une attitude qui polariserait les Québécois en les obligeant à choisir entre le fédéralisme et l'indépendantisme⁴⁸. Toutefois, s'il avait auparavant consacré à la question nationale quelques articles ou conférences, pour la première fois dans sa carrière il y consacre un ouvrage complet. Ainsi, alors que Dion avait abordé dans ses premiers ouvrages d'envergure des questions typiques des sciences politiques, par exemple, dans *Les groupes et le pouvoir politique aux États-Unis* (1965) ou dans *Société et politique : la vie des groupes* (1971 ; 1972), à partir de cette période, ces travaux deviendront marginaux.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 29-127.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 98.

Le couteau sur la gorge

En 1976, la victoire péquiste a l'effet d'une bombe au Canada. Si certains ne prenaient pas encore le mouvement souverainiste au sérieux, la réalité les rattrape. Mais que s'est-il donc passé au pays du Québec pour que, soudainement, les séparatistes prennent le pouvoir? En 1978, Dion répond que la situation n'a rien de vraiment surprenant puisque le PQ prolonge un puissant mouvement social mis en branle durant la Révolution tranquille. Il incarne, par ailleurs, la version la plus achevée du nationalisme québécois en lui procurant une dimension pleinement politique. Toutefois, ce qu'il déplore, c'est que le PQ ait emprunté la stratégie du « branchisme » à laquelle il s'était attaqué dans *Nationalismes et politique au Québec*. Il regrette surtout que les autres partis politiques aient laissé le PQ s'approprier la totalité de l'héritage nationaliste québécois⁴⁹. Ce que ces partis n'ont pas compris, c'est qu'au Québec nous ne combattons pas le nationalisme par l'antinationalisme, mais bel et bien en proposant une autre forme de nationalisme, plus fidèle aux aspirations de sa population. Ainsi, Dion regrette que, désormais, qui ose critiquer le PQ soit considéré comme un anti-Québécois.

En 1977, la commission Pepin-Robarts sur l'unité canadienne est créée. Comme lors de la commission Laurendeau-Dunton, Dion est sollicité en tant que conseiller spécial⁵⁰. Au moment de la publication du rapport, en 1979, il prend la défense de la Commission face à ceux qui l'accusent de ne pas avoir discuté de la situation constitutionnelle : ce n'était pas son mandat! Néanmoins, pense Dion, maintenant que le PQ est au pouvoir, le Canada doit comprendre l'urgence de la situation : « Ils [les gouvernements et la majorité

⁴⁹ Léon Dion, « Le Canada et le Québec : la part du nationalisme », *Études canadiennes*, n° 5 (décembre 1978), p. 5-15.

⁵⁰ Avec Edward W. McWhinney et John Meisel, Dion est considéré comme l'un des « trois sages » de cette commission. Malgré un certain sentiment d'échec face aux attentes de la population, ces travaux feront avancer le débat constitutionnel et mèneront à la *Loi sur les langues officielles* (voir Chaput-Rolland, « Léon Dion, hier et demain », p. 547).

anglophone] ont le couteau sur la gorge et quoi qu'ils fassent désormais ils agiront sous l'empire de la nécessité⁵¹. » Dans l'optique de Dion, la négociation constitutionnelle doit se faire d'égal à égal, c'est-à-dire comme une négociation de contrat entre deux nations. De plus, alors que Dion affirmait, en 1966, que les Canadiens français avaient atteint une maturité politique, il interprète la victoire péquiste comme étant une « preuve de l'accession de tout un peuple à la *pleine* maturité politique⁵² ». Autrement dit, cette victoire montre que la question nationale n'est pas, comme l'avancent les détracteurs du PQ, un problème imposé par un parti, mais celui d'une société incomprise.

L'année 1980 est certainement celle où Dion est le plus actif dans la presse. Plus que jamais, il met son expertise au service de la population, et ce, principalement dans le quotidien *Le Devoir*. D'abord, il souligne que le Québec traverse une crise politique, laquelle est amplifiée par des partis politiques versant dans le populisme. Ensuite, il fait le procès du livre blanc présenté par le gouvernement péquiste. Ce livre épouserait une conception mythique d'un Canada anglais monolithique et mettrait l'accent sur l'émotion plutôt que sur la raison. Toutefois, les critiques qu'il adresse au document *Choisir le Québec et le Canada* – un document de travail publié en 1979 dans lequel le chef du PLQ, Claude Ryan, présente la position constitutionnelle qu'il compte faire épouser à son parti en vue du référendum de 1980 – ainsi qu'au livre beige – un document de la Commission constitutionnelle du PLQ publié en 1980 et devant servir de solution de rechange au livre blanc du PQ – sont encore plus sévères. D'après lui, il est inadmissible que Ryan perçoive comme non nécessaire la révision constitutionnelle. De plus, il considère que le livre beige tente d'appliquer des solutions canadiennes à des problèmes québécois et qu'il refuse d'admettre la nécessité d'un statut particulier pour le Québec⁵³. Pour Dion, les meilleures pistes ne sont

⁵¹ Dion, « Le Canada et le Québec : la part du nationalisme », p. 9.

⁵² *Ibid.*, p. 14. (L'italique est de nous.)

⁵³ Léon Dion, *Le Québec et le Canada : les voies de l'avenir*, Montréal, Québecor, 1980, p. 129-166.

ni du côté péquiste ni du côté libéral, mais se trouvent plutôt dans le rapport Pepin-Robarts, qui ne verse ni dans le sécessionnisme (livre blanc) ni dans l'intégrationnisme (livre beige). La solution est simple, c'est celle de la troisième voie : le fédéralisme asymétrique.

Le référendum sur la souveraineté du Québec marque, selon Dion, « une étape majeure, décisive peut-être, dans la longue marche des Québécois vers l'accomplissement de leur destin collectif⁵⁴ ». S'il a toujours estimé qu'il était possible de concevoir un cadre juridique et politique susceptible d'accommoder le Québec dans un Canada uni, une question demeure : « Accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada ? » Dans un article publié dans *Le Devoir*, il expose son raisonnement. Aucun des deux projets ne lui convient. Cependant, un non au référendum est un oui au livre beige, ce qui lui paraît intellectuellement et affectivement inconcevable puisque cette réponse n'entraînerait pas de réformes constitutionnelles. En contrepartie, un oui n'entraînerait pas la souveraineté du Québec, mais mettrait plutôt le « couteau sur la gorge » du Canada anglais et l'obligerait à négocier⁵⁵. Ainsi, Dion vote « Oui », au référendum de 1980.

Antinationaliste dans sa jeunesse, la pensée de Dion s'est transformée au cours des années 1960 et 1970 à un tel point qu'il en vient à voter « Oui » au référendum de 1980. Ce choix ne découle toutefois pas d'une adhésion complète au projet souverainiste. Bien au contraire, c'est par le raisonnement que Dion considère le oui comme la meilleure des deux options. En fait, comme nous l'avons vu, en 1964, il croyait que, pour s'« acclimater » aux conditions du Québec, le « séparatisme » devait au préalable être filtré et apprivoisé par « un grand cerveau et un cœur typiquement canadien-français⁵⁶ ». Lorsqu'il se penchera sur le péquisme en 1987, Dion dira que ce « “grand cerveau” et ce “grand cœur typiquement canadien-français”

⁵⁴ *Ibid.*, p. 183.

⁵⁵ Léon Dion, « Pourquoi je dirai “oui” au référendum », *Le Devoir*, 17 avril 1980, p. 9.

⁵⁶ Dion, « Genèse et caractères du nationalisme de croissance », p. 67-68.

existaient dans la personne de René Lévesque⁵⁷ ». Quoi qu'il en soit, si le projet lui paraît légitime, il ne considère toujours pas la souveraineté du Québec comme souhaitable⁵⁸. Selon Dion, le nœud gordien de toute solution réside dans la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec et dans la protection linguistique. Il faut donc répondre à la question suivante : « Quel est le degré maximum de structuralisme que le système politique canadien est capable d'absorber sans éclater⁵⁹ ? » Dion est d'avis que la proposition péquiste de la souveraineté-association, structuraliste, se rapproche davantage d'une solution acceptable que celle du PLQ, fonctionnaliste. Il demeure cependant que la structure de ce genre de régime, la confédération d'États, est constamment menacée par l'instabilité.

Le fruit neuf d'un homme neuf

C'est à 59,56 % des voix que les Québécois rejettent la proposition de Lévesque et de son parti. Quelques années plus tard, Dion cherche à comprendre la raison de ce rejet :

Il arriva ce que Laurendeau avait prévu en 1961 : chemin faisant, les indépendantistes avaient été contraints de s'engager « dans cent

⁵⁷ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 119.

⁵⁸ Par exemple, Dion fustige Ryan lorsque ce dernier remet en question la légitimité démocratique du référendum : « L'esprit d'intolérance chez Claude Ryan prend même une teinte antidémocratique, notamment quand il déclare qu'il ne se sentirait pas lié par les résultats d'un référendum qui aurait procuré une majorité au projet de souveraineté-association. [...] Il serait inconcevable que le chef du Parti libéral ne reconnaisse pas dans ce scrutin l'expression de la volonté du peuple. Pareil refus signifierait que le Parti libéral du Québec et son chef auraient perdu le droit de représenter quelque légitimité politique que ce soit au Québec. [...] En régime démocratique, rien, en effet, ne peut primer sur la volonté du peuple, quand celle-ci s'est clairement exprimée. Elle doit régner souverainement même quand il s'agit de choisir un régime politique ou encore une conception de la société. Certes elle peut errer, mais quiconque, sous prétexte qu'elle est mal informée et qu'elle s'est trompée, lui ferait violence et imposerait ses propres idées en outrepassant les règles et les procédures de la démocratie, serait un usurpateur » (Dion, *Le Québec et le Canada*, p. 15).

⁵⁹ *Ibid.*, p. 210.

attitudes qui (n'avaient) rien à voir avec l'indépendance ». Et quand enfin le grand jour du référendum advint en mai 1980, le choix ne porta pas sur l'indépendance ou non du Québec, mais simplement sur l'obtention du droit de négocier une nouvelle entente [...]. La majorité des Québécois n'en voulurent pas. Ils firent plutôt confiance à la promesse d'un « fédéralisme renouvelé », énoncé sans précision aucune, du premier ministre Trudeau⁶⁰.

Alors que Lévesque et Ryan s'étaient entendus pour garder le fédéral en dehors du débat sur la souveraineté, de retour au pouvoir en 1980 et constatant les difficultés rencontrées par les libéraux provinciaux, Trudeau convainc le chef du non (Ryan) de le laisser intervenir dans la campagne. Il nomme alors Jean Chrétien comme responsable du référendum, lequel prend la direction du camp du Non. Petit à petit, ils convainquent les Québécois qu'un vote pour le non est un vote pour le renouvellement du fédéralisme canadien⁶¹. En ce sens, les résultats du référendum de 1980 révéleraient moins un rejet de la souveraineté du Québec qu'un vote pour la troisième voie.

Les négociations constitutionnelles déçoivent rapidement Dion, pour qui le cul-de-sac dans lequel se trouve le Canada découlerait de deux visions opposées : le centralisme de Trudeau et le décentralisme des provinces. Pour lui, la réponse se trouve dans une position médiane garantissant l'autonomie des provinces tout en conservant un lien fédéral assez fort pour assurer son fonctionnement. Ainsi, au moment où Trudeau menace de rapatrier unilatéralement la Constitution, Dion s'insurge : « Si le premier ministre Trudeau veut bien mériter son pays, il devra renoncer à toute action unilatérale immédiate et amorcer plutôt un nouveau processus de réflexion sur les choix constitutionnels qui s'offrent aux Canadiens⁶². » Bien plus, lorsque le PLQ de Ryan refuse d'appuyer la résolution du PQ dénonçant

⁶⁰ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 119.

⁶¹ Léon Dion, *Le duel constitutionnel Québec-Canada*, Montréal, Éditions du Boréal, 1995, p. 19.

⁶² Léon Dion, « Pour sortir de l'impasse constitutionnelle », *Le Devoir*, 24 septembre 1980, p. 1.

cette menace, il fulmine : « Les députés libéraux ont trahi ce qu'ils affirmaient pourtant être leurs convictions profondes, ont renié leur passé, se sont marché sur le cœur et ont vendu leur âme. [...] C'est le peuple du Québec tout entier qui subira les conséquences de cette trahison [...] »⁶³. » De nature posée, rarement Dion aura autant laissé paraître ses émotions. Ainsi, la « nuit des longs couteaux » aura un effet dévastateur sur le politologue. Lui qui avait consacré tous ses efforts à planifier la mise en place d'un fédéralisme asymétrique voit son rêve piétiné. S'il avait fait preuve d'une certaine déception lorsqu'il avait vu les rapports des commissions Laurendeau-Dunton et Pepin-Robarts être mis de côté, cet événement le perturbe encore plus, car, pour la première fois, tout était en place pour que sa voie soit enfin privilégiée⁶⁴.

C'est en 1987 que Dion publie le premier tome d'une étude intitulée *Québec 1945-2000*. Voulant expliquer, en introduction et en quelques pages, « qu'est-ce donc que le Québec? », il constate que le projet est plus périlleux qu'il ne l'avait prévu. Pour trouver une réponse satisfaisante, il puise alors dans vingt ans d'étude, de réflexion et d'action. En avant-propos, il avoue que la complexité de la question se révélait au fur et à mesure de ses efforts et qu'il s'est rendu compte que sa réponse prenait l'ampleur d'un livre. Il avoue surtout qu'aucune question ne lui avait encore donné autant de fil à retordre :

Je laisse au lecteur le soin de juger du fruit de mon labeur [...]. Ai-je bien répondu? À lui d'en juger. Mais, s'il est Québécois, qu'il sache qu'il est bien plus que l'objet de ma recherche. Il en est à plus d'un titre le sujet, car c'est en lui autant qu'en moi que j'ai cherché des réponses plausibles aux questions qui, en cours de route, se sont posées à moi. [...] Nombre de mes propos relèvent du sentiment, non de la logique. Il se peut même

⁶³ Léon Dion, « Une triste journée pour le Québec et le Canada », *Le Devoir*, 25 novembre 1980, p. 9.

⁶⁴ Michael D. Behiels, « Compte rendu de Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 2 : *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993 », *Revue québécoise de science politique*, n° 26 (automne 1994), p. 183-187.

qu'on me surprenne en flagrant délit de contradiction avec moi-même. En ceci je ne ferai que refléter l'état d'esprit de nombreux Québécois qui doivent constamment interroger leur conscience pour résoudre les dilemmes que leur pose notre situation face au monde, au pays et à la nation. [...] Je voudrais que l'on puisse dire de cet ouvrage qu'il est le fruit neuf d'un homme neuf. [...] Mes réflexions sur le Québec m'ont toutefois conduit à isoler une question particulière qui hante les Québécois depuis toujours, et de façon plus lancinante encore depuis trente ans : celle de leur identité comme nation ou comme peuple. Soulever pareille question, c'est sans aucun doute s'attaquer à un problème insoluble. [...] Mais est-ce là une entreprise sensée ? Jean-Jacques Simard en doute fortement. Je sais que le défi est de taille. Mais les questions posées par la recherche de l'identité nationale du Québec sont à la fois si passionnantes et primordiales que je n'ai pu résister à la tentation, après d'autres, mais en m'y prenant autrement, de relever le défi⁶⁵.

Plus intime, plus personnel, plus sensible même, c'est un « homme neuf », changé, voire transformé qui s'adresse ici à nous. À peine douze ans plus tôt, alors qu'il s'était posé sensiblement la même question à l'égard du nationalisme québécois, Dion avait adopté la posture du politologue en recourant à plusieurs théories et en proposant un modèle au sein duquel il situait les formes de nationalisme canadien-français. Dans le cas présent, Dion n'aborde toutefois pas ce sujet à titre de politologue, mais à titre de Québécois⁶⁶. Or, comme le souligne à juste titre Rocher, il est tout à fait surprenant de constater que, pour ce faire, il se réfère surtout à des littéraires, à des romanciers, à des chansonniers et à des poètes⁶⁷. Bref, c'est un regard beaucoup plus rétrospectif qu'inductif qu'il nous livre dans le premier tome.

⁶⁵ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. IX-XI.

⁶⁶ Gilles Bourque, « Compte rendu de Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1 : *À la recherche du Québec* », *Recherches sociographiques*, vol. 31, n° 2 (1990), p. 267-269.

⁶⁷ Guy Rocher, « Compte rendu de Léon Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1 : *À la recherche du Québec* », *Politique*, n° 14 (automne 1998), p. 162.

C'est à l'aube de l'accord du lac Meech que Dion tente de découvrir quelle est la source du nationalisme québécois. En s'inspirant de Rocher et de Rioux, il avance que le Québec francophone se heurte à l'obstacle de sa minorité démographique et économique, lequel a mené à un état de triple colonialisme, au Québec d'abord, puis au Canada et, enfin, aux États-Unis⁶⁸. Bien plus, il engendre l'attitude de « dignité blessée », un concept qu'il emprunte à Laurendeau et qui constitue, selon lui, l'ingrédient du nationalisme québécois : « La représentation de l'autre non seulement comme le plus fort, mais surtout comme s'y appliquant par plaisir à humilier le plus faible⁶⁹. » Par la suite, Dion réitère qu'il ne se voit pas comme un nationaliste, mais plutôt comme un patriote, car, d'après lui, lorsqu'un homme fait parler son cœur pour les siens, il ne fait pas acte de nationalisme, une doctrine qui pervertit la nation en idéologie, mais de patriotisme, qui s'incarne dans le civisme et un sentiment pur à l'égard de la nation.

Enfin, Dion poursuit sa réflexion en se demandant si les Québécois ont besoin d'un État à eux. Or, si cet homme neuf explore la nation de façon inédite, il conserve malgré tout sa vieille position : si le Canada accepte une profonde réforme constitutionnelle, ce serait la solution la plus économique. Il ajoute cependant un élément qui était jusque-là inexistant dans sa pensée :

Par contre, le jour où je deviendrais convaincu que l'avenue menant à un fédéralisme nouveau débouche sur un cul-de-sac, même si cette voie paraît à ce moment-ci incertaine, j'œuvrerais avec ferveur dans le but de procurer enfin au Québec cet État dont bon nombre ont cru, et croient toujours que c'est là la seule solution valable. [...] Si mon espoir devait être déçu, comme bien d'autres, sans doute, je réviserais mes propres positions politiques, et je n'hésiterai pas à m'engager en fin de compte dans la voie

⁶⁸ Bien qu'il ne précise pas les travaux auxquels il fait référence, nous devinons qu'il s'agit encore une fois de *La question du Québec* (1969) de Marcel Rioux et de *Le Québec en mutation* (1973) de Guy Rocher (Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 113).

⁶⁹ *Ibid.*, p. 113-114.

de l'indépendance [...]. Je veux bien faire confiance, mais refuse d'être dupe⁷⁰.

Ce « par contre » marque une étape majeure dans la pensée de Dion, car il admet pour la première fois qu'il pourrait envisager l'option indépendantiste. Toutefois, s'il admet la possibilité d'œuvrer pour l'indépendance du Québec, il conserve malgré tout son optimisme sur l'éventualité que soit adoptée la troisième voie et il essaie de le transmettre à ses compatriotes.

Le fédéraliste fatigué

Alors que tout semble indiquer que Meech aboutira à un échec, en 1989, Dion s'interroge sur l'avenir du nationalisme québécois dans les pages de *L'Action nationale*. Le portrait qu'il dresse n'a alors rien de très reluisant : les Québécois ont toujours peur de disparaître, le Canada anglais est passé de l'insouciance au rejet et, à l'instar des petites nations, l'internationalisme et le libre-échange rendent la situation encore plus précaire⁷¹. Dion consacre les années suivantes à la poursuite de sa recherche, *Québec 1945-2000*, ainsi qu'à l'écriture du deuxième tome portant sur *Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Alors que, dans le premier tome, il s'était davantage tourné vers la littérature et les arts pour dégager l'imaginaire québécois, il adopte cette fois la posture de l'historien⁷². Si ce tome nous en apprend beaucoup sur la génération de Dion et sur le régime duplessiste, il apparaît également comme sa plus importante contribution historiographique. Toutefois, contrairement au tome suivant, nous ne pouvons pas vraiment dire qu'il marque une étape en ce qui concerne sa pensée sur la question nationale. Notons néanmoins qu'il y défend l'idée que le régime duplessiste était davantage un régime retardataire que retardateur. Bien qu'il n'excuse pas les tares de ce régime, il cons-

⁷⁰ *Ibid.*, p. 126-127.

⁷¹ Léon Dion, « L'avenir du nationalisme », *L'Action nationale*, n° 79 (juin 1989), p. 793.

⁷² Dion, *Québec 1945-2000*, t. 2, p. 1.

tate, avec le recul, que le Québec lui doit une stratégie économique qui aura permis de financer la Révolution tranquille, un droit de perception d'impôts directs sur le revenu, des gains symboliques comme le drapeau, des relations avec Ottawa qui auront bien servi le gouvernement Lesage, une certaine soumission financière de l'Église et la découverte du Nord dans l'imaginaire québécois⁷³.

C'est à l'aube du référendum de 1995 que Dion fait paraître un nouvel ouvrage, intitulé *Le duel constitutionnel Québec-Canada*. Il dresse alors un bilan de la situation nationale. En avant-propos, il signale que le titre de son livre n'est ni incongru ni erroné, puisqu'il considère bel et bien que le Québec est en situation de combat ou de duel avec le gouvernement fédéral :

d'un côté, c'est toujours un seul et même héros qui s'escrime : le Québec. De l'autre côté, le gouvernement fédéral est son principal opposant. Les autres – les provinces – lui souhaitent la victoire, lui prêtent main-forte à l'occasion, font des crocs-en-jambe à l'adversaire commun. [...] Les protagonistes s'essoufflent, observent une trêve, reprennent les hostilités, se livrent à des mises en forme solitaires, s'élancent, reculent, feignent, gagnent ou perdent des batailles, mais la victoire, que de part et d'autre ils espèrent, leur a jusqu'ici échappé⁷⁴.

Ainsi, contrairement aux deux premiers tomes de *Québec 1945-2000*, Dion retrouve sa position d'observateur privilégié et chevronné. C'est aussi dans cet ouvrage qu'il reproduit un texte préparé pour le collectif *Mélanges en l'honneur de John Meisel*, publié en 1991, s'intitulant « Propos désabusés d'un fédéraliste fatigué ». En lisant ce titre, nous serions portés à accorder plus d'attention aux mots « désabusés » ou « fatigué ». Toutefois, à la lecture du texte, force est de constater que c'est surtout celui de « fédéraliste » qu'il faut retenir. Malgré les échecs du lac Meech et de Charlottetown, ces événements n'ont pas réussi à atténuer son optimisme :

⁷³ *Ibid.*, p. 126-137.

⁷⁴ Dion, *Le duel constitutionnel Québec-Canada*, p. 7.

des tentations de « séparatisme », oui, j'en ai éprouvé, j'en éprouve encore et j'ai le sentiment que j'en éprouverai à l'avenir. À plusieurs reprises, j'ai déclaré que tel ou tel projet de réforme constitutionnelle représentait « la dernière chance » du Canada. [...] À certaines reprises [...] j'ai même affirmé qu'entre le *statu quo* constitutionnel et l'indépendance du Québec, je choisirais l'indépendance. Je ne tiens plus le même propos. Les circonstances et mon état d'esprit ont bien changé⁷⁵.

Bref, non seulement Dion réitère sa position en faveur de la troisième voie, mais il affirme même qu'il n'opterait pas pour l'indépendance advenant un *statu quo* constitutionnel.

Comment expliquer ce recul de Dion devant l'option souverainiste? Certains associeront cette nouvelle position à l'implication de son fils dans le camp du Non⁷⁶. Pour notre part, nous croyons que l'une des raisons pour laquelle Dion se rétracte découle de son scepticisme à l'endroit du chef péquiste. D'après lui, Parizeau n'incarne pas le Québec, comme l'ont incarné avant lui les Duplessis, Lesage et Lévesque : « Il n'est pas perçu comme le "sauveur" ou le "mauvais génie" de la nation. Son personnage politique est de style britannique et non latin. Dès le premier abord, il décourage les plus fervents nostalgiques du "culte du chef"⁷⁷. » De plus, dans *Le duel constitutionnel*, Dion revient sur des thématiques délaissées depuis plusieurs années, comme les conditions d'un fédéralisme renouvelé, la lutte contre la techno-démagogie, la politique de participation ou les tares de l'État-nation. Autrement dit, l'homme neuf auquel nous avait habitués Dion depuis les années 1980 donne l'impression, dans cet ouvrage, d'être disparu. Pour lui, contrairement à 1980, ni le oui ni le non ne représentent, en 1995, un pas vers la troisième voie.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 9.

⁷⁶ Jean-François Lisée, « 1995 Versant Non : l'ombre de Stéphane Dion », *L'actualité* (27 octobre 2010), [En ligne], [http://www.lactualite.com/zzz_archives/blogue-de-jean-francois-lisee/1995-versant-non-lombre-de-stephane-dion] (28 septembre 2015).

⁷⁷ Dion, *Le duel constitutionnel Québec-Canada*, p. 323.

Bien que ce regard sur la question nationale soit le dernier offert de son vivant, nous devons à son épouse, Denyse Dion, la publication, en 1998, de ce qui aurait été le troisième tome de *Québec 1945-2000*. Dans la préface de ce livre intitulé *La révolution déroutée 1960-1976*, nous apprenons que Dion avait eu un grave problème de santé lorsqu'il rédigeait *Le duel constitutionnel* et qu'à ce moment, il avait demandé à son épouse, qui dactylographiait tous ses ouvrages depuis sa thèse de doctorat, de terminer ce livre dans le cas où il n'y parviendrait pas⁷⁸. Son décès l'empêche ainsi d'écrire la conclusion de son ouvrage. Néanmoins, son épouse savait qu'il comptait s'inspirer, pour cette conclusion, d'un texte qu'il avait publié en l'honneur de Fernand Dumont en 1995. C'est donc ce texte qui fait office de conclusion et, du même coup, de testament intellectuel. En fait, le politologue tente ici de définir ce qu'est la nation québécoise. Pour lui, la nation est une identité incertaine qui se définit à l'aide de deux catégories fondamentales de l'esprit : le temps et l'espace. L'individu, comme la collectivité, se forge une personnalité à travers le mythe de son origine et de sa destinée. Comme tout individu, à sa naissance, une collectivité se nomme. Reçu ou choisi, « ce nom la désigne, il acquiert un sens à la mesure de ce qu'elle devient, il l'identifie⁷⁹ ». Dans le cas qui nous intéresse, la nation est d'abord canadienne, puis canadienne-française, avant de devenir québécoise⁸⁰.

La nation se définit également dans l'espace. De fait, le territoire joue un rôle important dans la formation de l'identité. À ce propos, Dion reprend les paroles d'Anne Hébert : « La terre que nous habitons est terre du Nord et terre d'Amérique : nous lui appartenons biologiquement comme la flore et la faune. Le climat et le paysage nous

⁷⁸ Nous y apprenons que Dion retravaillait énormément ses textes et qu'en fait les principales parties de *La révolution déroutée : 1960-1976* en étaient à la révision lorsque le 20 août 1997, à l'âge de 75 ans, son corps est retrouvé dans sa piscine (voir Denyse Dion, « Préface », dans Dion, *La révolution déroutée*, p. 7-8).

⁷⁹ *Ibid.*, p. 259.

⁸⁰ Ce dont se plaint d'ailleurs Dion, car, pour lui, l'appellation « Québécois » ne relève que du politique, puisqu'elle exige seulement d'habiter au Québec et qu'elle omet l'essentiel, c'est-à-dire l'origine française. Ainsi, « Canadien français » demeure l'expression qu'il préfère pour désigner un descendant des premiers colons.

ont façonnés aussi bien que toutes les contingences historiques, culturelles, linguistiques⁸¹. » À cela, Dion ajoute que, si le catholicisme et la langue française ont joué des rôles importants pour le nationalisme canadien-français depuis la Révolution tranquille, le nationalisme québécois ne dépend plus que de la seconde. Bouée de sauvetage de l'identité, la langue française n'est plus en danger de disparaître, mais de se dégrader. La disparition de l'Église au profit de l'État expliquerait aussi le repli des Canadiens français sur le Québec. Dion réitère d'ailleurs cette vieille position voulant que ce soit le rôle de l'État dans la poussée vers la modernité qui fait du Québec un cas à part : « [Les Québécois] apprennent à se percevoir maîtres plutôt que sujets, [ils] entendent se faire reconnaître partout dans le monde, ils apprennent à s'aimer⁸². » Enfin, une dernière constituante du nationalisme québécois serait l'histoire. D'après Dion, les Canadiens français n'ont jamais aimé leur passé et c'est pourquoi, lorsque la modernité a broyé la société traditionnelle, ils n'ont pas senti la nécessité de renouer avec celui-ci. Ainsi, les derniers mots de Dion se font sentir tel un immense cri du cœur :

Nous pouvons, nous devons pour nous-mêmes et pour la génération montante, retrouver dans les méandres du souvenir les traces d'un passé qui ne fut pas seulement tragédie et dépossession, mais aussi, à certaines heures du moins, félicité et conquête. Au creux de la mémoire, le passé ne meurt pas. [...] Cultiver la mémoire nourrit le présent et balise l'avenir. Je ne puis croire que les Canadiens français aient été de la sorte précipités du vide dans la modernité. Je ne puis me résoudre à penser que leur histoire n'est qu'une suite d'humiliations et une accumulation de déboires. [...] Qui, quoi, à défaut des élites déchues, nourrit chez les Canadiens français la conscience d'une identité commune ancrée dans l'origine et fortifiée par l'espérance d'un destin favorable⁸³ ?

⁸¹ Dion, *La révolution déroutée*, p. 264.

⁸² *Ibid.*, p. 274.

⁸³ *Ibid.*, p. 277-279.

Conclusion

Dans les pages précédentes, nous avons tenté de rendre le plus fidèlement possible la pensée de Léon Dion. Notre objectif était clair : alors qu'il apparaît comme l'un des intellectuels les plus marquants de sa génération, il n'a toujours pas fait l'objet d'une investigation de la part de la nouvelle histoire intellectuelle. Pour comprendre la raison de cet oubli, nous avons tenté de dégager ce qui distingue sa pensée de celle de ses contemporains. Nous avons donc analysé de quelle façon Dion en est venu à défendre une autre voie – la troisième –, laquelle visait à réconcilier fédéralistes canadiens et indépendantistes québécois par la promotion et par la mise en place de principes répondant à un fédéralisme asymétrique.

À la vue de nos résultats, ce serait une erreur de croire d'emblée que cette voie fut toujours défendue par le politologue. Antinationaliste au départ, Dion adopte la troisième voie dans les années 1960. Dès lors, le regard qu'il porte sur le nouveau nationalisme de croissance est de plus en plus favorable. C'est à cette époque surtout qu'il se rapproche – étant donné son rôle de conseiller spécial à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme – de la pensée et de la sensibilité d'André Laurendeau. Cette sensibilité à l'égard des Canadiens français que lui transmet Laurendeau marquera la pensée de Dion jusqu'à la fin. À cela, comme ce dernier l'explique dans le premier tome de *Québec 1945-2000*, il faut ajouter les nombreuses déceptions personnelles et collectives qu'a entraînées l'incapacité de réaménager le fédéralisme canadien : « Ce sont avant tout les échecs que le Québec a essuyés depuis que je me préoccupe de son devenir qui ont le plus contribué à m'attacher à lui⁸⁴. » Par « échecs », nous pouvons, bien entendu, penser à la « nuit des longs couteaux » ou à l'échec des accords de Meech et de Charlottetown. Néanmoins, au cours de notre analyse, il nous a semblé que les épisodes qui ont le plus ébranlé Dion ont été la menace, par Trudeau, de rapatrier

⁸⁴ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 1, p. 119.

unilatéralement la Constitution canadienne et le refus de Ryan d'appuyer le PQ dans son opposition à cette mesure.

Tout au long de cet article, nous avons tâché de comparer la pensée de Dion à celles d'autres intellectuels. À ce propos, Laurendeau, Vallières, Dumont, Rioux ou Rocher ont sans doute été les plus présents. Or, si nous croyons avoir réussi à faire ressortir l'originalité de la pensée de Dion, l'analyse serait enrichie par la réflexion d'autres intellectuels, journalistes et hommes politiques. Parmi ceux-ci se trouvent, d'après nous, au premier rang Ryan et Trudeau. Dion a sévèrement critiqué Claude Ryan lorsque celui-ci se trouvait à la tête du PLQ. Pourtant, il était probablement – avec Brian Mulroney (peut-être) au fédéral – la voix politique qui se trouvait le plus près de la troisième voie. Nous pouvons supposer que ces critiques sont attribuables, du moins en partie, à la déception de Dion de voir Ryan, l'idéaliste, marcher sur un certain nombre de ses principes⁸⁵.

Le cas de Trudeau est plus délicat. Si Trudeau et Dion ont évolué dans les mêmes sphères dans leur jeunesse⁸⁶, le politologue lui sert un procès sévère dans le deuxième tome, *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, de son ouvrage *Québec 1945-2000*. Il en fait ni plus ni moins « l'intellectuel le plus fascinant et le plus décevant des années cinquante⁸⁷ ». À la lecture de ce texte, cependant, nous constatons que Dion insiste davantage sur le « décevant » que sur le « fascinant ». En effet, si certains ont envié à Trudeau ses prouesses intellectuelles et physiques, son charme et sa fortune ainsi que son esprit cultivé et progressiste, il ne faut pas se leurrer : selon Dion, la culture de Trudeau était plus étendue que profonde et son argumentaire appartenait moins au raisonnement qu'au dogmatisme. Pour illustrer ce jugement, Dion met en scène une discussion entre Laurendeau et Pelletier au cours de laquelle le premier exprime son inquiétude concernant la

⁸⁵ Nous faisons ici référence à sa réaction face à la menace de rapatriement unilatéral de la Constitution.

⁸⁶ Trudeau ne manque pas de souligner l'intérêt qu'il porte aux articles de Dion dans *Cité libre*.

⁸⁷ Dion, *Québec 1945-2000*, t. 2, p. 195.

candidature de Trudeau à la direction du Parti libéral du Canada (PLC). Pour Laurendeau, l'antinationalisme de Trudeau le mènerait à nier l'existence du sociologique. Or, pour Dion, c'est cette négation même qui risque de causer la perte du Canada :

Il faudrait comprendre que le Québec ne soit pas et ne sera pas une province comme les autres, mais une société globale au sens sociologique du terme et un peuple sur le plan politique. S'il pouvait par miracle admettre ces faits et en être aujourd'hui le propagandiste dans tout le pays, son nom serait inscrit en lettres d'or dans notre histoire parce que sa contribution pour la persistance du Canada et la promotion du Québec serait immense. Sinon, il se pourrait bien qu'il soit considéré comme le maître fossoyeur du pays qu'il aurait mal aimé. Il reviendra à l'histoire de porter jugement sur son action⁸⁸.

Bref, Dion adresse à Ryan le même reproche que celui qu'il adressait quelques années plus tôt à Robert Bourassa, celui d'avoir « entraîné la disparition presque complète de la traditionnelle dimension autonomiste de la politique québécoise⁸⁹ ». Alors qu'il regrette que Ryan n'ait pas su conserver ses idéaux au contact de la sphère politique et qu'il ait manqué de fermeté dans son opposition à Trudeau et au *statu quo* constitutionnel, c'est en un certain sens le contraire qu'il reproche à Trudeau, soit son dogmatisme et sa dureté à l'égard du Québec. Dans ce dernier cas, l'incapacité de l'ancien premier ministre du Canada de faire preuve de compassion à l'endroit de son peuple découlerait d'une blessure profonde, c'est-à-dire la honte de ses origines.

Au demeurant, Dion est un être complexe, subtil et parfois même difficile à saisir. Comme nous le disions en introduction, le politologue s'est évertué à lier son cœur à sa raison. Assez tristement, selon Guy Laforest, il n'aurait jamais réussi : « Léon Dion est resté prisonnier de son tourment puisqu'il a été incapable de définir une réelle synthèse

⁸⁸ *Ibid.*, p. 200.

⁸⁹ Dion, *Le Québec et le Canada*, p. 34.

entre le pôle du particulier (nationalisme) et de l'universel (libéralisme)⁹⁰. » Cherchant constamment une façon de lier son idéal libéral à sa patrie, le Québec, il faisait partie des rares intellectuels capables d'offrir un regard juste et éclairé sur l'« Ancien » et le « Nouveau » Régime. Cependant, contrairement aux autres intellectuels de sa génération, il avait choisi une autre voie que le *statu quo* constitutionnel ou l'indépendance du Québec. Il était d'ailleurs très certainement le plus brillant et le plus articulé défenseur de cette voie, laquelle n'a toujours pas retrouvé de si fin et dévoué promoteur⁹¹. En ce sens, à son décès, il apparaît que non seulement cette voie a perdu sa dernière voix, mais, bien plus, il nous semble que c'est le Québec tout entier qui a perdu l'un de ses sages les plus lucides et, surtout, les plus sensibles.

⁹⁰ Antoine Robitaille, « Dion contre Dion : Léon Dion serait-il déçu en voyant son fils bloquer ce qu'il a cherché à fonder ? », *Le Devoir*, 9 décembre 2006, p. A1 et A4-A5, [En ligne], [<http://www.ledevoir.com/politique/canada/124521/dion-contre-dion>].

⁹¹ Leroux, « Les apories de l'intellectuel québécois », p. 115-127.



Comptes rendus

Patrick Imbert. *Comparer le Canada et les Amériques : des racines aux réseaux transculturels*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 290 p.

Tandis que plusieurs auteurs comparent les Amériques selon des perspectives culturelles en les « insérant dans un discours historique » (p. 1), qui a toujours eu tendance à ne retenir que des différences, l'étude de Patrick Imbert, *Comparer le Canada et les Amériques : des racines aux réseaux transculturels*, est novatrice dans le domaine des études comparatistes. Elle propose une approche pluriculturelle des Amériques, basée sur l'idée que les cultures du Nouveau Monde sont construites « plus à partir de coïncidences que de causalités, plus à partir de rencontres à développer dans l'immédiat ou le temporaire que de rapports établis dans des durées longues » (p. 2). Le projet remet en question les paradigmes fondateurs du XIX^e siècle européen : barbarie / civilisation, extérieur / intérieur, soi / les autres, qui excluent de nombreuses populations du Nouveau Monde – Autochtones, Noirs et Métis – pour prôner le dépassement des dualismes par la théorie du « tiers inclus » et des concepts comme celui du « caméléon », de la légitimité des déplacements et des pensées du multi- et du trans-.

Le livre présente trois grands chapitres, chacun ayant une quinzaine de sous-chapitres, qui livrent un panorama transculturel des Amériques, depuis « l'invention des États-nations et les paradigmes fondateurs : extérieur / intérieur, synonyme de barbarie / civilisation », à travers la contestation des « récits légitimant l'exclusion », pour terminer avec les « dynamiques interculturelles, multiculturelles et transculturelles contemporaines », titre du dernier chapitre. À la fin de l'ouvrage, la bibliographie de vingt-six pages, comprenant des titres d'études théoriques et de textes littéraires sur le Canada et les

Mens, vol. XVI, n° 2 (printemps 2016)

Amériques, constitue une excellente ressource pour des recherches dans le domaine.

Patrick Imbert part du constat qu'« il ne faut pas négliger les liens historiques qui se sont établis au cours des siècles entre les différents pays des Amériques et notamment les liens entre le Canada et les Amériques latines » (p. 13), d'autant plus que la majorité des recherches sur les Amériques ont été consacrées aux rapports avec l'Europe. Si l'étude des liens interaméricains, d'un point de vue historique, sans passer par l'Europe, reste encore en partie à faire, sauf pour les rapports entre le Canada et les États-Unis, le but de cette monographie est de montrer que les paradigmes intérieur / extérieur, altérité unique liée à l'Europe / altérités multiples des Amériques, temporalité longue / temporalité courte / instant, *frontier* / frontière se sont transformés dans la diachronie, en passant « d'une recherche du stable vers une maîtrise du dynamique dans la relation avec les autres » (p. 14). Selon Imbert, le modèle de Will Kymlicka sur le multiculturalisme au Canada anglais, l'interculturalisme québécois selon Gérard Bouchard et les analyses de René Girard, dans *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, permettent de réfléchir au fonctionnement des rencontres avec des altérités multiples et d'envisager « la légitimité des déplacements » (p. 15) géographiques, linguistiques et symboliques.

Plus loin, en discutant la signification du terme « altérité » en Europe et dans les Amériques, Imbert met le lecteur en garde : « l'opposition barbarie / civilisation n'a pas du tout la même signification dans les Amériques et en Europe » (p. 37). Ainsi, « l'enfant du sol, le créole » (p. 40), qui est perçu négativement dans une perspective européenne, devient le prototype d'une identité métissée, de l'entre-deux, représentative des Amériques, donc, positive. Dans la littérature contemporaine, des récits comme *L'histoire de Pi* de Yann Martel, ou *Comment faire l'amour avec un Nègre sans se fatiguer* de Dany Laferrière illustrent un vaste éventail de questions liées à l'altérité : « la différence, le racisme, l'immigration, le multiculturalisme, l'interculturalisme et [l]es stéréotypes négatifs » (p. 49),

par exemple. On pourrait ajouter ici « le métissage des espaces : propriété et libéralisme » (p. 57) ; et aussi, cette autre question essentielle : comment repenser les rapports avec les peuples fondateurs ?

Dans une perspective d'inclusion et de dépassement des dualismes, le deuxième chapitre analyse différentes manières « d'échapper aux récits légitimant l'exclusion » (p. 77). Ainsi, l'auteur propose plusieurs axes de réflexion : « échapper au dualisme par le complexe » (p. 79), « le rejet du nationalisme homogénéisant » (p. 99), l'étude des prototypes tels l'« orphelin », le « bâtard », le « *self-made man* », et la théorie des « réincarnations » (p. 106), illustrée dans les romans *The Law of Love* de Laura Esquivel, *Self* de Yann Martel, et *Myron* de Gore Vidal. Il suffit de lire le beau sous-chapitre « Trouver sa niche dans le vide » (p. 133) pour se convaincre que « renaître » et « renaître à soi-même » (p. 138) sont des métaphores qui définissent les identités multiples des Amériques.

L'étude des « dynamiques interculturelles, multiculturelles et transculturelles contemporaines » (p. 139) dans le troisième et dernier chapitre révèle, elle aussi, le même désir d'inclusion et de transgression des dichotomies réductrices. Par l'analyse de plusieurs récits de Pico Iyer, l'auteur fait des analogies entre les discours littéraire, sociologique et anthropologique, et nous conduit à réfléchir à ce qu'il appelle « la citoyenneté transculturelle » (p. 139), où le partage culturel est possible, peu importe la langue que l'on parle. Il s'agit de cette dynamique où « ce sont les récits plus que la langue qui sont transportables et qui déterminent l'orientation culturelle » (p. 146).

En somme, de nos jours, un rapport complexe aux significations se manifeste dans les récits des Amériques dans le but d'infléchir une relation antagoniste dualiste vers une « coopération multiple et efficace » (p. 183). C'est bien de la puissance créatrice qu'il s'agit. Le dernier chapitre comprend des développements pertinents sur « la sémiotique du transculturel » (p. 182), sur « le choix dans la production de significations » (p. 88), pour mettre en lumière le fait que, dans les Amériques, « hasard et coïncidence » (p. 189) déplacent les dialectiques européennes basées sur des rapports de cause à consé-

quence. Il est intéressant de noter que Patrick Imbert fait constamment appel à la littérature pour étendre ses réflexions. Ainsi, pour discuter les notions de « tiers inclus », de « caméléonage » ou de « *home* », il analyse *L'histoire de Pi* et *Self* de Yann Martel, ou *À toi* de Kim Thúy et Pascal Janovjak. La littérature, tout comme l'anthropologie, la sociologie, les études culturelles et les médias contribuent à élargir nos perceptions du Nouveau Monde.

Pour conclure, Imbert appelle à repenser les discours et les savoirs sur les Amériques dans le contexte de la mondialisation et de l'ère postmoderne / postcoloniale / inter-multi-transculturelle à partir des images de soi multiples et de la rencontre fructueuse avec l'altérité. Il ajoute que, « dans une optique transculturelle, la culture n'est pas un ensemble d'éléments tournés vers le passé. Elle est ce qui favorise la rencontre des groupes et des individus par le partage » (p. 238). Ce que les comparaisons transculturelles transaméricaines nous apprennent, c'est surtout « le passage de l'identité essentialisée aux identités relationnelles polyculturelles où toutes et tous visent à partager ce qu'il y a de meilleur dans l'humain, de la créativité technique et pédagogique à la transcendance spirituelle » (p. 240). La réflexion sur les Amériques transculturelles est un travail infini et en perpétuelle transformation.

Dans sa remarquable monographie, Patrick Imbert nous livre un très bon état des lieux des recherches à ce sujet, du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, en renouvelant le champ de recherche des études comparées : il nous convie à réfléchir à la complexité des questions qui concernent les Amériques et qui y circulent. S'il intitule sa conclusion « Le surplus de savoirs », c'est pour nous signifier que le surplus des savoirs est désormais positif, car « au lieu de mener à être *not quite*, "comme" ou inadéquat » (p. 241), ce surplus devient un avantage dans le contexte de la mondialisation, qui valorise le développement de soi et de la société par l'accumulation des innovations et des rêves. À lire les analyses engageantes de l'ouvrage *Comparer le Canada et les Amériques*, nous comprenons mieux que la « société des savoirs » est un espace de créativité et un lieu symbolique où les

rencontres sont multiples et positives, et permettent de passer « des racines aux réseaux transculturels ».

— Adina Balint

Département de langues et littératures modernes

Université de Winnipeg

Linda Kay. *Elles étaient seize : les premières femmes journalistes au Canada*, traduit de l'anglais par Robert Laliberté, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2015, 276 p.

Traduction de *The Sweet Sixteen* (McGill-Queen's University Press, 2012), *Elles étaient seize* de Linda Kay, professeure de journalisme à l'Université Concordia, s'inscrit dans la foulée des recherches sur les pratiques et les figures journalistiques féminines (Gosselin, Savoie, Saint-Martin et Décarie, Lévesque) en retraçant les origines du Canadian Women's Press Club (CWPC) au tournant du xx^e siècle. Alors que la tendance privilégie plutôt la comparaison entre le Canada et la France, Kay réoriente la perspective en centrant son étude sur les rapports entre Canadiennes françaises et Canadiennes anglaises. Elle suit ainsi l'itinéraire qui mène, en 1904, un groupe de seize femmes journalistes aux États-Unis pour couvrir l'Exposition universelle de Saint-Louis, « qui attira vingt millions de visiteurs et servit de cadre aux premiers Jeux olympiques tenus en Amérique du Nord » (p. 9). En plus de constituer une occasion d'élargissement des connaissances culturelles et artistiques et de légitimation professionnelle, ce voyage en train donne naissance à « la première association de femmes journalistes dans le monde à se constituer sur une base nationale » (p. 10). Selon Kay, la fondation du CWPC représente une prise de « position politique retentissante » puisque les objectifs de cette association s'attachaient à la fois à des enjeux patriotiques (répandre le sentiment national), professionnels (défendre les intérêts des femmes journalistes) et littéraires (« encourager une haute tenue littéraire dans l'écriture journalistique »

(p. 11)). À son retour, dans le *London Advertiser*, Irene Currie Love usera d'une comparaison fort éloquente pour illustrer l'ampleur du défi qui attend ces journalistes canadiennes en quête de reconnaissance : « Il est plus facile à un chameau de passer par le chas d'une aiguille qu'à une femme d'obtenir une accréditation à la convention » (p. 144).

À travers l'histoire du CWPC se profile également celle du développement de l'Ouest canadien et du Canadien Pacifique, dont l'agent de publicité, George Ham, a consenti à commanditer le périple des seize femmes journalistes à la suite du plaidoyer de Margaret Graham qui réclamait les mêmes faveurs que la compagnie ferroviaire accordait aux hommes journalistes. C'est d'ailleurs en reconnaissance de son appui maintes fois renouvelé à la cause des journalistes canadiennes que George Ham fut nommé président honoraire du CWPC. En dépit de son ancrage national, l'association conserve cet esprit d'ouverture sur le monde caractéristique de son contexte de fondation. Un des faits marquants rapportés par Kay survient en 1955 lorsque le CWPC envoya une délégation de 72 journalistes visiter l'Europe, la Grande-Bretagne et l'URSS, en pleine guerre froide.

L'enquête de Linda Kay pour restituer les conditions entourant la création du CWPC est semée d'écueils en raison du corpus disséminé dans les archives et dans les écrits personnels de ces femmes journalistes qui ont collaboré, sous différents pseudonymes, à plus d'une trentaine de périodiques publiés au Canada et aux États-Unis. Kay a dû combler les lacunes des sources à l'aide d'entrevues réalisées avec des descendants des pionnières étudiées. Cette minutieuse collecte d'informations a permis de retracer dans ses moindres détails l'itinéraire de ces femmes – le découpage des chapitres correspondant aux étapes du voyage –, de repérer ce que chacune d'entre elles a jugé digne de mention, de cerner l'influence de cette expérience sur leur carrière respective ainsi que sur leurs sociabilités professionnelles. Grâce aux documents colligés, Kay parvient à nous faire voir comment ces journalistes de villes, de générations, de langues, de notoriété et d'allégeances politiques différentes se percevaient entre elles, ce qui

constitue un des points forts de l'ouvrage. Isolées au sein de leur équipe de rédaction respective, elles ont pu développer, au cours de ce voyage à Saint-Louis, la conscience d'appartenir à un groupe professionnel avec des expériences et des intérêts communs. L'extrait de la chronique de Madeleine placé en exergue de l'introduction pose d'ailleurs le voyage comme une occasion inédite de sociabilité et de solidarité : « Nous sommes 16. Huit Canadiennes anglaises et huit Canadiennes françaises, mais nous sommes toutes des sœurs par la pensée et par la plume, et nous nous rapprochons, unies de cœur et d'âme avant même de nous connaître. [...] Ah ! le bel exemple que nous avons donné là ! » (p. 7) Le projet de représenter ce groupe qui cherche à se tailler une place dans le milieu journalistique ne cède jamais au travers de l'uniformisation des parcours ni de l'aplanissement des différences entre ces pionnières du journalisme féminin. Au contraire, la chercheuse paraît soucieuse de souligner la singularité des fondatrices, des figures phares, comme Kathleen « Kit » Coleman et Robertine Barry, aux femmes moins connues, comme Alice Asselin, épouse du journaliste de combat Olivar Asselin, qui ne paraît pas avoir publié d'articles ni sur le voyage à Saint-Louis ni sur tout autre sujet. Dans cette perspective, Kay relève les distinctions entre les Canadiennes françaises et anglaises, tant en ce qui a trait à l'appartenance plus nette des journalistes francophones à l'élite artistique qu'à la fibre patriotique des anglophones à l'égard de la Couronne britannique, de même que les dissensions qui finiront par avoir raison du CWPC, en 2004. Quoiqu'elle signale que l'association « compta plusieurs des premières féministes du Canada dans ses rangs » (p. 11), Kay ne cherche pas à faire de ces femmes des féministes avant la lettre. L'intérêt des portraits des journalistes esquissés dans cet ouvrage réside dans le respect des nuances entre les manifestations de grande ouverture et du plus strict conformisme. Certes, la chercheuse souligne les positions progressistes de ces journalistes, celle de Kathleen « Kit » Coleman à l'égard de l'égalité ethnique et religieuse par exemple, mais elle évoque tout autant l'opposition de certaines, dont Kate Simpson Hayes et Grace Denison, au droit de vote des femmes.

S'il faut absolument saluer la recherche de pointe effectuée en amont, il faut néanmoins reconnaître que la volonté de construire un récit du voyage à Saint-Louis des premières femmes journalistes au Canada prend le dessus sur la voix des protagonistes elles-mêmes. On regrette que les témoignages ou les articles laissés par les journalistes et patiemment extirpés du silence par la chercheuse, qui restitueraient véritablement les sensibilités et les usages de l'époque, ne soient pas davantage donnés à lire. En définitive, on sait très peu de choses sur les articles issus du voyage à Saint-Louis, sur leur forme (lettre, chronique ou reportage) et sur ce qui les distingue, le cas échéant, de la production antérieure de ces femmes journalistes. En outre, la reconstitution historique ne rend pas toujours justice au travail de longue haleine mené dans les archives. L'objectif de recréer des épisodes du périple est tout à fait louable, mais il peut parfois mener à une surabondance de précisions. Aussi, la visée scientifique de l'ouvrage paraît-elle difficilement compatible avec les incursions dans les pensées intimes des journalistes, comme c'est le cas dans ces passages : « Songeant à ce qu'elle écrirait en organisant ses idées dans sa tête, Antoinette Gérin-Lajoie avait déjà décidé... » (p. 135) et « Elle semblait perdue dans ses pensées ce jour-là » (p. 124). Mises à part ces réserves, l'ouvrage de Kay est sans contredit une contribution importante à l'histoire des pratiques associatives qui ont façonné la profession de femme journaliste.

— Mylène Bédard

*Département de littérature, théâtre et cinéma
Université Laval*

Claude Cardinal. *Une histoire du RIN*, Montréal, VLB éditeur, 2015, 512 p.

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) est le premier grand parti politique québécois à s'être engagé à défendre l'idée que le Québec devrait être une nation souveraine et indépendante. Précurseur à de nombreux égards, le RIN est notamment

l'un des premiers partis à s'être doté de structures démocratiques qui mettaient en valeur le rôle des militants, à avoir défendu le mode de scrutin proportionnel ainsi qu'à avoir inclus des femmes dans ses structures décisionnelles. Ancré dans une dimension internationaliste, le discours riniste était particulièrement influencé par les mouvements de décolonisation d'outre-mer, à l'instar d'un grand nombre de regroupements d'intellectuels des années 1960. Formé en grande majorité de jeunes Montréalais âgés de moins de trente-cinq ans, le RIN aura également constitué une école de formation politique où de nombreux individus y auront développé une conscience politique. De par l'importance historique que revêt la place du RIN dans l'espace politique québécois, nous pouvons donc affirmer que l'étude de Claude Cardinal vient combler une lacune importante dans l'historiographie québécoise.

L'un des éléments les plus intéressants d'*Une histoire du RIN* est le fait que son auteur est un ancien militant du RIN. Avocat de formation, Cardinal a rejoint les rangs du parti en juin 1964 alors qu'il était âgé de seize ans. Militant de l'ombre, il a néanmoins participé à de nombreuses manifestations et il a également vécu « de l'intérieur » l'histoire du parti jusqu'à sa dissolution en 1968. Son statut d'ancien riniste permet ainsi à Cardinal de bien connaître les tendances qui ont structuré l'existence du RIN. Qui plus est, la perspective d'un militant permet parfois d'aborder sous un angle différent les dynamiques internes d'un parti en donnant une voix aux acteurs de l'ombre. Toutefois, Cardinal s'est surtout intéressé à l'histoire du RIN en tant qu'institution, et son intérêt s'est surtout porté sur les figures dominantes du parti. Ce choix ne constitue cependant pas un défaut majeur, car le récit que nous livre l'auteur est fort captivant.

L'étude de Cardinal comporte 21 chapitres et prend la forme d'une biographie institutionnelle. Suivant une trame chronologique, l'auteur reconstruit les différentes phases d'existence du RIN, à partir de sa fondation en septembre 1960 jusqu'à son sabordement à l'été 1968. Les sources utilisées proviennent essentiellement des archives

institutionnelles du RIN (procès-verbaux, rapports financiers, lettres de militants, journaux, etc.). Toutefois, une des lacunes de l'ouvrage apparaît dès les premières pages, puisque l'on constate qu'il n'y a pas d'introduction au sens strict du terme ni d'indications à propos de la méthodologie, du cadre conceptuel et de la problématique de recherche. Le fait que Cardinal ne soit pas un historien de formation peut expliquer ce fait, mais il est toutefois dommage que l'on entre directement dans le vif du sujet sans avoir eu droit à une certaine mise en contexte historique et méthodologique.

Les deux premiers chapitres portent sur la fondation du RIN en 1960. Mis sur pied par une vingtaine d'individus dont plusieurs étaient issus de l'Alliance laurentienne, le RIN était à l'origine un mouvement de pression destiné à sensibiliser la population du Québec à l'idéal indépendantiste. Organisation modeste, le RIN accroît néanmoins ses effectifs rapidement et obtient un certain succès auprès de la jeunesse québécoise de l'époque, qui semble réceptive au discours riniste. Celui-ci est notamment influencé par les théories anti-colonialistes des intellectuels de la décolonisation africaine (Frantz Fanon, Albert Memmi, Aimé Césaire) et tend à emprunter des avenues idéologiques très progressistes, voire socialistes.

Ensuite, les chapitres 3 à 6 portent sur l'époque où le RIN était un mouvement de pression, soit de 1960 à 1963. André d'Allemagne (1960-1961) et Marcel Chaput (1961-1962), deux anciens membres de l'Alliance laurentienne, seront successivement présidents de l'organisation. Cardinal consacre d'ailleurs plusieurs pages au parcours de Marcel Chaput, un personnage pour qui il éprouve beaucoup de sympathie et dont la lecture de l'ouvrage *Pourquoi je suis séparatiste* (1961) aurait constitué pour lui un « appel aux armes ». On apprend également que les premières années du RIN étaient difficiles sur le plan financier, comme en témoignent les états financiers, dévoilés lors du congrès national de 1962, qui accusent un déficit de plus de 4000 \$. Cette précarité n'empêche toutefois pas l'organisation de se doter d'un logo, le bélier, qui symbolise l'esprit fonceur des premiers militants rinistes, ainsi que d'un journal officiel. Dès cette époque,

le RIN apparaît comme une formation d'avant-garde, notamment avec ses positions tranchées en faveur de l'indépendance du Québec et sa volonté de se définir comme un regroupement laïque et dépouillé de toute étiquette religieuse. Il est à noter que les querelles idéologiques font également leur apparition dès les débuts de l'aventure riniste. L'épisode le plus connu de cette période est celui du départ fracassant de Marcel Chaput en 1962, qui survient alors que ce dernier souhaite voir le RIN se transformer en parti politique. Dans la foulée, Chaput fondera le Parti républicain du Québec (PRQ) en décembre 1962, un événement qui incitera les dirigeants rinistes à accélérer leur réflexion quant au statut organisationnel de leur regroupement.

Les chapitres 7 à 13 sont consacrés à la transformation du RIN en parti politique et à la présence de l'organisation aux élections provinciales de 1966. Sous la présidence de l'avocat Guy Pouliot (1962-1964), le nouveau parti politique doit notamment se distancer des actions du Front de libération du Québec (FLQ) et des mouvements radicaux de gauche, afin de pouvoir espérer agrandir le spectre de son influence dans la population. Durant cette période, l'indépendantisme peine à s'ancrer dans le paysage politique québécois, comme en témoignent la disparition du PRQ en janvier 1964 ainsi que les nombreux cas de censure et de suspension professionnelle qui affectent plusieurs membres militants du RIN. C'est également à cette époque que Pierre Bourgault émerge en tant que figure dominante du parti, lui qui deviendra président de la formation politique en 1964. Sous sa gouverne, le parti approfondit ses réflexions concernant ses positions économiques et sociales, notamment en revendiquant un interventionnisme étatique accru, une planification rigoureuse de l'économie et en affichant une sensibilité assumée envers un idéal technocratique. Toutefois, ces orientations déplaisent franchement à la section de l'Est-du-Québec du parti, et une frange réunie autour de Jean Garon et René Jutras se dissociera du RIN pour fonder le Regroupement national (RN) en septembre 1964. Malgré tout, le parti dirigé par Bourgault se prépare au combat électoral et présente 73 candidats aux élections provinciales de 1966. Les résultats seront

plutôt décevants puisqu'aucun candidat ne réussira à se faire élire, et le parti ne recueillera qu'à peine 5 % des voix.

Les chapitres 14 à 21 sont consacrés aux dernières années du RIN, de 1966 à 1968. L'émergence d'Andrée Ferretti, une militante associée à la gauche radicale du parti, provoque des frictions idéologiques croissantes avec la frange réunie autour de Pierre Bourgault, qui exècre les positions socialistes de Ferretti. Cette querelle accaparera une bonne part des discussions politiques du parti durant cette période. La visite du général Charles de Gaulle, à l'été 1967, créera un vent d'optimisme au sein des troupes rinistes, qui sera toutefois de courte durée en raison des frictions entourant la candidature de Ferretti au poste de vice-présidente du Conseil national du RIN au congrès de 1967. La démission de Bourgault, en guise de représailles à cette candidature, engendre une crise au sein du parti et montre l'ampleur de la scission qui divise les deux camps. Malgré tout, Bourgault sera réélu président et Ferretti accédera au poste de vice-présidente, ce qui n'apaisera pas pour autant l'antipathie qu'auront les deux dirigeants l'un envers l'autre. La mise sur pied du Mouvement souveraineté-association (MSA) par René Lévesque, à la fin de l'année 1967, sera également une cause de frictions entre les deux franges idéologiques du RIN. Alors que Bourgault souhaite la fusion des forces indépendantistes, Ferretti prône plutôt la formule contraire afin d'éviter d'étioler le programme riniste. Les discussions entourant la possible fusion seront toutefois de courte durée, en partie à cause de la position du RIN en faveur de l'unilinguisme francophone et de la mentalité de Lévesque, qui a en horreur les méthodes de provocation rinistes. Constatant que le mouvement de René Lévesque risque d'attirer beaucoup de militants indépendantistes, dont plusieurs issus du RIN, Bourgault décide de soumettre au vote la question du sabordement du parti au congrès de 1968. Accepté par la majorité des membres, le RIN se dissout afin de privilégier l'union des forces indépendantistes et de donner la chance à cette option de s'ancrer véritablement dans le paysage politique québécois. Le livre se termine par une très courte conclusion de quatre pages, qui prend la forme

d'un résumé un peu simpliste. Selon nous, Cardinal aurait dû porter une attention particulière à cette partie de l'ouvrage, qui ne rend compte que des caractéristiques essentielles du RIN sans tenter de resituer l'expérience riniste dans le contexte historique du Québec. L'auteur aurait ainsi pu rendre justice au reste de son livre en présentant une conclusion plus audacieuse et ouvrant sur de nouvelles perspectives.

Bien qu'il soit très bien détaillé, l'ouvrage de Cardinal souffre néanmoins de certaines lacunes qui pourront gêner les lecteurs plus avertis. Par exemple, l'auteur n'aborde que de manière très sommaire son propre parcours et son engagement au sein du RIN. Il aurait pourtant été intéressant que Cardinal recrée le contexte dans lequel il a évolué et la manière dont interagissaient les militants entre eux ainsi qu'avec les structures dirigeantes du parti. L'auteur aurait pu recentrer l'expérience riniste dans le contexte international des luttes anticolonialistes des années 1960. Cela lui aurait permis de mettre en perspective certains détails relatifs à l'idéologie riniste ainsi qu'au fonctionnement et à l'organisation du parti. Plus encore, il aurait pu souligner les liens entretenus par certains rinistes avec des membres de différents regroupements québécois, affiliés autant à la gauche qu'à la droite du spectre politique, afin de montrer que le RIN constituait en fait une coalition d'indépendantistes et non un simple regroupement d'individus de tendance gauchiste. Enfin, une analyse des liens et des similarités entre les structures et les idéologies du PQ et du RIN aurait également pu constituer une conclusion éclairante permettant de situer l'influence historique du Rassemblement dans l'histoire politique du Québec. À ce propos, Cardinal n'insiste guère sur l'influence qu'ont exercée les anciens rinistes au sein du PQ.

Malgré ces quelques réserves, l'ouvrage de Cardinal constitue néanmoins un jalon important de l'historiographie portant sur l'indépendantisme québécois. Alors que de nombreuses études avaient déjà été réalisées à propos du RIN, Cardinal a su mettre toutes les pièces du casse-tête ensemble afin de réaliser une biographie institutionnelle qui fera école dans les années à venir. Il est maintenant clair que tous

les étudiants et les chercheurs intéressés par la question de l'indépendantisme québécoise auront désormais une synthèse historique à portée de main afin de comprendre toute la complexité et la richesse de ce pan de l'histoire politique du Québec.

— *Jean-Philippe Carlos*
Département d'histoire
Université de Sherbrooke

Jean-Pierre Proulx. *La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec : les écoles de syndics 1814-1838*, avec la collaboration de Christian Dessureault et Paul Aubin, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 504 p.

Jean-Pierre Proulx est bien connu pour ses interventions publiques dans le domaine de l'éducation, comme journaliste, professeur à la Faculté d'éducation de l'Université de Montréal et président du groupe de travail ministériel sur la place de la religion à l'école et du Conseil supérieur de l'éducation. Cette fois-ci, il intervient, avec la collaboration de Christian Dessureault et Paul Aubin, à titre d'historien pour examiner l'histoire des écoles de syndics et reconstituer ainsi la genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec. Une histoire méconnue, présentée le plus souvent par l'historiographie comme un épisode raté pour mettre en place la première école publique au Québec.

Jean-Pierre Proulx nous montre, par l'étude minutieuse d'un corpus de sources primaires diversifiées, que la réalité fut beaucoup plus complexe. Malgré une vie très courte – à peine sept ans, de 1829 à 1836 – les écoles de syndics, en raison de leur caractère démocratique et égalitaire, ont constitué la première tentative pour instaurer une école publique et favoriser la participation populaire à la « chose » éducative. Selon l'auteur, l'école de syndics apparaîtrait comme l'ancêtre de l'école publique québécoise, ne serait-ce que par les valeurs

qu'elle professait et qui sont celles de l'école québécoise encore aujourd'hui.

Loin de rédiger un livre qui revisite les études antérieures, Jean-Pierre Proulx entreprend une réflexion sur les choix qui ont amené la Chambre d'assemblée à confier l'éducation à des élus locaux et sur l'implantation de la démocratie scolaire avec ses nécessaires dimensions politiques, administratives, pédagogiques et financières. Il innove, comparativement à ses prédécesseurs, en bonifiant considérablement son corpus documentaire. Il a étudié méthodiquement les journaux de l'époque, les greffes de notaire du district de Montréal qui relatent les élections de syndics, les journaux de la Chambre d'assemblée, les archives du Public Record Office (PRO) du Royaume-Uni ainsi que les archives coloniales conservées à Bibliothèque et Archives Canada. Il en résulte un portrait fouillé et assez complet de la question qui ne répond pas, certes, à toutes les questions, comme le rappelle régulièrement l'auteur en raison des limites posées par les sources primaires, mais qui offre tout de même une interprétation convaincante et efficace.

L'intérêt de cet ouvrage se situe à deux niveaux essentiellement. Tout d'abord, il apporte une contribution majeure à l'histoire du mouvement patriote en s'intéressant – et l'auteur est l'un des premiers à le faire – à sa doctrine relative à l'éducation. Les autres auteurs s'étaient plutôt intéressés à l'aspect politique, notamment républicain, du projet patriote. Jean-Pierre Proulx brosse un portrait nuancé qui relativise l'antagonisme entre libéraux et conservateurs. En effet, les promoteurs des écoles de syndics valorisaient une institution scolaire laïque, démocratique et égalitaire, accessible à tous. Ils ne niaient toutefois pas l'importance de l'éducation morale et ne tombaient pas dans l'anticléricalisme puisqu'ils se montraient favorables à la participation du clergé à l'administration des syndics. Ils étaient toutefois farouchement opposés à une instruction uniquement religieuse et au monopole du clergé en matière d'éducation.

De plus, l'auteur montre bien que l'établissement des écoles de syndics s'inscrit dans un vaste mouvement intellectuel européen et

nord-américain qui visait à promouvoir l’instruction publique et que leurs partisans s’inspiraient largement des expériences effectuées ailleurs, tout particulièrement dans l’État de New York, comme en témoignent les écrits de la presse. Là où le bât blesse, c’est lorsque l’auteur tente de catégoriser le libéralisme des promoteurs des écoles de syndics en le mesurant essentiellement à la typologie de Michel Ducharme, dans son livre *Le concept de liberté au Canada*. Un corpus historiographique aussi mince apparaît un peu réducteur pour trancher la question de la nature du libéralisme des promoteurs des écoles de syndics. La simplicité de ses conclusions contraste avec l’enquête minutieuse de l’auteur et sa rigueur pour reconstituer à la fois les débats entourant les écoles de syndics et la mise en place de ce réseau scolaire.

L’autre contribution importante de cet ouvrage porte sur la démocratie scolaire vécue sous le régime des écoles de syndics. L’auteur a d’autant plus relevé le défi que les sources primaires comportaient des carences et des lacunes qui rendaient l’exercice périlleux. Cependant, le résultat est réussi. L’auteur reconstitue fort bien les rouages de l’élection des syndics et parvient à dresser un profil socioprofessionnel des représentants scolaires. Il invalide ainsi l’interprétation voulant que les syndics aient été une créature politique servant la lutte du Parti patriote contre le pouvoir colonial. Ainsi, il montre que le choix des représentants scolaires n’avait pas le caractère politique qu’on lui a prêté et que les syndics avaient à leur tête des curés, des cultivateurs et des anglophones. L’ouvrage fait état des efforts des représentants scolaires pour rendre l’école la plus accessible possible lui conférant son caractère démocratique et égalitaire, hausser la compétence des instituteurs et des institutrices et assurer tant bien que mal un financement adéquat. À ce titre, Jean-Pierre Proulx rejoint les travaux d’une historiographie amorcée depuis quelques décennies déjà qui examine les dynamiques scolaires au sein des collectivités locales. Il contribue à l’avancement de nos connaissances sur la participation des acteurs locaux dans la mise en place d’un réseau d’écoles publiques.

Les anglophones sont les grands absents de cet ouvrage. À part quelques références sur leur élection à la tête des syndics et le financement alloué aux *townships*, on apprend peu de chose sur la participation des anglophones à la mise en place de ce réseau scolaire, sur le rôle joué par ces écoles dans le processus de scolarisation de la minorité anglaise en milieu rural et, surtout, sur le discours de la presse anglophone portant sur une éducation libérale, démocratique et égalitaire. Or, trop souvent associée à l'oligarchie coloniale, la minorité anglophone ne constituait pas un bloc culturel, politique, social, voire religieux. À l'instar des francophones, les anglophones ont sans doute usé de plusieurs stratégies scolaires sur la scène locale pour avoir accès à une instruction publique. Une étude sur cette question reste encore à faire.

Dans la conclusion, l'auteur rappelle que l'école de syndics constitue le fondement du système d'éducation québécois. L'école des commissaires, fondée entre 1841 et 1846, a continué dans son sillon en confiant l'autonomie en matière d'éducation aux collectivités locales. Cependant, l'auteur aurait pu s'étendre davantage sur le parallèle entre l'école de syndics et celle des commissaires. En effet, la gratuité scolaire instaurée à l'école primaire au tournant du xx^e siècle, le développement de l'enseignement commercial et technique ainsi que de l'enseignement secondaire public dans les années 1920 pour assurer la scolarisation de la population québécoise des milieux populaires et ruraux ne sont-ils pas des mesures inscrites dans l'esprit des écoles de syndics? À cet égard, c'est toute une réflexion sur la persistance du caractère libéral, démocratique et égalitaire dans le projet éducatif des écoles de syndics et celles des commissaires qui pourrait être approfondie.

Il reste que la contribution la plus importante de Jean-Pierre Proulx est d'avoir réhabilité une histoire de l'éducation qui a longtemps associé la première moitié du xix^e siècle à une forme de « Grande Noirceur ». Il apparaît au contraire que les élites bas-canadiennes de l'époque ont fait de l'éducation une préoccupation majeure et qu'en dépit des obstacles politiques et de la faiblesse des moyens financiers,

elles sont parvenues à mettre en place un réseau scolaire destiné à former des citoyens démocrates et à assurer le progrès culturel, social et économique des Canadiens français. Jean-Pierre Proulx a relevé que le quart des enfants des milieux ruraux ont fréquenté les écoles de syndics au cours d'une période de sept ans. Le résultat n'est pas si mal après tout pour une première tentative...

— *Jean-Philippe Croteau*
Département d'études françaises
Collège des cultures et des langues étrangères
Université du Sichuan

Jean-Philippe Warren. *Honoré Beaugrand : la plume et l'épée (1848-1906)*, Montréal, Éditions du Boréal, 2015, 532 p.

N'eut été de la station terminus de la ligne verte du métro de Montréal, Honoré Beaugrand aurait été depuis longtemps oublié. Ce nouveau livre de Jean-Philippe Warren est la première biographie de cet homme « moderne » qui a marqué la vie journalistique, littéraire, intellectuelle et politique de son peuple. Ce n'est pas un travail facile. Beaugrand n'a pas laissé d'archives, et sa trace est dépiquée grâce à la presse et à ses articles de journaux (la plupart non signés), à des bribes de témoignages et à des sources secondaires. Au fil de sept chapitres comportant plus de soixante-dix pages chacun, Warren découpe les grandes étapes de cette vie fascinante.

Né en l'année fatidique de 1848, le jeune Marie-Louis-Honoré grandit dans une famille plutôt patriote de Lanoraie, qui aime se rappeler les beaux jours des promesses de Papineau et des siens. Fils de navigateur, il fait des études au Collège Joliette et se laisse tenter par la prêtrise, mais découvre en quelques semaines que la foi ne bat pas assez fort dans sa poitrine. Bien au contraire, son cœur bat plutôt au rythme du tambour militaire, l'objet du deuxième chapitre. Il reçoit sa formation de militaire (une affaire de quelques mois) et lance les dés du destin. Il quitte le pays quelques mois après la Conférence de Québec, qui jette les fondations de la Confédération.

Quelle aventure! Beaugrand se rend au Mexique et s'inscrit dans l'armée française pour défendre Maximilien, l'incarnation expansionniste du Second Empire. À la suite de la défaite humiliante des Français, il se rend en France avec ses copains et en profite pour voir le vieux pays, qui demeure effrontément colonialiste. Beaugrand en tombe amoureux, mais n'y reste pas. Il reprend le paquebot vers l'ouest, mais se dirige vers les États-Unis pour y flâner, ce qui constitue le matériau du troisième chapitre. Il reprend le chemin du Mexique, puis revient aux États-Unis et s'inscrit comme *Marine*... un stage de huit mois. À peine dans sa vingtaine, il exerce une gamme étourdissante de métiers : simple soldat de l'empereur de France, comptable, sergent dans l'armée américaine. Le voilà pâtissier, violoneux, peintre d'enseignes, préposé au comptoir, puis apprenti imprimeur et, enfin, journaliste à la pige. Sa vie n'a aucun sens. Il s'installe à Fall River, au Massachusetts. Un choix stratégique qui l'expose à toute une communauté de Canadiens expatriés qu'il veut rejoindre en fondant un journal, *L'Écho du Canada*. C'est à son goût ; il semble avoir trouvé le métier qui lui convient. Il tombe amoureux d'une belle Américaine protestante, Eliza Walker, qu'il épousera en 1873. Il a vingt-cinq ans et en a déjà pas mal vu de toutes les couleurs.

Il ne reste pas longtemps, pourtant. Il vend son petit journal, s'installe à Boston pour y fonder *La République*, une autre feuille où il fait tout. L'affaire ne marche pas bien. Il déménage son foyer à Saint Louis, au Missouri, et revient à Fall River. Beaugrand se met à écrire et publiera finalement *Jeanne la fileuse : épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis*, au début de 1878.

Pour des raisons qui restent mystérieuses, Beaugrand a l'idée de lancer un journal à Ottawa. *Le Fédéral* ne vivra que quelques mois au moment où sir John A. Macdonald revient du purgatoire politique et se lance dans un mandat qui se prolongera jusqu'en 1891. Les libéraux s'installent à Ottawa pour plusieurs années, et Beaugrand s'en rend vite compte. Il déménage à Montréal pour relancer pour une quatrième fois sa carrière de journaliste, cette fois-ci avec un journal humoristique, *Le Farceur*. L'arrivée à Montréal tombe bien

puisque les chefs du Parti libéral sont en mal de nouveau sang et lui demandent de piloter un nouvel organe, *La Patrie*. En quelques mois, il en devient le propriétaire. Cette remarquable carrière de journaliste retient l'attention de l'auteur dans le quatrième chapitre.

Pendant les années 1880, Beaugrand s'imposera sur la scène montréalaise. Son journal tire avantage des nouvelles technologies et fait un tabac commercial. Les annonces publicitaires se multiplient. Il ajoute des dessins, de la couleur. La cote du journal monte en flèche alors que Beaugrand se vante d'être franc-maçon, anticlérical, athée et républicain.

Dans le cinquième chapitre, Warren scrute la très brève carrière politique de Beaugrand. Celui-ci se lance en politique municipale, presque comme par caprice (car il n'y a aucune preuve d'appareil politique en marche) et est élu maire de Montréal en 1885. Quelques semaines plus tard, une affreuse vague de petite vérole frappe la ville. Beaugrand fait ce qu'il peut. Il s'élève contre ceux qui découragent l'inoculation. Même s'il quitte la ville à la fin de l'été, il apparaît comme un bon maire et sera réélu une deuxième fois en 1886. Cependant, il semble perdre le goût de la mairie aussi rapidement qu'il l'aurait acquis. Il fait facilement place à John Abbott, futur premier ministre du Canada, revient aux affaires de son journal et commence à s'attaquer à Honoré Mercier. Il multiplie ses critiques, accentue son républicanisme et ses demandes pour une meilleure instruction publique et se vante d'être l'héritier des « rouges ». Il est difficile d'évaluer avec quelle intensité *La Patrie* pousse ses idées; l'ouvrage ici ne fait ressortir que quelques thèmes.

Que les lecteurs partagent ses avis ou qu'ils s'en fichent, il devient riche. Eliza Walker suit son Canadien de mari fidèlement et s'installe dans son nouveau monde. Malgré les efforts de Jean-Philippe Warren, celle-ci demeure un grand mystère, à la fois muse, mère de famille, dirigeante d'un salon culturel qui rassemblera francophones et anglophones de Montréal. On imagine une femme passionnante, mariée à un véritable Mercure. Elle reste fidèlement aux côtés de son mari alors que celui-ci se laisse tenter par des projets littéraires et des

voyages. Les chapitres six et sept suivent donc Beaugrand alors qu'il se lance dans divers projets et qu'il se déplace vers l'Europe, le Maghreb, les États-Unis, l'Ouest canadien et l'Extrême-Orient. Petit à petit, il laisse la direction quotidienne de *La Patrie* aux plus jeunes et s'en débarrasse pour de bon en 1896 quand il le vend à Israël Tarte et à ses fils.

Cet ouvrage détaillé présente Beaugrand dans toutes ses dimensions. Son apport historique, cependant, reste à débattre. Warren le considère comme un héritier des valeurs vagues des patriotes. Le portrait n'est pas particulièrement convaincant. Certes, Beaugrand voudra bien épater les bourgeois avec ses déclarations épouvantables sur le « républicanisme », mais il ne mettra jamais sur pied de campagne pour que le Canada se déclare indépendant des coutumes britanniques. Il ne joue aucun rôle dans la campagne électorale de Laurier en 1891 en faveur du libre-échange avec les États-Unis. Francophile, oui, certainement, comme tant d'autres de sa génération. Anticlérical, oui, assurément, mais il est croyant. Warren rappelle la controverse entourant les dernières heures de sa vie en 1906 quand l'archevêque de Montréal, M^{gr} Paul Bruchési lui-même, se déplace pour lui servir l'extrême-onction. Beaugrand se serait-il reconverti au catholicisme des prêtres? Se fiant à la thèse de doctorat de Pierre Bance (soutenue il y a cinquante ans à l'Université d'Ottawa), Warren laisse entendre que, si c'était le cas, le vieux « rouge » n'en aurait pas été conscient. Il avait par trois fois dicté que sa dépouille soit incinérée, gage sans équivoque de franc-maçonnerie.

Warren, en conclusion, avance que Beaugrand a servi de pont fragile entre les « rouges » du xix^e siècle et les jeunes nationalistes de la trempe d'Henri Bourassa, une idée qui se défend très mal. Les héritiers de Beaugrand, beaucoup plus sophistiqués que lui dans leurs pensées, leurs inspirations et leurs actions politiques, déclareront la guerre à Bourassa au tournant du siècle, le jugeant réactionnaire.

— Patrice Dutil

*Département de sciences politiques et d'administration publique
Université Ryerson*

Olivier Courteaux. *Le Canada entre Vichy et la France libre, 1940-1945*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 314 p.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, pendant que la France vit sous l'occupation allemande, le Canada maintient des relations diplomatiques à la fois avec le gouvernement de Vichy du maréchal Pétain, qui prend ses ordres de Berlin, et la France libre, dirigée à distance par le général de Gaulle, qui a trouvé refuge en Angleterre. Drôle de paradoxe quand on sait que le Canada a été l'un des premiers pays, après l'Angleterre et la France, à déclarer la guerre à l'Allemagne en septembre 1939. Alors pourquoi le gouvernement libéral de Mackenzie King a-t-il choisi de jouer cette carte diplomatique à double face? Pour servir les intérêts de ses alliés britanniques et américains, bien sûr, mais surtout pour ménager les susceptibilités des Canadiens français dont les opinions étaient partagées entre le soutien au régime de Vichy et la France libre, dit Olivier Courteaux, dans un livre qui vient d'être publié aux Presses de l'Université Laval. Comme ce fut le cas lors du plébiscite de 1942, c'est donc par souci d'unité nationale que le premier ministre Mackenzie King a choisi de maintenir des relations diplomatiques à la fois avec Pétain et de Gaulle jusqu'à ce que le Canada décide, à partir de novembre 1942, d'accorder son soutien entier à la France libre.

L'approche de l'historien spécialisé dans l'histoire des conflits au xx^e siècle et conférencier en relations internationales contemporaines diffère de celle de l'historien Éric Amyot, qui a étudié le rôle joué par le Canada français dans les relations diplomatiques entre le gouvernement canadien, le régime de Vichy et la France libre. Ce dernier s'est surtout intéressé à la manière dont les propagandes vichyste et gaulliste se disputèrent l'opinion publique canadienne-française. Courteaux a plutôt axé son essai sur le comportement d'Ottawa face à la dualité qui existait entre le gouvernement de Vichy et la France libre. Il dépeint un Mackenzie King jouant sur deux

tableaux. Dans son journal, King écrit le 23 juin 1940 : « Pétain et ses collègues sont des fascistes¹. » Pourtant, souligne l'auteur, lors d'un discours à la Chambre des communes, prononcé le 18 juin 1940, King a rendu un vibrant hommage à la France et au courage de son armée (p. 50).

Courteaux révèle plusieurs tractations diplomatiques de ce genre dans son ouvrage fort captivant d'un peu plus de 300 pages, qui s'appuie en grande partie sur des sources primaires gouvernementales, dont les fonds des premiers ministres canadiens et des archives de guerre en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. C'est d'ailleurs la force de ce livre. En revanche, le jupon dépasse un peu trop lorsque l'auteur s'évertue à vouloir dépeindre les nationalistes canadiens-français comme des pétainistes à tous crins. Dès juin 1940, affirme-t-il, les nationalistes expriment bruyamment leur admiration pour Pétain en dénonçant sans relâche la participation du Canada au conflit (p. 42). À la page suivante, il ajoute : « Au cours de l'été 1940, la presse nationaliste et catholique se fait volontiers l'écho des initiatives politiques et sociales du maréchal Pétain » (p. 43). Tout cela est vrai, mais qu'en est-il de la presse canadienne-française prônant l'unité canadienne, comme le font les quotidiens *La Presse*, *Le Soleil* et *Le Canada*? En juillet 1940, par exemple, on note que *Le Soleil*, de Québec, qui est l'organe de presse du Parti libéral de Mackenzie King au Québec, prend aussi la défense de Pétain : « Au Canada français, on se gardera de juger témérairement un Maréchal Pétain et un Général Weygand, qu'il ne faut pas confondre avec des politiciens ordinaires. Dans des circonstances tragiques, ils ont mission de protéger un peuple malheureux qui reste attaché au sol de la patrie². » Voilà une nuance importante, car ce n'est qu'en juin 1941 que le maréchal Pétain tombe en disgrâce aux yeux de tous les éditorialistes

¹ Journal personnel du premier ministre William Lyon Mackenzie King, Bibliothèque et Archives Canada, MG26-J13, Item 21807, sur le site de Bibliothèque et Archives Canada, [<http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/politique-gouvernement/premier-ministres/william-lyon-mackenzie-king/Pages/item.aspx?IdNumber=21807>].

² « Liberté, égalité, fraternité », *Le Soleil*, éditorial, 10 juillet 1940, p. 4.

du Canada français alors que le régime de Vichy resserre sa collaboration avec l'Allemagne nazie. Même *Le Devoir*, qui s'était montré si complaisant envers Pétain au printemps 1940, change de discours à l'égard du valeureux maréchal, héros de la Grande Guerre. Le 14 juin 1941, le directeur du *Devoir*, Georges Pelletier, écrit, à la une du journal : « La France, menée aux bords de l'abîme par des chefs aveugles, sans prestige, inconscients de ce qui s'en venait et qui avaient mis à se tenir les yeux fermés tant d'acharnement qu'il ne leur en restait même plus pour tâcher à y voir clair, la France, en juin 1940, épuisée d'une lutte perdue, saignant de toutes parts, a cherché du répit. Si elle ne l'avait eu, elle allait être anéantie³. » Plus loin, Courteaux attribue à Georges Pelletier des propos malveillants à l'égard des Juifs français. « Pelletier, écrit Courteaux, pousse le zèle encore plus loin lorsqu'il approuve les mesures à caractère antisémite de l'État français, des “mesures indispensables à la sûreté de l'État” » (p. 123). Vérification faite dans *Le Devoir* du 18 octobre 1940, Pelletier citerait plutôt le gouvernement de Vichy qui vient d'adopter une « législation antisémite en France inoccupée ». Voici ce que dit l'article du *Devoir* : « Il ne s'agit pas là de mesures vexatoires, mais de mesures indispensables à la sûreté de l'État, affirme le gouvernement de Vichy⁴. »

Par ailleurs, Courteaux cite un sondage, effectué au Québec en juillet 1942 par le ministère des Affaires extérieures canadiennes, qui révèle que près de 75 % des Canadiens français approuvaient l'action politique de Pétain, contre seulement 33 % qui étaient plutôt favorables à de Gaulle. De plus, 66 % des répondants se disaient opposés à toute déclaration de guerre à la France, alors dirigée par le régime de Vichy⁵. De fait, on ne peut nier que des nationalistes canadiens-

³ Georges Pelletier, « Il y a un an... et depuis où va l'Europe? », *Le Devoir*, 14 juin 1941, p. 1.

⁴ Georges Pelletier, « La législation antisémite en France inoccupée », *Le Devoir*, 18 octobre 1940, p. 1.

⁵ Ce sondage est cité dans le livre d'Olivier Courteaux, tout comme dans la thèse de doctorat de Paul Morgan Couture, *Politics of Diplomacy: The Crisis of Canada-France Relations, 1940-1942*, Toronto, Université York, 1981.

français de l'après-guerre eurent des sympathies pour Pétain et ses collaborateurs. En tête de liste, on retrouve l'historien français Robert Rumilly, proche du gouvernement de l'Union nationale de Maurice Duplessis, qui a été le protégé de Jacques Dugé de Bernonville, un collaborateur français, qui a trouvé refuge au Québec en 1946⁶. Lorsque l'identité de Bernonville fut dévoilée, plusieurs personnalités québécoises s'opposèrent à sa déportation en France. Parmi celles-ci, on retrouve le maire de Montréal, Camillien Houde, l'archevêque de Québec, M^{gr} Maurice Roy, les députés provinciaux René Chalout et Alfred Plourde, de même que Camille Laurin, Denis Lazure et Doris Lussier⁷.

L'ouvrage se divise en onze chapitres, parfois trop courts – les chapitres 4, 5 et 6 ne comptent qu'une dizaine de pages chacun –, mais ce qui dérange le plus, c'est l'absence de problématique, d'hypothèse de travail et de méthodologie. L'introduction porte essentiellement sur les rapports franco-britanniques en juin 1940. Cette partie du livre n'est pas inintéressante, mais elle ne sert qu'à mettre en contexte la question de l'unité nationale canadienne et de l'effondrement de la France, qui constitue la trame des deux premiers chapitres du livre. Pour le reste, l'ouvrage de Courteaux se lit comme une série d'intrigues qui mettent en scène les grands dirigeants canadiens, britanniques et américains de la Seconde Guerre mondiale, avec tous les jeux de coulisses diplomatiques que cela implique. À la page 212, l'auteur commet une erreur chronologique en faisant référence à la tentative de débarquement des troupes canadiennes à Dieppe le 17 août 1942. Or, on le sait, il s'agit plutôt du 19 août 1942.

Hormis cette erreur de date et les tentatives répétées de l'auteur d'asseoir au banc des accusés de l'histoire *Le Devoir* et les nationalistes canadiens-français des années 1930, l'ouvrage d'Olivier Courteaux se révèle fort utile pour comprendre les grands enjeux de la politique internationale, en particulier le rôle du Canada impliqué dans une

⁶ Voir le livre d'Yves Lavertu, *L'affaire Bernonville : le Québec face à Pétain et à la Collaboration (1948-1951)*, Montréal, VLB éditeur, 1994.

⁷ *Ibid.*

danse macabre – mais inévitable – au bras de l'Angleterre, des États-Unis et de la France, divisée en deux factions l'une aussi embarrassante que l'autre pour le gouvernement de Mackenzie King, davantage soucieux de maintenir l'unité canadienne que de jouer le jeu de la diplomatie internationale en temps de guerre.

— *Hugues Théorêt*
Département d'histoire
Université d'Ottawa

Michelle Landry. *L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 158 p.

Décidément, la production scientifique des dernières années est fertile en études des questions référentielles et de l'organisation sociopolitique en Acadie¹, champs largement délaissés depuis les années 1970². C'est dans le sillon de cette production que s'inscrit l'ouvrage de la sociologue Michelle Landry. Version remaniée de sa thèse de doctorat, cet ouvrage présente une « lecture sociopolitique » de l'Acadie du Nouveau-Brunswick qui a pour but « d'examiner comment sont nés et se sont modifiés les projets politiques collectifs acadiens au fil du temps » et de « comprendre le jeu des acteurs à différentes périodes, la visée de leurs projets politiques et le contexte dans lequel ils s'insèrent » ; bref, l'auteure tente « d'examiner comment, au cours de son histoire, [l'Acadie du Nouveau-Brunswick] arrive [...] à former une communauté politique, c'est-à-dire une

¹ Julien Massicotte, *L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994*, thèse de doctorat (histoire), Québec, Université Laval, 2011 ; David Lonergan, *Naissance de la modernité acadienne*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2013 ; Joseph Yvon Thériault, *Évangéline : contes d'Amérique*, Montréal, Québec Amérique, 2013 ; Joel Belliveau, *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2014.

² Jean-Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours : pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975 ; Léon Thériault, *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982.

collectivité humaine qui a la capacité de se représenter et d’agir sur elle-même » (p. 2-3 et 141).

Critiquant avec raison l’insuffisance, la généralisation et l’impropriété idéologique du découpage binaire « société traditionnelle/ société moderne » trop souvent employé par les chercheurs pour exposer les modulations du projet collectif acadien, Landry dresse dans cet ouvrage une périodisation plus fine des transformations de l’organisation sociopolitique acadienne, des premières conventions nationales à nos jours. Le tout comporte six périodes. D’abord, s’inscrivant dans le paradigme du constructivisme identitaire, elle retrace la « construction d’une référence » acadienne durant la seconde moitié du XIX^e siècle, sous l’égide de la production littéraire de « médiateurs », tels que Henry Wadsworth Longfellow, Napoléon Bourassa, François-Edme Rameau de Saint-Père, et de la consolidation d’une élite définitrice, pour une large part issue du Collège Saint-Joseph. La première convention nationale acadienne de 1881 se faisant le point « culminant » de cette édification « structurée » du projet collectif acadien, Landry remarque que ce serait un anachronisme de prétendre à l’existence d’une « identité collective [acadienne] traduisant un vivre ensemble structuré » avant ce moment, ce qui l’amène également à désigner la période comme celle d’une naissance plutôt que d’une « renaissance » (p. 3 et 9-39).

Suit la période de « timide institutionnalisation » de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle au cours de laquelle la « nation acadienne » s’organise et se définit autour des conventions nationales acadiennes, de la presse et d’associations, telles la Société nationale l’Assomption (SNA) et la Société mutuelle l’Assomption (p. 41-51). C’est le moment de l’édification d’un espace public, d’un lieu de délibération qui permet de préciser le projet collectif acadien. De la fin des années 1920 jusqu’à la Seconde Guerre mondiale, Landry observe « la participation directe de la hiérarchie catholique au mouvement nationaliste » et ce qui constitue pour elle la « prédominance d’un thème » : l’éducation (p. 53 et 67). Au cours des années 1950-1960 s’enclenche la période de modernisation institutionnelle

autour du moment Robichaud. L'auteure y constate « une rationalisation et une sécularisation des pratiques, une montée de l'État et un éclatement du discours » (p. 67-87 et 143). La montée de l'État providence, « "l'étatisation de la société" » qui se produit durant le quatrième moment, amène les Acadiens au cours de la cinquième période à recourir à de nouveaux intervenants : le Parti acadien, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB), etc. Somme toute lobbyistes, ces nouveaux acteurs encadrent le projet collectif acadien au sein d'un nouveau rapport politique où les débats s'articulent entre lobbying et, avec la sanction de la loi 88, l'enchâssement de la *Charte des droits et libertés* dans la Constitution et la montée du néolibéralisme, la judiciarisation (p. 89-118). Enfin, la sixième période, celle actuellement en gestation, est marquée par un rapport ambigu entre la résurgence d'un « projet national » ethnociste reposant sur le discours de l'Acadie diasporique des congrès mondiaux acadiens et d'un « projet sociopolitique devenu administratif » autour des volontés d'intégration de la SANB (p. 119-139 et 144).

Ce dernier chapitre, avec le premier traitant de la construction de la référence acadienne, sont les plus stimulants de l'ouvrage. Landry y délaisse l'analyse du corps nationaliste pour s'intéresser à l'étude du discours et faire état des mutations référentielles liées aux modulations sociopolitiques. Le fait est qu'ayant choisi de développer son propos à partir d'un corpus de sources uniquement composé d'études imprimées, Landry limite son analyse, dans les autres chapitres, à l'état de la production scientifique acadienne. Dans ce contexte, l'auteure s'est contrainte à reproduire à la fois les limites de la production historiographique et certaines interprétations erronées d'anciennes études. Cela aurait toutefois pu être évité par une utilisation plus large de la production scientifique, que ce soit des études antérieures et récentes d'acadianistes ou des travaux sur l'histoire du Canada français.

Ce constat est particulièrement juste en ce qui a trait à l'interprétation que fait l'auteure de la troisième période, qu'elle désigne comme celle de l'« ère de l'éducation... et du clergé ». S'il est vrai

que l'éducation représente un domaine d'action privilégié des nationalistes durant l'entre-deux-guerres et au-delà, elle ne constitue pas pour autant, comme le prétend l'auteure, le thème « prédominant ». Dans le contexte de récession qui sévit, les questions d'ordre économique sont autant, sinon davantage prisées des nationalistes. Landry appuie d'ailleurs son affirmation, plus ou moins sur le fait que l'Association acadienne d'éducation (AAE) est créée durant cette période. Seulement, à côté des mobilisations pour encourager la colonisation et l'agriculture, pour fonder des caisses populaires et des coopératives de vente et d'achat, pour mettre sur pied la Société de colonisation et d'éducation agricole du diocèse de Chatham, l'École d'agriculture de l'Université Saint-Joseph et d'autres associations engagées dans les questions économiques, dont la Société mutuelle l'Assomption, l'AAE et les revendications dans le domaine de l'éducation ne s'imposent pas comme « prédominantes ». Certes, l'auteure note avec justesse que les cercles d'études du mouvement coopératif deviennent de véritables « école[s] à fonder des coopératives » (p. 61), ce qui, de pair avec l'engagement des agronomes pour la diffusion de la « science agricole » durant cette période, participe d'une forme d'« éducation ». Encore faut-il spécifier toutefois qu'il s'agit là d'une « éducation nationale » ou sociale et non pas de revendications dans le domaine scolaire en général, ce que suppose l'absence de précision dans l'ouvrage³.

Le nœud du problème concernant l'interprétation de cette période réside toutefois dans le fait que l'auteure la résume à l'« ère [...] du clergé ». Sans être complètement fausse, cette affirmation ne tient pas compte de la composante centrale du moment, soit celle de l'« apostolat laïque » de l'Action catholique. Il n'est pas anodin de noter que l'on n'évoque nulle part dans l'étude les mouvements d'Action catholique. C'est pourtant la période où ils se développent

³ Philippe Volpé, *L'Ordre de Jacques-Cartier en Acadie du Nouveau-Brunswick durant la Grande Dépression, 1933-1939 : noyautage, extériorisation, discrétion et nationalisme économique*, mémoire de maîtrise (histoire), Québec, Université Laval, 2013.

en Acadie avec l'arrivée massive de cercles, jusque-là rejetés, de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française de 1931 à 1932 – regroupant environ 6000 membres au sein de 92 cercles –, avec les mobilisations autour de *L'Ordre social*, de l'École des sciences sociales de l'Université Saint-Joseph, des facultés de sciences sociales des autres collèges classiques, et avec celles des mouvements d'Action catholique spécialisée, notamment au sein des cercles de la Jeunesse étudiante catholique et de la Jeunesse ouvrière catholique⁴.

Cette transition effectuée autour des débats entre l'Action nationale et l'Action catholique, au cours des années 1920, aurait également pu être mise en évidence à partir de la production historiographique canadienne-française, ce qui aurait pu mener Landry à proposer différentes hypothèses. Par exemple, le fait qu'elle explique l'inactivité soudaine de la SNA à la fin des années 1920 par la récession économique (p. 44-45) détonne alors qu'au même moment les cercles acéjistes se déploient, l'Ordre de Jacques-Cartier entre en scène dans les provinces maritimes, l'AAE est fondée, les nationalistes sont fort engagés dans la mise sur pied de coopératives et que des associations, telle la Société mutuelle l'Assomption, poursuivent leur militantisme, sujet qui n'est d'ailleurs pas abordé dans l'ouvrage. Si l'auteure avait inscrit cette réalité dans le contexte de condamnation par les papes des nationalismes exacerbés – car, après tout, les nationalistes traditionalistes acadiens ne sont-ils pas catholiques? –, marqué, au Canada français, par l'émission d'encycliques infirmant la relation entre langue et foi à l'occasion des luttes contre le Règlement XVII en Ontario, par l'excommunication de sentinellistes franco-américains et par

⁴ Alexandre-J. Savoie, « Biographie de J.-Gaspard Boucher », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. 12, n° 1-2 (janvier-juin 1984), p. 4-71; Bertha Plourde, *Mgr L.-J.-Arthur Melanson, 1879-1941*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1985; Julien Massicotte, « Portrait d'un "fondateur dans l'âme" : Clément Cormier, pionnier des sciences sociales en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Acadiensis*, vol. 38, n° 1 (hiver/printemps 2009), p. 3-32; Simone LeBlanc-Rainville, *Corinne Gallant : une pionnière du féminisme en Acadie*, Moncton, Institut d'études acadiennes, 2012.

l'ébranlement de la revue *L'Action française* canadienne-française après la condamnation de la revue du même nom en France, son interprétation aurait pu être tout autre⁵. Plutôt que d'y voir le simple effet d'une conjoncture politico-économique, peut-être aurait-elle soutenu l'hypothèse que, dans un contexte où s'effectue le passage de l'Action nationale à l'Action catholique, les nationalistes orthodoxes de la SNA, qui est alors dépassée par les œuvres d'Action catholique souhaitées par le pape, ont été contraints de délaisser leur organisation « nationale » publique – le nationalisme étant mal vu de l'autorité pontificale – pour entrer dans l'ombre au sein de l'Ordre de Jacques-Cartier où, dès lors, se développent en catimini leurs projets collectifs avant d'être extériorisés dans les corps intermédiaires de l'Église catholique?

Cette marginalisation de la production historiographique canadienne-française est aussi manifeste en ce qui concerne le peu d'explications données sur le passage du projet collectif acadien de l'Église-nation à sa modernisation institutionnelle, avec la montée de l'État providence. Le fait est que l'absence d'indication de la part de l'auteur sur la période des années 1940 au début des années 1960 laisse le lecteur désarmé devant la transition importante que connaît alors l'organisation sociopolitique acadienne. Certes, Landry note avec raison que la production historiographique reste à étoffer pour « préciser l'analyse de l'organisation sociopolitique de cette période » (p. 143). Seulement, il aurait été à propos d'aborder, à tout le moins de manière minimale, les débats actuels expliquant la mutation qui eut lieu au cours de cette période, qui, au-delà de l'affirmation du

⁵ Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2003 ; Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003 ; Pascale Ryan, *Penser la nation : la Ligue d'Action nationale (1917-1960)*, Montréal, Leméac éditeur, 2006 ; Michel Bock, « Le germe d'un divorce : la langue, la foi et le Règlement 17 », dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2015, p. 407-436.

keynésianisme et d'une vague de rationalisation occidentale généralisée, portent sur les répercussions d'un essor démographique soudain⁶, sur la continuité des mobilisations sociopolitiques, économiques, religieuses et nationalistes en gestation depuis la première moitié du xx^e siècle⁷, sur la contribution religieuse à la bureaucratisation et à la professionnalisation⁸ et sur les apports idéologiques et culturels entre volontés réformistes, éthique personnaliste et libéralisme⁹. À cela, nous devons ajouter que l'absence de référence aux travaux du sociologue Julien Massicotte, mis à part un texte cosigné avec le sociologue Jean-Philippe Warren, surprend étant donné l'écho qu'ils font aux questions étudiées par Landry¹⁰. Que l'auteur soit en accord ou non avec les thèses de Massicotte, une prise de position de sa part aurait été à propos.

Enfin, reposant sur l'analyse et la mise en relation d'un échantillon d'études de sources secondaires et tertiaires, l'ouvrage compose surtout une synthèse de l'organisation sociopolitique acadienne dans laquelle l'auteur reprend les thèses d'autres chercheurs, les juxtapose, sans toujours chercher à trancher les débats et à prendre position. Ainsi, l'étude de Landry sera sans doute davantage prise en compte des étudiants et des chercheurs non spécialisés en histoire acadienne, pour qui le

⁶ Gilles Pâquet, « Révolution tranquille et gouvernance : trois chantiers : éducation, santé et culture », dans Guy Berthiaume et Claude Corbo (dir.), *La Révolution tranquille en héritage*, Montréal, Éditions du Boréal, 2011, p. 47-86.

⁷ Lucia Ferretti, « La Révolution tranquille », *L'Action nationale*, vol. 89, n° 10 (décembre 1999), p. 59-91.

⁸ Jean Gould, « Des bons pères aux experts : modernisation des institutions scolaires au Canada français, 1940-1964 », *Société*, n° 20-21 (été 1999), p. 111-188.

⁹ François Ricard, *La génération lyrique : essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*, Montréal, Éditions du Boréal, 1992 ; E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande Noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2002 ; Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005 ; Joel Belliveau, *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*.

¹⁰ Notamment sa thèse de doctorat : Julien Massicotte, *L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994*.

caractère concis de l'ouvrage – force notable de l'auteure – offrira un agréable tour d'horizon. Pour les acadianistes, il aura surtout rendu manifestes les limites de la production scientifique en histoire sociopolitique acadienne, fort utile pour mettre en évidence les lacunes qu'il importe maintenant d'étudier.

— *Philippe Volpé*
Département d'histoire
Université d'Ottawa

RS
**RECHERCHES
SOCIOGRAPHIQUES**

*Revue pluridisciplinaire
exclusivement consacrée à l'étude
de la société québécoise et du Canada français*

Recherches sociographiques, Faculté des sciences sociales, Département de sociologie
1030, av. des Sciences-Humaines, bureau 3465, Université Laval, Québec QC G1V 0A6
Téléphone : 418-656-3544 • Télécopieur : 418-656-7390 • rechsoc@soc.ulaval.ca

Paiement en ligne : www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques/

DANS CHAQUE NUMÉRO

Des études empiriques inédites sur des sujets très variés
Des essais critiques pour stimuler les débats et la réflexion théorique
Des comptes rendus couvrant systématiquement l'essentiel des parutions récentes
Des approches pluridisciplinaires de l'histoire à l'économie,
en passant par la sociologie, la science politique et la littérature





ABONNEMENT À

MENS

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

La revue *Mens* est vouée à l'étude de l'histoire intellectuelle et culturelle de l'Amérique française. Elle paraît sur une base semestrielle, les printemps et automne de chaque année. Pour s'abonner, il suffit de remplir ce bon et de l'envoyer avec son paiement à l'adresse suivante :

**Revue *Mens*
CRCCF
Université d'Ottawa
Pavillon Morisset
65, rue Université, pièce 040
Ottawa (On) K1N 6N5**

Nom, Prénom / Institution

Adresse

Ville

Province / État

Code postal

Courriel

Téléphone

Pour les abonnements à la version numérique, les institutions, les consortiums et les agences d'abonnements doivent communiquer avec Érudit :

Tél. : 514 343-6111, poste 5500

Courriel : client@erudit.org

Type d'abonnement

(Tarif + 5 % de TPS pour le Canada)

- ☐ Étudiant (23 + 1,15 = 24,15 \$)
- ☐ Étudiant – 2 ans (38 + 1,90 = 39,90 \$)
- ☐ Régulier (28 + 1,40 = 29,40 \$)
- ☐ Régulier – 2 ans (48 + 2,40 = 50,40 \$)
- ☐ Institution (38 + 1,90 = 39,90 \$)
- ☐ Soutien (50 \$ ou autre _____ \$)
- ☐ Régulier – étranger (46 \$ USD)
- ☐ Institution – étranger (51 \$ USD)

Paiement par chèque libellé à l'ordre de
Revue *Mens*

☐ Cochez pour obtenir un reçu

N° d'enregistrement TPS : R119278877



